



Tirs croisés sur M. Mikulic

Les retours de voyage sont parfois difficiles... Après une courte tournée européenne plutôt réussie au cours de laquelle il a exprimé la volonté de son pays de se rapprocher de la CEE, le premier ministre yougoslave, Branko Mikulic, a été accueilli à Belgrade par une tempête de protestations. Alors que les conflits interethniques et les grandes manifestations nationalistes donnent des signes d'apaisement - sans doute temporaires - la grogne ouvrière repart de plus belle. Les mécontentements résistent ni plus ni moins que la démission du chef du gouvernement, jugé incapable.

Le signal de la nouvelle offensive a été donné par l'un des dirigeants de la Ligue des communistes fédérale, Stefan Korosec. Ce Slovène ne mâche pas ses mots. Il estime que le programme économique du gouvernement pour 1989 n'est qu'un long chapiteau de vœux pieux et que la lutte contre la hausse des prix s'est soldée par une débâcle, ce en quoi il n'a pas tort. Branko Mikulic s'était engagé à ramener l'inflation à moins de 100 % cette année. Elle atteindra probablement le double. Pour l'année à venir, certains avancent déjà le chiffre de 350 %.

Dans les différentes Républiques de la fédération, « freinent les réformes, par opportunisme ou par égoïsme », n'ont pas été promptement écartés du pouvoir. Pour ce journal, la majorité des Yougoslaves ne comprendraient pas que les députés ne destituent pas M. Mikulic lors du vote de confiance qui doit intervenir, en principe, avant la fin de l'année.

Au sein même de son équipe, le premier ministre rencontre des contestataires. L'un de ses conseillers, le professeur Oskar Kovac, chargé notamment des pourparlers avec le Fonds monétaire international, a présenté sa démission, à la suite d'un désaccord sur la politique des taux d'intérêt.

« Borba », l'organe influent de l'Alliance socialiste de Belgrade, est venu grossir les rangs des adversaires du gouvernement. Dans son édition de lundi, le quotidien souligne l'incapacité du premier ministre à réaliser le programme qu'il s'était fixé ; il dénonce son manque de poigne et de courage, regrette que les hommes qui, dans les différentes Républiques de la fédération, « freinent les réformes, par opportunisme ou par égoïsme », n'aient pas été promptement écartés du pouvoir. Pour ce journal, la majorité des Yougoslaves ne comprendraient pas que les députés ne destituent pas M. Mikulic lors du vote de confiance qui doit intervenir, en principe, avant la fin de l'année.

Au sein même de son équipe, le premier ministre rencontre des contestataires. L'un de ses conseillers, le professeur Oskar Kovac, chargé notamment des pourparlers avec le Fonds monétaire international, a présenté sa démission, à la suite d'un désaccord sur la politique des taux d'intérêt.

Pour redresser des comptes en piteux état, les dirigeants yougoslaves ont compris que la seule issue était de s'engager sur la voie de l'économie de marché et de donner davantage d'autonomie aux entreprises. Les réformes, qualifiées de « révolutionnaires », doivent commencer à être appliquées à partir du 1^{er} janvier, mais six d'entre elles seulement, sur quarante-six annoncées, ont été à ce jour entrainées par le Parlement ! Elles se heurtent en effet à des obstacles politiques. Comment réformer avec succès l'économie sans changer les structures, l'idéologie et les habitudes politiques ? Et par quel bout commencer ? Le fait que toutes ces questions soient ouvertement débattues à Belgrade montre que le pays se démocratise, lentement mais sûrement.

Branko Mikulic est, pour l'heure, en mauvaise posture, mais ce n'est pas la première fois. En mai dernier, déjà, Slovènes et Croates avaient demandé sa destitution, mais les députés lui avaient renouvelé leur confiance. Sans doute parce qu'il n'y avait guère de solution de rechange.

M 0147-1228-0 4,50 F

3790147004500 12280

Après avoir sévi contre les nationalistes arméniens

Moscou veut reprendre en main la République d'Azerbaïdjan

Trois semaines après le tremblement de terre qui a ravagé l'Arménie, les tensions ethniques demeurent entre Arméniens et Azéris. La presse soviétique a fait état, lundi 26 décembre, de nombreuses sanctions contre les responsables en Azerbaïdjan. Après avoir sévi contre les militants nationalistes arméniens, c'est à une reprise en main de la République voisine que s'attaque le pouvoir.

Tant la Pravda que le journal de l'armée, Krasnaïa Zvezda, offrent une description très sombre de la situation en Azerbaïdjan, en particulier à Bakou, où le couvre-feu, toujours en vigueur, n'a pas empêché la poursuite de manifestations de masse. Les deux journaux dénoncent la collusion de « criminels » et de « bureaucrates » en vue de fomenter l'agitation entre les Azéris et les représentants encore sur place de la minorité arménienne.

« Les initiateurs de ces actes antisociaux sont les émissaires de bandes de criminels », écrit la Pravda. Nous sommes devant une mafia, une forme de crime organisé (...). Proches des forces hostiles à la perestroïka se trouvent de hauts responsables issus de la période de stagnation (allusion à l'époque Brejnev) qui s'accrochent à leurs privilèges. Selon le journal, 213 membres du PC ont reçu un blâme, dont 130 hauts responsables.

L'annonce de ces sanctions constitue la plus sévère attaque lancée par Moscou contre les responsables azérbaidjanais depuis le déclenchement, le 10 décembre, de la répression contre les militants nationalistes arméniens.

(Page 3 le reportage sur l'Arménie d'HENRI DE BRESSON.)

3,7 milliards de francs en novembre Le déficit du commerce extérieur entretenu par les investissements

Le commerce extérieur de la France a de nouveau été déficitaire en novembre : 3,7 milliards de francs, contre 4,3 milliards en octobre. Le déficit atteint, comme en 1987, 31 milliards sur les onze premiers mois de 1988. La croissance - qui augmente les importations - a été nettement plus forte et la poursuite de l'investissement, pour positif pour l'avenir, explique en grande partie ce déficit.

Les ventes de la France à l'étranger ont atteint 89 milliards de francs en novembre (89,3 en octobre) et ses achats 93,7 milliards (90,8 milliards le mois précédent). Le déficit a donc été de 4,7 milliards de francs, après 1,5 milliard en octobre. Cela pour les chiffres bruts. Après corrections des variations saisonnières, les exportations se sont élevées à 86,7 milliards de francs, après 85,3 milliards en octobre (+ 1,6 %), et les importations à 90,4 milliards (+ 0,8 %). Le déficit mensuel revient donc à 3,7 milliards, après 4,3 milliards en octobre. Il atteint 31 milliards de francs sur les onze premiers mois de l'année, contre 31,2 milliards pendant la même période de 1987.

Fait notable : les exportations, comme les importations, progressent très rapidement par rapport à novembre 1987 ; de 9,3 % pour les premières, de 12 % pour les secondes.

Par grands secteurs, les échanges de novembre font apparaître un nouveau déficit important du solde industriel : 5 milliards (avec le matériel militaire), après 5,4 milliards en octobre.

ALAIN VERNHOLE. (Lire la suite page 16.)

Le gouvernement et les salariés
M. Rocard face à la France qui ne gagne pas assez...
PAGE 7

La révolte des « servantes »
En Martinique, la plainte des employées de maison
PAGE 7

Débats
« France-Japon : une chance à saisir », par Jean-Pierre Brunet.
« Catholiques : la peur et le cœur », par Jean-François Six.
PAGE 2

Le sommaire complet se trouve en page 20

La guerre civile dans le sud du Soudan

Juba, ville-otage

Un Transal français participe à partir de cette semaine au pont aérien mis en place par la Croix-Rouge internationale pour ravitailler en vivres plusieurs villes du sud du Soudan. Chef-lieu de cette région, Juba est, elle aussi, sous « perfusion alimentaire ».

JUBA (sud du Soudan) de notre envoyé spécial

L'atterrissage à Juba tient du rituel. A la verticale de l'aéroport, l'avion, soudain, plonge en ville. Suivent dix minutes de virage sur l'aile pour déjouer l'éventuelle course meurtrière d'un missile SAM-7. Car l'ennemi est proche, juste au-delà du Nil Blanc qui

brille en bas. Il tient la ville et son ciel en otage. Juba est assiégée.

Voilà cinq ans que l'Armée populaire de libération du Soudan (APLS) mène sa guérilla dans le sud de cet immense pays, le plus grand d'Afrique. A Juba, chef-lieu de la province d'Equatoria, comme ailleurs, le mouvement rebelle du colonel John Garang pratique, sans états d'âme, la politique de la terre brûlée. Il capture ou décime les troupeaux en minant les pâturages, incendie les récoltes, vide les villages.

La guerre a déchiré le tissu social. La brousse semble revivre les pires heures d'il y a un siècle, celles de la conquête arabe et européenne, des prises d'esclaves et des razzias. Les paysans choisissent l'exil ou vont gonfler les villes. Dans l'Éthiopie voisine, ils sont plus de 300 000 autour de

Menaces sur la planète

(Lire les articles d'Yvonne Rebeyrol et Roger Cans dans notre supplément « Sciences et Médecine » pages 9 et 10.)

Mots à prendre, mots à jeter
GALLIMARD

Un dictionnaire officiel contre l'abus du « franglais »

Mots à prendre, mots à jeter

L'invasion de la langue par des termes anglais continue inexorablement. Pour tenter d'y faire barrage, le Commissariat général de la langue française publie et met à jour régulièrement un « Dictionnaire des néologismes officiels », comportant aussi bien les termes à proscrire que des mots français adaptés à l'évolution de la société. On y trouve du bon... et du moins bon.

Ne pas dire : « Après avoir souvent chanté en play-back à la télévision et atteint le sommet du hit-parade, elle avait été retenue par un producteur de films pour son prochain casting. Grâce aux close-up d'un bon cameraman et à une habile campagne de marketing, elle serait, avec un peu de chance, nommée pour le César de la meilleure débutante. Ce serait le rush dans tous les cinémas. »

Dire plutôt : « Après avoir souvent chanté à la télévision sur des bandes-son préenregistrées et atteint le sommet du palmarès, elle avait été retenue par un producteur de films pour sa prochaine distribution artistique. Grâce à quelques gros plans d'un bon cadreur et à une habile campagne de mercatique, elle serait, avec un peu de chance, sélectionnée pour le César de la meilleure débutante. Ce serait la ruée dans tous les cinémas. »

Le franglais tel qu'on le jargonne gagne sans cesse du terrain. La preuve ? Vingt mille mots nouveaux d'origine anglosaxonne sont utilisés chaque année en France. La plupart, heureusement, n'entrent pas dans le vocabulaire courant. Seuls y recourent les spécialistes de tel ou tel domaine scientifique. Il n'empêche que, faute d'imagination et de dynamisme linguistiques, le français parlé et même écrit s'abâtardit.

Pour résister à cette insidieuse invasion de l'anglais, le Commissariat général de la langue française vient de publier une cinquième édition enrichie du Dictionnaire des néologismes officiels (1). Quelque deux mille quatre cents mots à éviter ou à adopter y figurent, une liste sans cesse actualisée que l'on peut consulter par minitel (2).

Un scoop, en bon français, c'est une exclusivité. Un one-man-show, un spectacle solo. Un cockpit, un habitacle. Un digest, un condensé. Un dinghy, un canot pneumatique. Une duty-free shop, une boutique franche. Un escalator, un escalier mécanique. Un fast-food, un prêt-à-manger. Un Jumbo jet, un avion gros porteur. Un mailing, un publipostage. Un ferry, un navire transbordeur. Un incentive, un voyage de stimulation, généralement au soleil, offert par les entreprises à leurs salariés méritants. On préférera commanditaire à sponsor, parrainage à sponsoring, et surtout parrainer au barbare « sponsoriser ».

Ce Dictionnaire des néologismes regroupe les mots inventés par une vingtaine de commissions de terminologie créées peu à peu, depuis 1970, dans la plupart des ministères. Ces néologismes sont « officiels », ce qui signifie que les administrations doivent obligatoirement les utiliser à la place des termes étrangers équivalents. Cependant, les entreprises ou personnes privées qui s'adresseraient au public - offres d'emploi, publicité - autrement qu'en français tomberaient, elles aussi, sous le coup de la loi qui interdit, entre autres, le franglais.

BERTRAND LE GENDRE. (Lire la suite page 8.)

(1) Édité sous le numéro 1468 par la direction des journaux officiels, 26, rue Desaix, 75727 Paris Cedex 15. Tél. : (1) 45-78-61-44. 244 pages, 120 F.

(2) Composer le 36-16. Taper ensuite le code JOEL, puis « NEO ». Le tarif est de 0,98 F la minute de consultation.

هكذا من الأصل

كذا من الأصل

Débats

ECONOMIE

France-Japon : une chance à saisir

par JEAN-PIERRE BRUNET (*)

UNE récente réunion du Club franco-japonais, où se retrouvent tous les ans quelques-uns des principaux dirigeants français et japonais du monde de l'industrie, de la banque et de la communication, m'inspire les réflexions suivantes.

1) A la demande insistante des Japonais, les débats, fort bien préparés de part et d'autre, ont porté essentiellement sur la création en 1992 du marché unique européen et sur ses conséquences sur les relations franco-japonaises.

Une discussion de ce type présente, bien sûr, certains inconvénients. Prédire l'avenir est en soi un exercice périlleux. De plus, la tentation est à la fois grande et naturelle d'élargir (à l'excès) le débat, surtout lorsqu'on est français et que l'on aime les idées générales, en l'étendant à un sujet plus vaste, la progressive division du monde en blocs économiques régionaux.

Certains des participants du côté français se croyaient revenus trente ans en arrière. Ils se souvenaient qu' aussitôt après la signature du traité de Rome même des pays comme les Etats-Unis, pourtant partisans de l'unification européenne, exprimaient la crainte de voir le Marché commun se fermer sur lui-même. La Grande-Bretagne, bien sûr, donnait de la voix, mais aussi les pays du Commonwealth, les pays scandinaves, sans parler de l'URSS, de la Chine, etc. On sait ce qu'il advint par la suite : la Communauté s'est ouverte très largement aux échanges internationaux, et le commerce international a connu une expansion fulgurante, même si la croissance a été quelque peu freinée à cours de ces dernières années.

Au nom de l'équité

C'est maintenant, en 1988, au tour du Japon, secondé d'ailleurs activement par les Etats-Unis, de monter au créneau et de parler en termes anxieux de la création d'une « forteresse Europe ».

Rien de plus normal, sur le plan de la tactique de négociation et pour nous contraindre à faire de l'Europe une « passoire », que de prétendre craindre des lendemains qui déchantent. En réalité, les Japonais savent parfaitement que leur pays profitera de la création du marché unique pour tout un faisceau de raisons : accélération de la croissance en Europe, harmonisation progressive des normes, qu'elles soient techniques, juridiques ou financières.

Et c'est précisément parce que les Japonais vont bénéficier en quelque sorte d'un enrichissement sans cause, dès lors que c'est nous, Européens, qui aurons fourni - à l'évidence seule - les efforts nécessaires pour abattre les cloisons en Europe, que nous leur réclamons, au nom de la

réciprocité ou, plus exactement, de l'équité, qu'ils continuent à ouvrir leurs frontières. Ils ont encore un chemin considérable à parcourir. Malgré l'accroissement récent de la part des produits manufacturés dans les importations, le Japonais n'a acheté l'an dernier à l'étranger que pour moins de 500 dollars de produits fabriqués, deux fois moins que l'Américain, cinq fois moins que l'Européen. Comme le disait si bien Thierry de Beaucé, ancien secrétaire général du Club franco-japonais et qui a tenu à assister à cette réunion bien qu'il soit désormais membre du gouvernement : « Que nos amis japonais se rassurent, l'Europe restera toujours plus ouverte aux échanges que le Japon ».

2) La tendance à la formation de blocs régionaux à titre de défense contre une Europe « protectionniste » n'apparaît pas très vraisemblable, même si elle fait l'objet de nombreux articles, notamment dans la presse anglo-saxonne. La zone de libre-échange américano-canadienne a aujourd'hui toutes les chances de voir le jour après la victoire électorale de M. Mulroney, mais elle n'est en rien liée à la création du marché unique en Europe. Le Japon renforce continuellement sa présence en Extrême-Orient, mais l'accroissement des échanges et des investissements ne préfigure pas nécessairement la création d'un bloc. Quant à la zone de libre-échange nippo-américaine, elle fait partie pour de nombreuses années encore des vues de l'esprit. Tant elle s'accroît mal avec ce que l'on observe des relations entre les deux plus riches pays riverains du Pacifique.

3) Plutôt que de parler de chimères telles que la « forteresse Europe » ou le « condominium nippo-américain », notre intérêt national nous commande tout simplement de nous intéresser davantage au Japon et d'éviter les réflexes de crispation ou de crainte qui sont trop souvent les aïeux à l'égard d'un pays et d'une industrie trop mal connus en France. Le revenu moyen du Japonais - à 20000 dollars par tête l'an dernier - est l'un des plus élevés du monde. Certes une loi non écrite veut que le coût de la vie dans un pays soit proportionnel à sa richesse, ce qui ôte à ces chiffres absolus une partie de leur signification. Quoi qu'il en soit, un pays aussi prospère constitue un débouché, à terme sinon immédiat du moins proche, qui ne peut être négligé. Or c'est trop souvent ce qui se produit.

Les industriels et les banquiers français membres du Club franco-japonais (lequel, peut-être à tort, ne se fait pas connaître suffisamment des médias, bien que des membres éminents de cette profession en fassent partie) ne constituent encore qu'une minorité éclairée

qui a voulu et qui affronte le marché japonais, dont personne ne conteste qu'il est difficile à pénétrer. Voyons un peu où nous en sommes et ce que nous devons faire.

L'exemple des produits de luxe

Bien sûr, comme chacun le sait, nos industries de luxe ont remporté d'importants succès, qui, d'ailleurs, doivent normalement s'étendre à une gamme plus large de produits. Ce sera le cas si, comme on est en droit de l'espérer, le système japonais de distribution, peu efficace et coûteux, se simplifie progressivement à l'avenir pour le plus grand bénéfice du consommateur nippon.

L'offensive doit désormais être menée par nous sur le front de la haute technologie. Certes le Japon n'est pas toujours libre de choisir ses fournisseurs tant ses liens avec les Etats-Unis en matière de défense sont étroits. En dépit de cet obstacle, notre pays a conquis des positions importantes dans les domaines aérospatial et atomique : livraisons d'uranium enrichi, retraitement tant en France à la Hague qu'au Japon même des combustibles irradiés dans les centrales japonaises, ventes d'Airbus et d'hélicoptères. Si le domaine des satellites et des avions de combat nous a jusqu'ici été fermé, il n'en est pas de même pour les lanceurs.

De l'électronique à l'informatique

L'effort devrait porter désormais sur l'électronique professionnelle et sur l'informatique, ne serait-ce que pour contrebalancer la domination japonaise en électronique grand public. Avec Alcatel NV, nous disposons désormais d'une société européenne de tout premier plan, susceptible de répondre aux nombreux appels d'offres internationaux de la NTT (la DGT/France Télécom japonaise) ou de ses concurrents. Il faut profiter de la nécessité politique où se trouve le Japon, en particulier dans ce domaine, de prouver que son marché, après la privatisation des sociétés de télécommunication, est réellement ouvert.

Par ailleurs, les Japonais ont une grande considération pour nos sociétés de services en informatique, et rêvent parfois même à un « regroupement » de nos forces respectives en hardware et en software. Nous n'en sommes pas là, tant s'en faut, mais au moins nos SSII (certaines y songent) devraient-elles s'implanter solidement au Japon.

En ce qui concerne les travaux publics, je prendrai l'exem- (*) Ambassadeur de France.

ple de l'aéroport du Kansai (région d'Osaka-Kyoto-Kobe) qui sera construit en mer. Le concept proposé par Paul Andreu, architecte de l'aéroport de Paris, a été retenu. Il faudrait que nos entreprises n'hésitent pas à affronter le lobby japonais de la construction lors des adjudications à venir.

Parmi les produits de grande consommation, je retiendrais le cas de l'automobile. Le marché japonais a longtemps été considéré - à juste titre - comme impénétrable. Il ne l'est plus désormais, les Allemands l'ont prouvé. A nous de nous engouffrer à leur suite dans la brèche qu'ils ont ouverte.

A condition de disposer de techniques originales, il n'est pas au Japon de secteur qui ne puisse être pénétré : le groupe Bolloré l'a prouvé en se taillant une part considérable du marché nippon dans des produits aussi différents que les sachets de thé ou les papiers spéciaux pour condensateurs. Elf Aquitaine, grâce à l'usine qu'elle vient de construire dans l'île d'Hokkaido, s'apprête à produire en quantités considérables, selon un procédé d'avant-garde, un produit fort banal : l'eau oxygénée.

4) J'arrêterai là une énumération très incomplète pour insister sur quelques idées générales qui doivent, à mon avis, être gardées présentes à l'esprit lorsqu'on évoque les rapports franco-japonais :

- Aucune grande entreprise française, ni même moyenne, ne peut plus se payer le luxe de se désintéresser du Japon ou d'en être absente. A tout le moins devrait-elle avoir sur place une petite équipe chargée d'assurer une veille technologique, tant l'évolution des techniques est rapide au Japon.

- Sur un plan purement financier, il serait souhaitable que d'autres entreprises françaises suivent l'exemple de la CGE, première société de notre pays à faire coter ses actions à Tokyo. L'épargne japonaise est si considérable que les capitaux investis tous les ans à l'étranger dépassent nettement l'excédent pourtant énorme de la balance commerciale. C'est ce qu'ont d'ailleurs bien compris pour leur part les banques françaises, qui fournissent de louables efforts pour vendre au Japon des obligations du Trésor.

- Investir (au sens le plus large du terme) au Japon est coûteux, exige de celui qui s'y résout une grande patience, mais est presque toujours, à terme, rémunérateur. L'indéfectible réévaluation du yen ne profitera qu'à ceux qui s'attendent maintenant à cette tâche.

- Enfin, grâce à la création du marché unique en Europe, nous allons prochainement, à l'instar des Etats-Unis, disposer de sérieux moyens de pression sur le Japon pour le convaincre de poursuivre et d'amplifier le mouvement, déjà amorcé, d'ouverture de son marché.

CATHOLIQUES

Le cœur et la peur

par JEAN-FRANÇOIS SIX (*)

« QUE se passe-t-il donc dans l'Eglise de France ? » Cette question, combien de fois l'ai-je entendue depuis le début de cette année 1988, posée par des hommes de bonne volonté de toutes sortes, qui cherchent à comprendre.

Y a-t-il problème du côté de la « publicité » de cette Eglise ? Certes pas. En quelle année a-t-elle, en quelle année a-t-elle autant fait parler d'elle ? Ses interpellations, comme on dit aujourd'hui, ses interventions, ont été multiples et elles ont fait, pour la plupart, du bruit. Le problème est donc ailleurs ; il est au cœur même de l'Eglise de France. Si l'on prend par exemple la difficulté qu'elle connaît depuis un quart de siècle - une génération - sur le plan de la démographie sacerdotale, on voit que cette difficulté ne trouvera pas de solution par une succession d'appels publicitaires à l'embauche ; il faut d'abord « faire la vérité » comme dit saint Jean, exprimer réellement ce que cette Eglise a réellement dans le cœur.

Nous voilà au fond du problème : manifester le cœur. Or un certain nombre de paroles et d'actes, en cette année 1988, peuvent faire penser que l'Eglise de France est en danger de devenir une secte.

Des réactions précipitées

Discernement absurde ? Qu'on veuille bien réfléchir un peu. On connaît les principales caractéristiques de la secte : le dérobement par rapport au réel, la certitude de posséder, à l'encontre de tous, toute la vérité, le repliement sur soi et sur des bastions sans cesse davantage fortifiés ; et peut-être surtout cette caractéristique que la secte s'efforce de cacher, qu'elle revêt d'un grand manteau épais fait d'inlassable gentillesse et d'innocence excessive, une caractéristique qui se dévoile assez vite si l'on y regarde d'un peu près : la rage incoercible de convaincre.

On doit se demander si l'Eglise de France n'est pas en train de devenir une secte. Lorsqu'elle était en position de force, majoritaire, elle avait la tentation d'utiliser le bras séculier, d'expurger de son sein, après inquisition, les membres non conformes. Aujourd'hui, minoritaire, elle est tentée de se poser en persécutée, de s'estimer victime à tout propos ; et l'on sait comment ce sentiment se retourne aisément : comment celui qui se croit persécuté oriente son activité vers la revendication agressive, vers la réparation d'injustices et de dommages imaginaires, comment il veut surtout administrer les preuves irréfutables de son droit à lui et de l'erreur d'autrui.

Et cette tentation s'exacerbe encore du fait du schisme d'un évêque français qui, lui, a été jusqu'au bout de cette logique, a déclaré l'Eglise assaignée de toutes parts, a condamné dans sa position, à coup de résolutions, y a attiré irrésistiblement des baptisés, prêtres et laïcs, qui ne voient de salut que dans une stratégie faite à la fois de petarochement et d'une série de sorties hors des remparts, en des bandes d'homme désespérés, en attendant des secours venant du ciel.

Comment ne pas voir combien cette stratégie opère une fascination sur beaucoup qui ne sont pas de ce bloc-châssé, combien elle commande même, et assez souvent, les réactions de l'Eglise, qui ne veut pas être de reste. Un exemple ? La précipitation avec laquelle les évêques de l'Est ont français ont parlé de Souveraineté (même prendre le temps de se joindre (les évêques et leurs évêques) ; ils avaient soin de prendre longuement connaissance d'un livre, avant de le mettre à l'index), cette précipitation a en tout particulièrement pour cause leur peur d'être « grillés » au poteau par les laïcs. Ceux-ci exercent, de fait, une pression sur l'épiscopat par une sorte de chantage implicite : « Vous ne témoignez pas comme nous de Jésus-Christ, dissidents, vous ne le défendez pas, vous n'êtes pas prêts à mourir pour lui ».

Il se trouve en France un certain nombre de pratiquants qui, depuis quelques années, ont une peur intense de la modernité, peur des étrangers à la foi - qu'ils soient, et de haut, béats, d'indifférents - ; et il y a comme une surenchère entre les laïcs et certains évêques pour attirer ce peuple de la peur, ce peuple que les évêques se sont donné mission de restaurer ; mais jusqu'à quel prix ? Jusqu'à quelle compromission ?

C'est la peur, « la peur qui fait plus de mal que le mal », disait François de Sales, c'est elle qui retrécit le tissu ecclésial et l'amène à se réduire en secte. Faut-il rappeler que les apôtres, après Pentecôte, font sauter les portes du Cénacle et partent vers les quatre coins du monde. On se demande pourquoi, depuis que les assemblées de Lourdes existent, pourquoi n'y a-t-il jamais eu autant d'hommes de bien clos - les évêques ont exclu même les secrétaires généraux de l'épiscopat - qu'à la dernière assemblée ? Pourquoi ne pas ouvrir les portes et aller dans les centres des problèmes de l'Eglise de France ?

Peurs, anxiétés, frilosités, tout cela entraîne une politique volontariste où l'on veut montrer qu'on est là, marquer le coup, imposer son magistère, affirmer l'évidence. On cherche à l'extérieur, par le fait même, ce qu'on n'est pas fasciné par la magie des images, à prendre en main les espaces médiatiques en pesant convertir les foules par ce moyen ; on lève l'écran à l'intérieur à avoir pour évêques des moines batailleurs domant des coups de

Vous-voilà donc, dit-on au assés-tôt avec véhémence, renoncer à annoncer l'Evangile ? Je n'ai pas l'intention, comme le voulait Lénine, de m'enfermer dans une secte ; et j'ai l'intense désir au cœur de présenter aujourd'hui et en clair l'Evangile du Christ. Mais il faut être cohérent avec l'Evangile : celui-ci ne peut être annoncé d'importance comment ; à vouloir hier le faire par force par l'inquisition, on est en train de le dénaturer ; et encore, nouvelle véhémence : « Mais il faut défendre la morale ! ». Une chose est la morale, c'est un essai de mieux aimer chaque jour davantage, d'avoir à honneur d'être chaque jour mieux-homme et de mieux vivre avec autrui ; autre chose est le moralisme, hautain, bigot, pharisaïque, inquisition moderne qui juge sans voir ce que vivent les êtres, nos contemporains, nos frères, au plus profond de leur esprit et de leur cœur.

L'avenir des humbles

« Dans convaincre », dit Péguy, il y a vaincre. Et Mounier a parlé du « goût de terrasser plus puissant que la joie de communiquer ». L'avenir, pour l'Eglise de France, n'est pas du côté de ceux qui, apeurés, sont obsédés de terrasser ; elle est du côté de ceux, ils se taisent beaucoup mais sont nombreux, qui vivent « la joie de communiquer ». Je pense à tous ces prêtres qui, comme le Horsain, se sont insérés dans l'épaisseur de la terre où ils ont été plantés, aux prêtres qui sont devenus de ce monde du travail que l'Eglise avait ignoré ; à tous les chrétiens de tous âges, les parents, les éducateurs, qui ne veulent pas enfoncer du moralisme ou des principes doctrinaux dans la tête des jeunes mais partager simplement ce qui forme un bonheur de leur existence ; à tous les chrétiens-laïcs, évêques, prêtres, qui acceptent de se laisser interroger par l'Esprit-Saint à travers leurs rencontres avec ceux qui ont de tout autres convictions que la foi chrétienne. Voilà le peuple de Dieu, non plus le peuple de la peur, mais de l'espérance.

Le Dieu de l'Evangile est un Dieu caché, un Dieu qu'on cherche toujours et qu'on ne possède jamais, un Dieu qui on cherche sans cesse avec ardeur et qu'on propose avec une infinie douceur, un Dieu qui reçoit des coups et pour lequel on reçoit des coups mais pour qui on ne donne pas de coups, pour qui on ne fait pas de coups, mais pas des coups de pub ; et il est temps, là-dessus, de cesser de vouloir s'aligner sur ce que saint Jean appelle « le monde ».

Notre Eglise est l'Eglise des humbles, celle, en France, de Jeanne la bergère à Thérèse de Lisieux, de Vincent de Paul à Charles de Foucauld, celle de tous les obscurs qui ont le cœur ardent, non pas de gouverner contre les « ennemis de la religion » et de les attirer au pied du mur, mais de comprendre le cœur de l'autre, en commençant par le pauvre, l'étranger, le méchant, l'agnostique, l'exclé ; celle de tous ceux qui manifestent, ainsi dans leurs actes que l'Eglise du Christ, comme disait Thérèse de Lisieux, son fondamentalisme : un cœur brûlant d'amour.

N'est-il pas temps de revenir à l'Evangile, de revenir à la douceur et à la paix de Jésus de Nazareth ? (*) Evêque, écritain.

Le Monde
7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL Le Monde
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs : Hubert Bonvois-Méry (1944-1969), Jacques Fauret (1969-1982), André Laurens (1982-1985)
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du Monde », Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, président, et Hubert Bonvois-Méry, fondateur.
Administrateur général : Bernard Wouta.
Rédacteur en chef : Daniel Verzet.
Correspondant en chef : Claude Sales.

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 - Tappez LEMONDE
code d'accès ABO

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composés 36-15 - Tappez LEMONDE

Le Monde
PUBLICITE
5, rue de Montesson, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 296 136 F

BULLETIN D'ABONNEMENT

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

Trimestre	FRANCE	BENELUX	SUÈDE	AUTRES PAYS
3 mois	354 F	399 F	504 F	687 F
6 mois	672 F	762 F	972 F	1337 F
9 mois	954 F	1089 F	1404 F	1952 F
1 an	1200 F	1380 F	1800 F	2530 F

TARIF VALABLE JUSQU'AU 31-12-1988

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.
Pour vous abonner RENVoyer CE BULLETIN accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus.

Changements d'adresse obligés en prévision : nos abonnés sont invités à formuler leur demande dans sept semaines avant leur départ, sous la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

BULLETIN D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE

3 mois

6 mois

9 mois

1 an

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Localité : _____

Pays : _____

Veillez avoir l'obligation d'envoyer les sommes promises en capital et d'imprimé.

Etranger

URSS : dans Lenakan et Spitak dévastées L'attente sans fin des Arméniens

EREVAN
de notre envoyé spécial

Le Noël arménien se fête le 6 janvier. Mais on ne le célébrera pas cette année dans le nord de l'Arménie frappé par le tremblement de terre. Au quartier général des organisations médicales françaises à Lenakan, on a tout juste pris le temps d'échanger un baiser à la ronde entre le déchargement de deux camions venus d'Erevan avec du matériel.

Comment avoir le cœur à la fête dans le squelette d'une ville qui n'en finit pas de dégager ses morts des ruines ? Lenakan comptait deux cent quatre-vingt mille habitants. Aux dernières nouvelles, vingt mille corps ont été sortis des décombres. A peu près autant de personnes sont portées disparues. Une première partie de la population a quitté la ville, par familles et par écoles entières, pour s'installer dans d'autres parties de l'Arménie ou de l'URSS.

Ces départs sont présentés comme « temporaires », mais personne ici n'est capable de dire combien le « temporaire » durera. Cadre de banque et patron d'une coopérative du bâtiment, Melkon Sadatirov a envoyé femme et enfants à Minsk, dans un centre des syndicats. Sa maison a été entièrement détruite. Miraculeusement, sa femme et l'un de ses enfants en sont sortis indemnes ; de même, un autre de ses enfants a échappé par miracle à l'effondrement de son école, où cent trente élèves ont trouvé la mort. « Pour le moment, le gouvernement a planifié les séjours, les allocations pour les six prochains mois », observe M. Sadatirov. Après, on verra bien...

Mais dites-nous ce que nous allons devenir ? Cette vieille dame qui attend comme les autres devant l'un des centres de distribution de vêtements de la ville se trompe d'interlocuteur. Ce n'est pas, comme elle le croit, à un officier du gouvernement qu'elle s'adresse, mais à un médecin français d'origine arménienne.

La principale occupation consiste aujourd'hui à attendre. Attendre on ne sait quels lendemains dont seuls

quelques fonctionnaires ont peut-être une idée. La télévision à Erevan a diffusé l'autre soir une longue émission sur le plan de reconstruction envisagé. Le premier ministre soviétique, M. Ryzkov, a annoncé son retour dans la région pour la mi-janvier. Mais ses déclarations paraissent bien dérisoires, aussi bien à Lenakan qu'à Spitak et dans toutes les zones les plus dévastées par le cataclysme.

La phase de déblaiement avance toujours avec lenteur. Au quartier général chargé de la coordination des opérations à Lenakan, on reconnaît qu'il faudra plusieurs mois de travail pour faire place nette. Dans la ville, une véritable forêt de camions-bennes, d'excavatrices, de pelleteuses en tout genre, grattent nuit et jour la lumière des phares. Tous les moyens disponibles venus des autres Républiques ont apparemment été concentrés à Lenakan : des engins bons pour la ferraille et des machines ultramodernes amenées par l'Office technique des opérations de secours de la République fédérale d'Allemagne venus avec leurs propres chauffeurs.

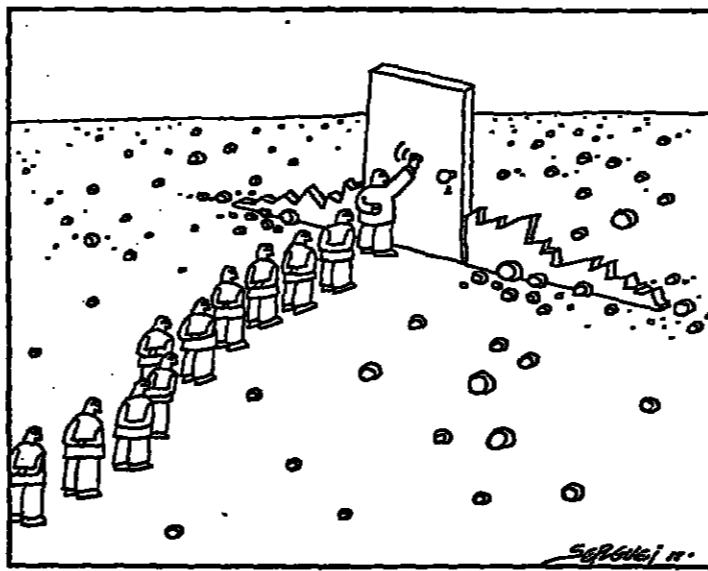
Vider la ville

Ce travail de fourmi est rendu d'autant plus pénible par les conditions atmosphériques. La nuit, le froid descend à l'Arménie, jusqu'à -15°C. Ouvriers et soldats se réchauffent auprès de grands feux de bois. Le combustible ne manque pas : on utilise même les cercueils devenus moins nécessaires depuis qu'on extrait de moins en moins de morts. On gratte cependant encore avec précaution, en découvrant les ferrailles au chalumeau. Les familles sont présentes sur tous les chantiers, espérant retrouver un objet, un bijou, ou le cadavre d'un être cher porté disparu.

Un semblant de vie s'est ainsi maintenu dans la ville : va-et-vient de familles venant récupérer leurs biens, empaquetant quelques affaires avant de quitter les lieux, attente dans les queues de distribution, discussions infinies autour des

feux de bois. Les étrangers sont les bienvenus, surtout ceux d'origine arménienne, indispensables aux équipes de secours pour assurer le contact avec la population. Le moindre bavardage devient prétexte à accroupissement comme cela... pour faire quelque chose, donner un renseignement, se plaindre aussi parfois.

Raphaël K., à peine la trentaine ; sa femme et son enfant ont disparu



Spitak abandonné

Spitak, ville qui était la plus proche de l'épicentre du séisme : d'immenses camps de toile amoncellent l'entrée de ce qui fut une cité de trente mille habitants environ. Elle n'a pas été vraiment rasée, mais littéralement cassée en morceaux et ceux qui restent debout n'attendent qu'un souffle pour s'effondrer. Une gigantesque coopérative de grain, ionbeaux de sacs pesant cent, est devenue la mangroire des dizaines de milliers de passereaux qui grouillent comme des mouches sur les silos fracassés. Partout, on rencontre ces mêmes visages rougis par le froid, exprimant le vide. Et là encore l'attente, peut-être ici plus exaspérante encore, car contrairement à Lenakan où les opérations de déblaiement créent une impression d'activité, Spitak semble aujourd'hui abandonnée. Il y a peu d'engins dans la ville. « On n'intervient que là où on nous le demande », dit un responsable du Parti communiste local : 12 000 morts, 2 000 disparus pour Spitak et les 12 villages environnants qui comptent 45 000 habitants. Certains responsables parlent de 20 000 morts, soit près de la moitié du district. « Ma fille est morte, ma femme est à l'hôpital, mon fils a été amputé. Je suis venu enterrer ma fille. » Entouré de ses frères venus d'Erevan, cet homme d'une quaran-

taine d'années cherche dans les décombres ce qu'il peut récupérer. Le choc a ouvert sa maison en deux. Casseroles, litige, quelques vêtements sont entassés dans la voiture. « Jamais je ne reviendrai ici », jurait-il.

Au centre médical, un laboratoire d'analyses a été installé. On y examine chaque jour des dizaines d'échantillons d'eau prélevés dans la région. « Pas de contamination », nous assure un médecin. Pas d'épidémie non plus. Le seul problème est qu'il n'y a pas assez de personnel médical pour répondre à la demande de soins courants. La plupart des médecins locaux ont été tués par le tremblement de terre. Des dispensaires ambulants et l'aide de médecins extérieurs, ainsi que le proposent les organisations humanitaires, seraient les bienvenus, estime-t-il.

HENRI DE BRESSON.

Les locaux d'une radio arménienne saisis à Marseille. Un ou plusieurs inconnus se sont introduits, le dimanche 25 décembre, en fin d'après-midi, dans les locaux de Radio-Ayp, une radio arménienne installée boulevard Jean-Labro, à Marseille. Le matériel du studio a été détruit par les agresseurs qui ont allumé un incendie avant de quitter les lieux. L'action n'avait pas été revendiquée, mardi, en fin de matinée.

RFA

Les Mémoires de l'espion est-allemand Günter Guillaume sont passés à l'Ouest...

BONN
de notre correspondant

Günter Guillaume, l'espion est-allemand, dont la découverte provoqua la chute du chancelier Willy Brandt en avril 1974, donne de ses nouvelles. Sous la forme d'un volume de Mémoires de 428 pages qui vient de paraître à l'Ouest par des voies détournées et dont le magazine Der Spiegel publie cette semaine de Noël quelques extraits jugés par lui significatifs.

L'homme qui est aujourd'hui âgé de soixante et un ans, même, depuis son échange en 1981, une vie discrète à Berlin-Est. Il porte la barbe et fait les journalistes. Sa femme, complice et condamnée avec lui à huit ans de prison en 1975, l'a quitté ; son fils, Pierre, est passé à l'Ouest en 1987 et ne veut plus entendre parler de son père, menant en RFA une nouvelle vie sous un nouveau nom.

Le texte qui a franchi le mur doit être pris avec des pincettes : établi sur la base du récit de l'espion à un journaliste est-allemand décédé depuis, il a été relu attentivement dans les bureaux du ministre de la sécurité d'Etat, de la RDA avant qu'une « fuite » ne le porte à la connaissance de lecteurs occidentaux.

Selon Der Spiegel, il devrait bientôt faire l'objet d'une édition à tirage limité en Allemagne de l'Est, publiée par la Militär-Verlag, maison d'édition de l'armée. Mais, en l'état, il apporte tout de même quelques précisions intéressantes sur l'une des affaires les plus sensationnelles de l'histoire des rapports Est-Ouest depuis 1945. Günter Guillaume expose avec un grand luxe de précisions la manière dont il est parvenu, comme agent de la RDA infiltré en 1956, à faire carrière dans le SPD à Francfort, jusqu'à se retrouver en 1969 sollicité pour faire partie de l'état-major du chancelier Brandt qui venait de prendre le pouvoir. On apprend ainsi que, soupçonné par les services du contre-espionnage dès l'époque de sa nomination, il fut tout de même jugé apte au service rap-

proché du chancelier parce que la seule « source » qui aurait pu le confondre avant qu'il ne puisse niire était décédée, ce que lui avoua seulement Horst Ehmke, alors chef du cabinet de Willy Brandt, avant de donner son feu vert à sa nomination. Devenu l'intime du chancelier, toujours là pour rendre service, Günter Guillaume avait aussi sa faire discret, à tel point que, comme l'a déclaré Egon Bahr lors de son procès, « il était toujours présent, mais on ne le remarquait jamais ».

De très sérieuses présomptions

Les Mémoires de Günter Guillaume ne sont pas dénués d'arrière-pensées politiques très actuelles, dans la mesure où elles mettent en cause des hommes politiques toujours en activité, Horst Ehmke, Egon Bahr, et surtout le ministre des affaires étrangères Hans Dietrich Genscher, qui était à l'époque ministre de l'Intérieur, donc chargé du contre-espionnage. La question-clé reste en effet la suivante : pourquoi n'avait-on pas mis Willy Brandt au courant des soupçons qui s'élevaient cessé de courir sur le compte de son intime ? Pourquoi, alors que les services secrets avaient des présomptions très sérieuses contre lui, l'a-t-on laissé accompagner le chancelier lors de vacances en Norvège pendant l'été 1973, un séjour au cours duquel il eut accès à des documents très secrets qu'il fit passer en RDA ?

L'interprétation de Guillaume est que les hiérarques du Parti social-démocrate, Herbert Wehner essentiellement, et l'allié FDP, Hans Dietrich Genscher, ont sciemment laissé Willy Brandt s'enfermer, pour accélérer le passage d'Helmut Schmidt à la chancellerie. Ainsi, au bout du compte, ce ne serait pas l'espion Guillaume qui aurait fait tomber Willy Brandt, mais ce dernier qui l'aurait entraîné dans sa chute. Une hypothèse hardie qui a pour essentiel mérite de renvoyer la balle d'une « sale affaire » dans le camp occidental, au moment même

où, à l'occasion de la célébration de son soixante-quinzième anniversaire, l'ancien chancelier est l'objet d'hommages grandiloquents venant de sous les horizons politiques. Les protagonistes de cette singulière histoire n'ont pas encore réagi à la publication des extraits des Mémoires de Guillaume à l'exception de l'ancien chef de l'Office de protection de la Constitution (contre-espionnage), Günther Nolau, aujourd'hui retraité, qui écrit : « Je n'ai malheureusement pas pu transmettre moi-même au chancelier les soupçons qui pesaient sur Guillaume. C'est Genscher qui l'a fait. On sait à peu près ce qu'il lui a dit. Nous lui avions donné l'état civil de Guillaume, et il a simplement demandé à Willy Brandt s'il y avait dans ses services quelqu'un portant un nom français. Cela donnait l'impression qu'il n'était au courant de rien. Or M. Genscher savait beaucoup de choses... »

LUC ROSENZWEIG.

ESPAGNE

Reprise laborieuse du dialogue entre le gouvernement socialiste et les syndicats

MADRID
de notre correspondant

Les fils du dialogue interrompu, entre le pouvoir socialiste et les syndicats, commencent lentement à se renouer en Espagne. Après plusieurs mois d'invectives mutuelles et d'une mobilisation syndicale, le président du gouvernement, M. Felipe Gonzalez, et les secrétaires généraux des deux grandes centrales, MM. Nicolas Redondo, de l'UGT (socialiste) et Antonio Gutierrez, des Commissions ouvrières (communistes), se sont enfin réunis, le lundi 26 décembre, durant quatre heures, afin d'aborder l'ensemble de leur lourd contentieux.

M. Gonzalez avait déjà invité les deux syndicalistes à lui rendre visite, jeudi 22 décembre, en compagnie du président de la Confédération patronale (CEDE), M. José-María Cuevas. Ce dernier s'était finalement rendu seul au rendez-vous - dont il était sorti très optimiste - MM. Redondo et Gutierrez exigeant un véritable tête-à-tête avec le président du gouvernement, sans la présence des chefs d'entreprise.

Le principal mérite de la rencontre de lundi est sans doute d'avoir eu

lieu. D'un côté comme de l'autre, on n'en attendait aucun résultat spectaculaire. « La réunion a été très longue, mais avec peu de progrès », a affirmé M. Gutierrez. M. Gonzalez s'est lui aussi montré réservé, reconnaissant que « la concertation sociale telle que nous l'avons pratiquée durant onze ans », c'est-à-dire de manière tripartite, « semble aujourd'hui très difficile ». Le président du gouvernement a développé devant ses interlocuteurs les thèses qu'il avait exposées le mercredi précédent devant le Parlement (le Monde du 23 décembre) concernant les cinq grandes revendications présentées par les centrales. Il a confirmé qu'il était disposé à « mettre dans le tiroir » son plan d'emploi pour les jeunes, qui avait constitué le détonateur de la crise. Il a par ailleurs proposé la création d'un groupe de travail qui, dès le début de janvier, examinera en détail les quatre autres points. Une proposition acceptée par les syndicats, qui ont nuancé leur position antérieure en indiquant que s'il n'était pas question de renoncer à leurs cinq revendications, il était toutefois possible de les négocier.

« Nous sommes revenus dix-huit mois en arrière, lorsque les discus-

sions pour parvenir à un grand accord social ont commencé », affirmait lundi soir un proche de la présidence. Les négociations qui sont sur le point de s'ouvrir ont-elles des chances d'aboutir, à un moment où les syndicats sont persuadés d'avoir le vent en poupe et sont donc moins enclins aux concessions ? Du côté du gouvernement, on affirme que MM. Redondo et Gutierrez peuvent difficilement refuser la main tendue par M. Gonzalez sans perdre aux yeux de l'opinion le terrain qu'ils avaient gagné grâce au succès de la grève du 14 décembre. La ballé, ajouta-t-on, est désormais dans leur camp.

Reste que le problème de fond demeure. Tandis que le président du gouvernement demande une négociation globale : « Si l'on se met d'accord sur une revendication, il faut également se mettre d'accord sur la manière de dégager les ressources qui la financent », a-t-il souligné à ce propos. Les syndicats, eux, affirment ne pas vouloir « assurer la coresponsabilité » de la politique économique du gouvernement. Les négociations, dans ces conditions, promettent d'être laborieuses !

THIERRY MALINAK.

Libère de l'espion Fondation Saint-Simon

Pierre Rosanvallon

La question syndicale

Du déclin syndical aux coordinations... pour comprendre en profondeur la crise sociale actuelle.

"Il faut saluer l'étude intelligente et lucide de Pierre Rosanvallon."
Michel Delebarre (Fortune)

"Pierre Rosanvallon est brillant [...] il vient de lancer un nouveau pavé dans la mare."
Michel Noblecourt (Le Monde)

"Grand prix 1988 du meilleur ouvrage de gestion sociale" décerné par l'Institut ADIA.

Almann-Lévy

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Europe

PAYS-BAS : face à la grogne et aux revendications

Les vertus et les limites de la méthode Lubbers

LA HAYE de notre envoyé spécial

Pourquoi je manifeste ? Mais tout simplement parce que je suis contre la politique du gouvernement. Si les projets de réforme universitaire du ministre de l'Éducation sont adoptés, ma bourse, actuellement de 800 florins par mois (environ 2 400 F) ne sera plus que de 250 florins. Autant arrêter mes études ?

Celle-ci sait bien en effet que le secteur éducatif a été une des principales « victimes » de la politique d'austérité drastique menée par la coalition libérale-chrétienne-démocrate au pouvoir depuis 1982. La grogne des étudiants a ainsi immédiatement suivi celle des policiers, qui ont occupé le devant de la scène pendant plusieurs semaines.

Ces actions des policiers - pas toutes judicieuses - furent couronnées de succès puisque leurs revendications ont été en grande partie prises en compte par le gouvernement, qui semble comprendre la nécessité de lâcher un peu de lest.

Alors que la catastrophe de Lockerbie reste inexplicable Un Boeing-727 d'Eastern Airlines perd un morceau de son fuselage

Un Boeing-727 de la compagnie Eastern Airlines s'est posé, lundi 26 décembre, en catastrophe à Charleston (États-Unis) après l'apparition d'une déchirure de 45 cm sur 20 cm dans la partie arrière gauche du fuselage, au-dessus des derniers sièges. L'appareil se trouvait à 10 000 mètres d'altitude et transportait cent dix personnes de Rochester à Atlanta lorsqu'un fort courant d'air, suivi d'une explosion et d'une décompression, a fait tomber les masques à oxygène devant les passagers qui les ont gardés sur le nez jusqu'à l'altitude de 3 000 mètres. Le pilote a pu poser l'avion sans encombre.

Le morceau de fuselage, qui a ôté sous l'effet de la différence de pression entre l'intérieur de la cabine et l'atmosphère plus rare en altitude, est resté attaché au fuselage. Selon un porte-parole de la compagnie Eastern, l'avion était âgé de vingt ans et il avait été inspecté pour la dernière fois au mois de septembre 1988.

Cet incident relancera les supputations sur les causes de l'explosion en vol du Boeing-747 de Pan Am tombé, le 21 décembre, sur la ville de Lockerbie (Grande-Bretagne). En effet, les tenants d'une défaillance structurelle de cet avion estiment qu'une rupture d'une pièce essentielle a pu provoquer l'explosion en vol du Boeing. Pour départager cet avis de celui des experts qui penchent pour un attentat, les recherches se poursuivent dans les bois, les champs et les lacs proches de Lockerbie afin de récupérer un maximum de débris et notamment ceux de l'aile gauche, qui n'a pas été retrouvée.

Le concertation d'automne avec les syndicats qui s'ensuivit fut, de l'avis unanime, un succès puisque représentants des travailleurs et gouvernement ont sorti satisfaits, les premiers estimant avoir obtenu de substantielles concessions, le second jugeant qu'il n'avait pas « lâché grand chose ». Là encore, on retrouve la « méthode Lubbers » : laisser monter la pression et puis... la faire retomber.

Cette méthode donna toute sa mesure lors de l'affaire, complexe s'il en est, dite du passeport européen, qui fit la une des journaux pendant plusieurs mois : retard dans l'impression des nouvelles pièces d'identité, augmentation impressionnante des coûts par rapport aux devis initiaux... Le rapport d'une commission d'enquête parlementaire insiste sur le peu de sérieux avec lequel le gouvernement avait mené cette affaire. Mais, pour le moment du moins, celle-ci ne révèle aucune corruption.

Des sacrifices difficiles « C'est très important pour nous, parlementaires, de contrôler la gestion du gouvernement », répliqua un député chrétien-démocrate, pourtant du parti du premier ministre. Celui-ci laissa la polémique se développer sans pratiquement intervenir.

Fin septembre, les députés, même les alliés libéraux, chargent à boulets rouges contre le gouvernement. A minuit, Ruud Lubbers monte à la tribune. Au terme d'une courte allocution - « comme d'habitude, il a bien parlé mais on ne sait pas très bien ce qu'il a voulu dire exactement », commente un député - le premier ministre, et là c'est clair, déclare qu'il est prêt à mettre en jeu la démission de son gouvernement.

Une heure après, l'affaire était réglée, les députés de la coalition admettant que celle-ci ne valait tout de même pas de sacrifier le gouvernement.

Dans ce pays où, traditionnellement, le premier ministre - et de

ministre-président - n'est en fait que le « primus inter pares », Ruud Lubbers se rapprocherait plus de sa conception du pouvoir du président de la République française. N'a-t-il pas, lui aussi, laissé planer un certain doute quant à sa participation au scrutin de 1990, avant d'annoncer qu'il sera encore à la tête de ses troupes chrétiennes-démocrates ?

Lubbers qui, dit-on, téléphone régulièrement à ses ministres pour leur dire : « Il n'y a rien de particulier, je voulais seulement vous parler », s'attache essentiellement à remettre l'économie néerlandaise sur les rails de la rigueur.

Croyant vivre éternellement à l'abri du pactole gazier et des recettes juteuses de ses grandes entreprises (Shell, Unilever, Philips, Akzo), les gouvernements distribuèrent allégrement les deniers publics, mettant au point un système d'assurances sociales parmi les plus sophistiqués et les plus généreux du monde. Les sacrifices en seront d'autant plus difficiles.

Les deux coalitions chrétienne-démocrate libérale, taillent à coups de serpe dans le budget de l'État. Aujourd'hui, si elles ont réussi leur pari économique - croissance légèrement supérieure à celle des autres pays de la CEE, excédent de la balance commerciale, redynamisme des entreprises, réduction de la croissance des investissements - elles ont en partie raté leur deuxième pari : celui de faire dimi-

ner le chômage, qui reste un des plus élevés de la Communauté. D'où la tentation carrossée par de nombreux dirigeants chrétiens démocrates et même libéraux de relâcher un tant soit peu la politique de rigueur afin d'aborder les élections de 1990 avec un bilan social plus alléchant. D'autant plus que le principal parti d'opposition, le parti socialiste (PVDA) se présente maintenant avec un « look » terriblement rafraîchi. « Nous sommes un parti de gouvernement et sommes prêts à diriger même avec les chrétiens-démocrates ou les libéraux », affirment les socialistes lorsqu'ils ont mis au point leur nouveau programme.

Le grand marché Un premier ministre au-dessus de tout soupçon - sans parler d'une réputation véritablement populaire ; une opposition « constructive » ; une économie revivifiée...

Tout « bouge » donc au pays des tulipes ? Voilà même que les drogues commencent à quitter Amsterdam. Pourquoi alors ce sentiment étrange, cette sorte de crainte diffuse que l'on sent sourdre lorsque les Néerlandais évoquent leur avenir ?

En fait, les Pays-Bas, longtemps le meilleur élève de la classe européenne semblent redouter maintenant les perspectives offertes par le grand marché de 1993.

Pas tant économiquement : leurs entreprises, comme leurs exploitations agricoles sont bien armées. Mais eux qui se sont toujours battus pour une Europe supranationale - d'où leurs démêlés épiques avec la France du général de Gaulle - semblent avoir peur maintenant de voir une Europe qu'ils imaginent souvent dominée par les « grandes » nations.

S'ils n'ont pas toujours l'avouer, ils se satisfaisaient finalement assez bien de vivre partagés entre leurs deux troyennes : celle du grand large et donc des États-Unis et celle de la proximité et donc de l'Europe.

En attendant, les Néerlandais continuent à cultiver cet art de la tolérance, l'une de leurs vertus premières. Prochain, les postes vont être privatisés. Alors que les Français semblent voués éternellement à nationaliser puis à privatiser, à tricoter on a détecté leurs yeux, à tricoter on a détecté leurs yeux, à tricoter on a détecté leurs yeux, à tricoter on a détecté leurs yeux.

Dans un premier temps, les actions seront détenues par l'État. A charge pour celui-ci de vendre ses actions au public dans les années à venir. Tout simplement.

JOSÉ-ALAIN FRALON.

ITALIE : dernier secrétaire survivant du Parti fasciste

Carlo Scorza est mort

Carlo Scorza, le dernier secrétaire survivant du Parti national fasciste italien, est décédé vendredi 25 décembre, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, dans sa résidence de Castagno d'Andrea, en Toscane.

D'abord responsable de la fédération de Lucques (Toscane), ensuite député, puis membre du Conseil national fasciste, Carlo Scorza est finalement nommé par Mussolini secrétaire du Parti fasciste le 17 avril 1943.

Malgré une mésaventure avec le Duce dès le mois de juillet de la même année, c'est lui qui, le 24 juillet, avertit Mussolini de la décision de Dino Grandi - l'un des membres du Conseil - de faire voter le lendemain un ordre de jour le désavouant. Cette mise en garde vint lettre morte pour Mussolini, qui est mis en minorité au Conseil et arrêté quelques heures plus tard.

Carlo Scorza, soumis à un procès sous la République de Salò, dans le nord de l'Italie, puis remis en liberté, s'exile en Argentine, après la deuxième guerre mondiale, où il est accueilli par le général Peron jusqu'à son retour en Toscane en 1955. Dès lors, il réécrit paisiblement dans sa résidence, ayant pris soin de laisser des instructions testamentaires pour que sa mort ne soit dévoilée qu'après ses funérailles. - (AFP, UPL)

Afrique

La guerre civile dans le sud du Soudan

Juba, ville-otage

(Suite de la première page.) Celui-ci débute le 27 novembre. Depuis un mois, Juba est sous perfusion.

Chaque jour, dès l'aube, un Hercules C-130 se pose à Juba, en provenance soit d'Entebbe (Ouganda), soit de Nairobi (Kenya). Un autre arrive un peu plus tard. Affrétés à une compagnie de Miami, la Southern Air Transport, par le Programme alimentaire mondial (PAM), une agence des Nations unies, ces appareils gros porteurs alimentent Juba, au sens fort du mot, de 80 tonnes en maïs et haricots par l'essentiel, au rythme de cinq rotations quotidiennes. Les organisations caritatives coordonnent elles-mêmes la distribution de la nourriture jusqu'aux camps de réfugiés, ce qui limite les risques de contagion. Un vol cargo de la compagnie nationale Sudan Air, reliant Khartoum à Juba, apporte un complément de vivres, dont l'armée a la charge.

Les résidents de Juba, d'un quartier à l'autre, font longuement la queue, une carte d'approvisionnement à la main, devant les coopératives où ils achètent, à un prix fixe, la ration familiale de maïs.

Dans un immense camp proche du fleuve, la messe dominicale, dite par un missionnaire italien, s'achève dans une chapelle de fortune. Sous un auvent de bambou, des groupes d'enfants attendent, sagement assis près des chaudrons fumants, l'heure du repas quotidien. Ils ont droit à une demi-litre d'un « porridge » de maïs qui tient au corps. Mais leur faim se réveille bien avant l'heure du prochain déjeuner. Au camp de Tomping, les réfugiés sont plus chancés. Ces pasteurs de l'éthnie Moudari peuvent boire le lait de leurs vaches sauvées de l'exode.

Il y a à Juba, plusieurs petites villes-garnisons de l'Équatoria, encerclées par l'APLS, sont à bout de forces. A Yei, où s'entassent 100 000 habitants, plus d'un sur deux est « déplacé ». Sur l'aéroport - entre les mains des rebelles - aucun avion ne s'est posé depuis avril. Torti, elle, compte 5 000 soldats pour 7 000 civils dans le plus grand dénuement. L'évêque catholique de la ville, Mgr Paride Taran, vient de lancer un appel au secours. La nourriture y est devenue si rare qu'une cuillerée de sel coûte l'équivalent d'une semaine de salaire. Les habitants en colère voient les avions du pont aérien passer au-dessus de leurs têtes. Les plus désespérés ont les plus courageux quittent la ville à pied et tentent de gagner Juba, à 100 kilomètres de là. Encore leur faut-il passer entre les mailles de la guérilla.

L'hôpital général de Juba est un lieu livide, trop propre, trop silencieux et aux trois quarts vide, sans électricité, sans médicaments et surtout sans nourriture. A la lueur d'une bougie, une mère velle sa fille. Celle-ci s'appelle Mimela, a

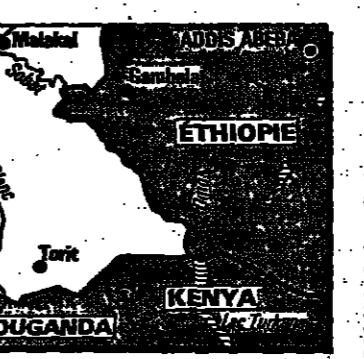
trois ans et pèse 7 kilos. Pour survivre, il ne lui manque qu'une chose : manger. Les douze médecins sont compléts et dévoués. La France a proposé de réhabiliter leur hôpital (le Monde du 13 décembre). En échange, le gouvernement de Juba a promis que les médicaments ne seraient plus indûment retenus en douane, et que les malades auraient



de quoi manger. Car, faute de nourriture, qui diable viendrait ici, sinon peut-être pour mourir en paix ?

L'indifférence du Nord Vue de Juba, comme Khartoum semble lointaine ! Grande est l'indifférence du Nord musulman aux

malheurs du Sud animiste et chrétien... Elle confine souvent au cynisme. Ainsi, le ministre en charge des réfugiés, M. Hassan Ali Shibu, qualifiait récemment les familles de « pure création des médias ». Les gens de l'Équatoria déplorent la dévotion gouvernementale à leur égard. En visite à Juba il y a deux semaines, le secrétaire d'État à l'action humanitaire, M. Bernard Kouchner, fut reçu comme le Messie. Un ministre français ici, alors qu'aucun membre du gouvernement soudanais n'avait daigné venir à Juba depuis six mois ! « Vous rendez-vous compte ? », répétait le gouverneur à son hôte. Un chiffre résume le sous-développement du Sud : sur un territoire grand comme la France, l'Allemagne et l'Italie réunies, on ne



trouve que 8 kilomètres de route asphaltée. Au centre de Juba. Le Soudan, au Palais trop souvent, possède plusieurs fois. Le peuple de l'Équatoria dit de celui du Bah-el-Ghazal. La région de Juba arbore traditionnellement des tribus « équatoriennes » qui nourrissent des sentiments ambivalents envers les Dinkas, la principale ethnie du Sud. Comme tous les Noirs du Sud, les Équatoriens ven-

ent préserver leur identité religieuse et culturelle tout en obtenant enfin leur part d'un budget de développement contrôlé par le Nord musulman. Ils ont fait de la lutte que le mouvement rebelle Anyanya 1, né à Juba, mena avec succès de 1963 à 1972 pour le « droit à l'autodétermination » du Sud.

De leurs pères séparatistes, ils ont hérité le goût d'une large autonomie dans un système fédéral authentique. Pourtant, ils gardent un souvenir assez mitigé de l'époque (1972-1983) où l'autonomie fut en vigueur. La raison en est simple : le pouvoir sudiste, démographie oblige, fut alors restreint géographiquement. Au fond, les Équatoriens s'accommoderaient bien de la division du Sud en plusieurs régions qui leur permet d'échapper à la tutelle des Dinkas. Mais n'est-ce pas cette division, il est vrai décidée arbitrairement en 1982 par le président Nemeiry, qui ralluma la guerre civile au Sud, donnant naissance au mouvement Anyanya 2 et à l'APLS ? Le premier se rallia au régime en 1985, le second poursuit son combat.

Régionalistes avant tout, les gens d'ici ne peuvent être au diapason d'un John Garang qui cultive des idées socialistes et une ambition résolument nationale. Juba comprend mal ces rebelles - il est vrai dépourvus de bases et, de ce fait, souvent incontrôlés - qui l'assiègent sans avoir les moyens de la contraindre, et encore moins de la tenir. L'épreuve de cette ville, prise entre les feux croisés d'une armée et d'une guérilla également brutales, affamée au bord d'un fleuve si généreux, est à l'image du gâchis soudanais. Alors, Juba écoute sans trop y croire les rumeurs de paix venues du Nord et, chaque matin, regarde le ciel d'où vient son salut.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

EN BREF

● ALGÈRE : prestation de serment du président Chadli. - Le président Chadli, qui a été réélu à la magistrature suprême, jeudi 22 décembre, pour un troisième mandat de cinq ans, a prêté serment, lundi. Dans une allocution diffusée par la radio et la télévision, le chef de l'État algérien s'est engagé « devant le peuple » à appliquer « les décisions prises par le somme congrès du FLN », ainsi qu'à « les engagements pris avant et après » ces sessions. Il a aussi promis une réorganisation de la vie politique pour « permettre à toutes les forces nationales de contribuer au développement du pays et d'émettre leurs points de vue ». Ces forces pourront s'exprimer en toute liberté « au sein du pays », a-t-il déclaré. - (AFP).

● ANGOLA : l'UNITA respécifie l'accord de New-York. - Les rebelles angolais de l'UNITA ont fait savoir, samedi 26 décembre, dans un communiqué, qu'ils respectaient l'accord de paix signé, jeudi, à New-York entre Cuba, l'Angola et l'Afrique du Sud. « Mais nous n'accep-

tons jamais un gouvernement hostile sur nos terres, quelle que soient les raisons : des élections électorales », ont ajouté les rebelles angolais. - (Reuters).

Le Monde EN BANQUE DE DONNÉES LE TEXTE INTÉGRAL DU MONDE INDEXÉ DEPUIS JANVIER 87 EN LIGNE SUR VOTRE TERMINAL OU VOTRE MINITEL POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS : SINORG G-CAM SERVEUR TEL: (1) 45-38-70-72

Proche-Orient

Après de multiples médiations, dont celle du roi Hussein de Jordanie

L'Égypte et la Syrie se rapprochent à petits pas

NICOSIE
de notre correspondant
au Proche-Orient

Le président Moubarak s'est déclaré, dimanche 25 décembre, prêt à rétablir « le dialogue avec la Syrie mais sans précondition ». Devant l'Union des avocats arabes, présidée par le bâtonnier de l'ordre des avocats en Égypte, le président Assad avait, la semaine dernière, affirmé de son côté que « la coopération entre Damas et Le Caire était de leur intérêt mutuel et de celui de la nation arabe ».

Le président syrien avait, lui, rendu hommage aux « sacrifices du peuple égyptien dans la lutte arabe contre l'ennemi israélien » et estimé que les relations syro-égyptiennes « impliquaient des responsabilités que les deux pays doivent assumer ». Poursuivant ce geste à l'égard de l'Égypte, la radio officielle syrienne allait plus loin, quarante-huit heures plus tard, en déclarant que la Syrie était « prête à assumer ses responsabilités », soulignant que « le président Moubarak n'est pas responsable des actes ni de la politique d'Anouar El Sadate ».

L'arrêt de la guerre du Golfe

Entreprises de longue date, et particulièrement depuis le sommet arabe d'Amman en novembre 1987, qui avait laissé à chaque pays arabe la liberté de renouer avec Le Caire, les tentatives de médiation entre la Syrie et l'Égypte n'ont pas manqué. A plusieurs reprises même, des rumeurs sur la présence d'émissaires dans les deux capitales ont couru. Mais c'est, semble-t-il, à la suite de l'atmosphère nouvelle créée à la fois par l'arrêt de la guerre du Golfe et par les décisions du Conseil national palestinien d'Alger, en novembre,

Brouillés depuis onze ans à la suite de la visite d'Anouar El Sadate à Jérusalem, la Syrie et l'Égypte sont-elles sur le point de se réconcilier ? Bien qu'un rétablissement des relations diplomatiques entre les deux pays semble encore très prématuré — « le processus sera long », estime-t-on généralement — la médiation du roi Hussein de Jordanie, appuyé par l'Arabie saoudite, pour rapprocher les deux pays marque des points, et les signes positifs se multiplient entre les deux capitales.

que le roi Hussein de Jordanie a relancé de façon appuyée sa médiation, se rendant successivement à Damas et au Caire.

Ces deux événements majeurs au Proche-Orient, qui ont en quelque sorte mis en porte à faux Damas, allié de Téhéran dans la guerre du Golfe et brouillé avec l'OLP de Yasser Arafat, ont sans doute aussi été l'occasion pour le président Assad, déjà en butte à la crise libanaise, de se montrer plus souple à l'égard de l'Égypte. Cela d'autant plus que, reconnaissant officiellement l'État palestinien, Le Caire se désengageait de la « partie palestinienne » des accords de Camp David, dont seul demeure le traité de paix avec Israël.

C'est à cette occasion que la Syrie, qui n'a pas pour sa part reconnu l'État palestinien, faisait son premier geste à l'égard du Caire, en qualifiant la reconnaissance égyptienne de « pas positif en dépit des tentatives d'Israël d'imposer sa volonté et ses restrictions à l'Égypte en vertu des accords de Camp David ». Ce commentaire survenait aussi deux jours après une visite du roi Hussein à Damas, au cours de laquelle avaient été discutées les relations syro-égyptiennes.

Le souverain jordanien aurait notamment fait valoir au président syrien que le retour de l'Égypte au sein de la Ligue arabe et sa participation à un éventuel sommet étant désormais quasi inéluctables, la

majorité des pays arabes y étant favorables, il valait mieux que cette rentrée égyptienne se fasse avec l'accord de la Syrie. Ce même point de vue aurait été défendu par le roi Fahd d'Arabie saoudite, lors de la visite surprise effectuée à Ryad, le 13 décembre, par le président Assad.

Des « liens spéciaux »

Le veto syrien au retour de l'Égypte dans la Ligue arabe est l'un des points qui empêchent la tenue du sommet arabe ordinaire qui doit se tenir à Ryad, et qui est repoussé chaque année depuis 1983 en raison des divergences arabes. Ryad et Amman, qui entretiennent de bonnes relations avec la quasi-totalité des capitales arabes, n'entendent pas isoler la Syrie, dont la participation est nécessaire à toute solution des crises au Proche-Orient.

De son côté, le président Assad, qui sait calculer les intérêts de son pays, en particulier dans les situations critiques, estime sans doute qu'il a plus à gagner aujourd'hui à lever son veto à un retour de l'Égypte au sein de la Ligue arabe qu'à demeurer totalement isolé sur ce point. En effet, seuls la Libye, qui évolue aussi, et le Liban, qui est un cas particulier, n'ont pas renoué leurs relations diplomatiques avec Le Caire. De plus, le président

Assad n'a pas d'inimitié personnelle envers le président Moubarak, comme c'est le cas avec le président israélien Sadat Hussein ou avec M. Arafat. Les deux hommes, aviateurs de formation, se connaissent de longue date et, dit-on, s'estiment.

En octobre, le président Moubarak avait d'ailleurs insisté, dans une interview au journal égyptien *Al-Ahram*, sur les « liens spéciaux » qui le liaient au président Assad. Les deux présidents s'étaient rencontrés et avaient eu une brève discussion lors du sommet islamique de Koweït, en janvier 1987.

La Syrie, qui insiste depuis plusieurs semaines, en particulier depuis la victoire de M. Shamir aux élections israéliennes, sur la nécessité d'une action arabe commune face à « l'ennemi sioniste », peut en tout cas justifier son rapprochement avec Le Caire et la levée de son veto à une participation de l'Égypte à un prochain sommet arabe par la nécessité de resserrer les rangs arabes. Cela ne signifie pas, toutefois, que Damas accepterait dès demain de hisser son drapeau dans une capitale arabe où flotte le drapeau israélien.

FRANÇOISE CHIPAUD.

ISRAËL Contacts intensifs en vue d'une éventuelle visite de M. Moubarak

Des contacts ont été établis entre Égyptiens et Israéliens pour préparer une éventuelle visite en Israël du président Moubarak, a indiqué, lundi 26 décembre, un porte-parole du premier ministre israélien. « Il y a maintenant des contacts intensifs avec l'Égypte pour promouvoir l'idée d'une visite de M. Moubarak en Israël. Le président du conseil se montre très intéressé par cette perspective », a déclaré ce porte-parole.

Dans le cadre de ces préparatifs, le ministre israélien des affaires étrangères, M. Moshe Arens, a reçu lundi matin à Jérusalem l'ambassadeur d'Égypte, M. Mohammed Bassioni. Samedi, le président Moubarak avait annoncé, dans une interview à un journal koweïtien, qu'il était prêt à se rendre en Israël si une telle visite pouvait déboucher sur des « résultats positifs » (*Le Monde* du 27 décembre).

M. Bush satisfait

Exprimant sa satisfaction, M. Shamir avait, quant à lui, indiqué dimanche qu'il rendrait public prochainement un plan de paix. Parallèlement, selon la présidence du conseil, M. Shamir, désireux de convaincre la Jordanie de s'asseoir à la table de négociations, a transmis un message au roi Hussein par l'intermédiaire d'un sénateur américain, M. Jay Rockefeller (Virginie occidentale). Le premier ministre se dit prêt, dans ce message, à engager des pourparlers de paix sans conditions préalables, a précisé le porte-

parole de la présidence du conseil. De son côté, le président élu George Bush s'est félicité lundi d'une éventuelle rencontre entre MM. Moubarak et Shamir, estimant que « plus ils auront de contacts, mieux ce sera ». Il a en outre indiqué qu'il n'envisageait pas de lancer une initiative de paix au Proche-Orient dès son entrée à la Maison Blanche, le 20 janvier. « Si je pensais que cela permette de faire avancer le processus de paix, je prendrais un avion tout de suite », a-t-il ajouté.

Réaffirmant l'hostilité d'Israël à l'ouverture d'un dialogue entre les États-Unis et l'OLP, M. Arens a, pour sa part, estimé que « les Américains jouent avec nos vies », parlant, dans une interview à l'hebdomadaire allemand *Stern*, d'une « affreuse erreur » de la part de Washington. « Nous allons tout faire pour qu'ils reviennent sur cette décision », a-t-il assuré.

Par ailleurs, un rabbin ultranationaliste a annoncé lundi l'intention de colons de proclamer, le 18 janvier, un État juif, dénommé « Judée », en Cisjordanie, en signe de protestation contre le refus des autorités israéliennes d'annexer les territoires occupés.

Trois membres d'un commando anti-israélien ont d'autre part été tués dans l'extrême sud du Liban, à quelques dizaines de mètres à peine de la frontière de l'État hébreu, alors qu'ils tentaient de franchir celle-ci, a-t-on indiqué de source militaire israélienne. — (AFP, Reuters.)

BIBLIOGRAPHIE

Une étude sur les Palestiniens du Koweït

Histoire d'une diaspora

Comment les Palestiniens chassés de leurs foyers en 1948 et dispersés aux quatre coins du monde arabe ont-ils réussi à résister à l'assimilation dans un milieu qui pourtant leur est proche ? Comment ont-ils su garder leur spécificité loin de la mère patrie ? Pour répondre à ces questions, le Dr. Shafiq N. Ghabra, un universitaire koweïtien d'origine palestinienne, a interrogé plus d'une centaine de Palestiniens — pour la plupart des intellectuels ou d'anciens villageois — qui avaient émigré au Koweït entre 1948 et 1950, dans le but de préparer la migration des membres de leurs familles et amis rendus apatrides par l'exode. Il a consigné les conclusions de son étude dans un ouvrage publié en 1987 aux États-Unis (1), qui constitue à plus d'un égard une source précieuse d'informations souvent inédites sur la diaspora palestinienne.

Shafiq N. Ghabra y décrit comment ses compatriotes — installés au Koweït ou ailleurs dans le monde arabe — ont peu à peu développé une « politique de survie », fondée essentiellement sur le maintien et la consolidation de la « cellule familiale », menacée en 1948 de disparition, comme la plupart des autres

institutions de la société palestinienne. Il constate que les anciens réseaux et liens de solidarité groupés autour des mosquées et églises des villages et villes de Palestine se sont reconstitués dans la diaspora, créant ainsi une nouvelle « superstructure en exil ».

La dispersion rendait cette entreprise fort ardue. L'auteur a pu, à titre d'exemple, reconstituer l'« itinéraire en exil » des trois cent quarante-neuf membres de la famille des Abuljubayn, originaires de Jaffa, Gaza, Dahriyah et Safad, qui détenaient en 1948 des passeports palestiniens. Cent soixante-trois d'entre eux sont

maintenant citoyens de dix nations différentes, pour la plupart arabes ; cent quatre-vingt-six autres sont porteurs de titres de voyage arabes et seulement cent sept à Abuljubayn vivent au Koweït. Malgré « l'éclatement » de leur famille, les Abuljubayn ont gardé et renforcé leurs liens familiaux pour pouvoir survivre à l'exil.

Pour Shafiq N. Ghabra, la famille palestinienne est devenue le facteur qui « protège et renforce le tissu social palestinien en exil ». Pour parvenir à ce résultat, les

Palestiniens ont développé une stratégie « tous azimuts » destinée à cimenter leurs liens de famille. Le décès d'un Palestinien au Koweït déclenche des retrouvailles qui dépassent les frontières de l'émirat. Tous les parents proches et éloignés participent personnellement au deuil de trois jours en se rendant au domicile du défunt pour exprimer leur solidarité agissante à la famille du disparu. Ils arrivent de partout, aussi bien des territoires occupés que des autres pays de la diaspora.

Solidarité familiale

Ceux qui ne peuvent — pour une raison ou une autre — se déplacer organisent leurs propres cérémonies de deuil dans les pays où ils sont installés. Ce même scénario se renouvelle à l'occasion des mariages, naissances et autres événements d'ordre familial. Dispersés aux quatre coins du monde, les Palestiniens profitent de la moindre occasion pour se retrouver et « oblitérer la séparation physique ». L'auteur cite à ce propos l'exemple de Kanafani qui ne pouvant se réunir dans un pays arabe — par suite des difficultés d'obtention des visas, — ont choisi en

1983 l'île de Chypre comme lieu de rencontre après avoir envisagé à un certain moment des retrouvailles à bord d'un bateau en Méditerranée.

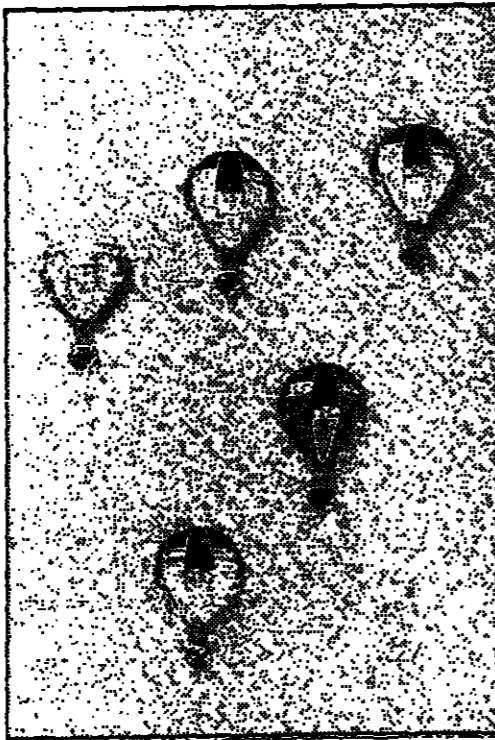
Dans la capitale de l'émirat du Koweït, ce phénomène de regroupement a abouti à la création de véritables « quartiers palestiniens » à Hawail, Nagrah, Salmiyeh, Khitan, Farwanjeh où 30 à 60 % des habitations sont occupées par des Palestiniens qui y ont créé des conditions d'existence similaires à celles qui prévalaient en Palestine. S'ils vivent dans le même immeuble ou dans des appartements adjacents, ils partagent souvent les mêmes repas. Lorsqu'un logement devient vacant, il est aussitôt occupé par un membre de la famille.

Cette solidarité familiale s'est accentuée à partir de 1978, à la suite de la crise économique et du doublement et triplement des loyers. Depuis cette date, certaines familles palestiniennes de condition modeste partagent non seulement les repas, mais également les loyers, les factures d'eau, de téléphone et d'électricité. La crise économique a donc consolidé la cohésion familiale. Des « associations familiales » ont été créées dans le but de faire face aux difficultés économiques, ainsi que des « fonds familiaux » alimentés par tous les Palestiniens disposant d'un revenu fixe. Ces « caisses de solidarité » financent l'éducation, la santé, le mariage des membres d'une même famille.

En l'absence d'un État palestinien, c'est la famille qui joue, de concert avec l'OLP, un rôle politique et assume la responsabilité de maintenir vivante l'identité palestinienne. Les récits concernant l'histoire des villages de Palestine, ou le drame de l'exode, sont retransmis de génération en génération, de bouche à oreille et contribuent à perpétuer une conscience palestinienne liée à la mère-patrie. Les fonds familiaux servent à assurer les frais de voyage des enfants qui sont régulièrement, et dans la mesure du possible, envoyés en Cisjordanie et à Gaza dans le but de leur faire mieux connaître leurs racines. Ils y voient de près l'occupation israélienne et visitent en priorité la résidence familiale d'origine aujourd'hui habitée par des Israéliens.

JEAN QUEYRAD.

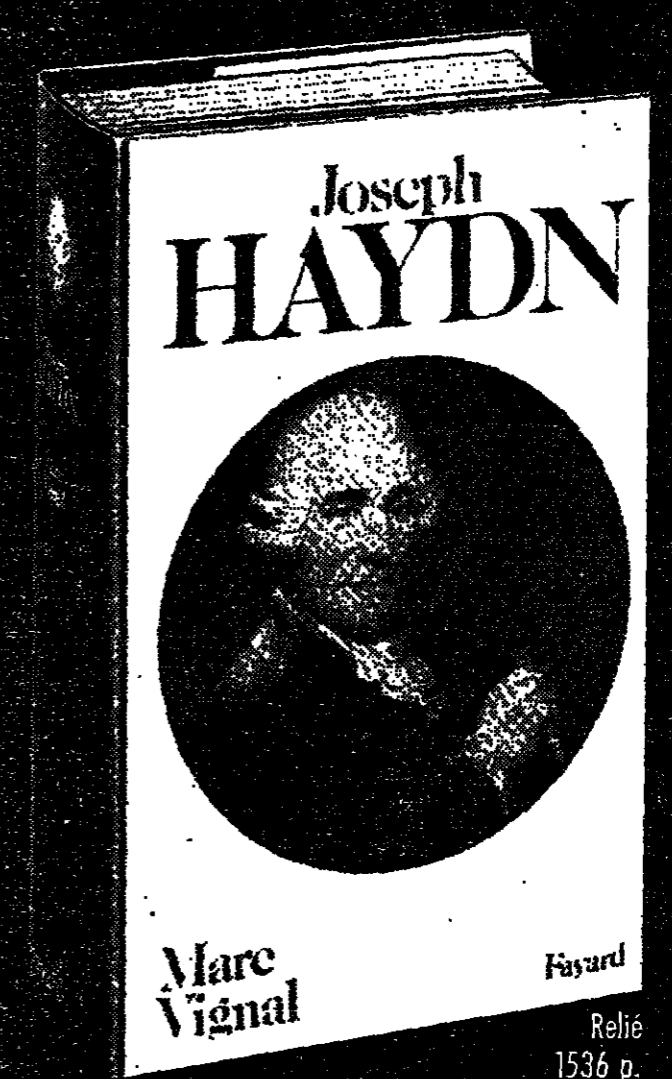
(1) *Palestinians in Kuwait - The Family and the Politics of Survival - Westview Special Studies on the Middle East.*



Chez Fred, un envol de montgolfières en émail de toutes les couleurs, bleu, rouge, noir, turquoise, vert, jaune, rose et blanc ornées de diamants ; la nacelle est représentée par une pierre précieuse (péridot, citrine, tourmaline). Leur prix : 26 000 francs.

Fred Joaillier-Horloger, 6, rue Royale, PARIS

LA MUSIQUE CHEZ FAYARD



Après le Mahler d'Henry-Louis de la Grange, le Schubert de Brigitte Massin, le Ravel de Marcel Marnat... la somme tant attendue sur la longue et fructueuse carrière ainsi que sur l'immense production du père de la musique viennoise.

هكذا من الأصل

كندا من الأصل

Proche-Orient

Le différend américano-libyen

Prudente « solidarité » de la Ligue arabe avec Tripoli

TUNIS de notre correspondant

Y aurait-il un doute ? Curieusement, le conseil de la Ligue arabe, réuni le lundi 26 décembre à Tunis, à la demande de la Libye, pour se prononcer sur les menaces d'intervention militaire dont ce pays a été l'objet de la part du président Reagan qui l'accuse d'avoir construit une usine d'armes chimiques, s'est abstenu de prendre à son compte les dénégations de Tripoli sur l'existence de cette usine et même de s'y référer.

Le communiqué publié au terme de trois heures de délibérations relève une prudente réserve qui traduit peut-être aussi un souci de ne pas heurter Washington à la veille de l'installation de la nouvelle administration. Les menaces américaines contre la Libye, souligne-t-il, constituent « un facteur de tension propre à porter atteinte au climat international de détente et de paix que les Etats arabes veulent à soutenir et à consolider ». Le texte insiste aussi sur la nécessité de régler les questions litigieuses entre Etats dans le cadre des organisations internationales et sur le fait qu'Israël a été le premier pays « à introduire des armes chimiques ou nucléaires » dans la région sans que les Etats-Unis y trouvent à redire.

M. D.

IRAN

Mystère autour du sort d'une infirmière française

Le mystère le plus total règne autour du sort d'une jeune infirmière française, Annie-Odile Esbert, dont le mari — Iranien et proche du mouvement d'opposition des Moudjahidines du peuple — avait annoncé la semaine dernière la détention en Iran et dont les hommes de M. Massoud Razi ont assuré que, torturée, elle était menacée d'exécution (Le Monde du 20 décembre).

Le passage de la jeune femme n'avait été signalé à aucun poste-frontière iranien et qu'elle avait peut-être été tuée « avec d'autres mercenaires ». La veille, M. Mohamed Javad Laridjani, vice-ministre des affaires étrangères, avait affirmé « ne rien savoir » au sujet de M^{me} Esbert, ajoutant qu'il s'agissait d'une affaire regardant le gouvernement français, « qui n'aurait pas dû l'autoriser à entrer illégalement en Iran ».

L'agence iranienne IRNA a ainsi annoncé que l'ambassadeur de France à Téhéran, M. Christian Graeff, avait été convoqué lundi 23 décembre au ministère des affaires étrangères, qui lui a transmis les « vives protestations » de l'Iran à la suite des « allégations » selon lesquelles l'infirmière serait torturée. Il a été assuré à M. Graeff, toujours selon IRNA,

que le passage de la jeune femme n'avait été signalé à aucun poste-frontière iranien et qu'elle avait peut-être été tuée « avec d'autres mercenaires ». La veille, M. Mohamed Javad Laridjani, vice-ministre des affaires étrangères, avait affirmé « ne rien savoir » au sujet de M^{me} Esbert, ajoutant qu'il s'agissait d'une affaire regardant le gouvernement français, « qui n'aurait pas dû l'autoriser à entrer illégalement en Iran ».

Amériques

CUBA

Un appel de personnalités pour l'organisation d'un plébiscite

Une centaine d'artistes et intellectuels du monde entier ont signé une lettre ouverte à Fidel Castro, exhortant le chef de l'Etat cubain à limiter l'exemple du général Pinochet, qui avait organisé le 5 octobre dernier au Chili un plébiscite sur son maintien au pouvoir. Le « Lider maximo » fêtera le 1^{er} janvier ses trente ans de présence au pouvoir depuis la victoire, en 1959, de sa guérilla sur le dictateur Batista.

Le plébiscite de Cuba. Actuellement, un système de « pouvoir populaire », mis en place en 1975, permet la désignation au suffrage indirect et sous le strict contrôle du Parti communiste, de délégués municipaux, régionaux, provinciaux et nationaux.

En une initiative sans précédent, la télévision cubaine a diffusé, le 25 décembre, les discours prononcés à l'ONU par le secrétaire d'Etat

américain George Shultz et le ministre des affaires étrangères d'Afrique du Sud « P. W. Botha », à l'occasion de la signature des traités sur le retrait des cinquante mille soldats cubains d'Angola et l'accession de la Namibie à l'indépendance. Ce geste est survenu en réponse à un défi de M. Bush, qui avait souhaité un peu de glasnost à Cuba.

SALVADOR : l'élection présidentielle du 19 mars

Le candidat de la gauche menacé de mort

M. Guillermo Ungo, candidat du Front démocratique révolutionnaire (regroupant trois partis de gauche), à l'élection présidentielle du 19 mars, a été menacé de mort par un « escadron de la mort » se dénommant Action anticommuniste révolutionnaire d'extermination (ARDE).

PC), et le recteur de l'université, M. Luis Argueta. L'ARDE menace de répliquer par une exécution à chaque démission de maire, menacé par la guérilla et à chaque attentat à la voiture piégée commis par le Front Farabundo Martí de libération nationale.

De autres personnalités d'opposition sont également visées par cette organisation : les commandants de guérilla Shafik Handal (PC) et German Cienfuegos (Forces armées de la résistance nationale), ainsi que des dirigeants politiques, parmi lesquels Mario Aguinada (Union démocratique nationale, proche du

Bien que les meurtres politiques soient monnaie courante au Salvador, notamment depuis le début de la guerre civile en 1980, c'est la première fois depuis un an que des menaces de mort sont formulées de façon publique : ce qui laisse présager une campagne électorale violente. (AFP, Reuters.)

Asie

JAPON

M. Takeshita a remanié son gouvernement

M. Takeshita a annoncé, mardi 27 décembre, la liste de son nouveau gouvernement, qui n'apporte pas de grands changements dans l'équilibre des factions au sein du Parti libéral-démocrate. Le ministre des affaires étrangères, M. Uno, conserve son poste, ainsi que le ministre des finances, M. Murayama, nommé à la fin de la semaine dernière.

Nishioka (éducation), Tsutomu Hata (agriculture et pêche), Hiroshi Mitsuzuka (commerce international et industrie, MITI), Hikosaburo Okunogi (construction), Jun-ichiro Koizumi (santé), Shijii Sato (transports), Seichi Katooka (PTT), Hyosuke Niwa (travail), Shigenobu Sakano (intérieur), Ken Harada (plan), Motchi Miyazaki (science et technologie) et Masahisa Aoki (environnement).

Libéré de l'épée de Damoclès de la réforme fiscale, M. Takeshita est en bonne position pour renforcer la position de son clan au sein du cabinet. Mais il lui faudra, dans un second temps, essayer de redresser son image dans l'opinion publique fortement endommagée par le passage en force tant à la Chambre basse qu'au Sénat de la réforme fiscale et qui a fait chuter sa popularité de 59 à 35 %.

Parmi les nouveaux ministres, on compte M^{me} Takeshi Hasegawa (justice), Takeo

M. Murayama, nouveau ministre des finances, est l'un des principaux architectes de la réforme fiscale

TOKYO correspondance

Avec l'arrivée de M. Tatsuo Murayama à la tête du ministère des finances, en remplacement de M. Miyazawa, contraint au début du mois à une démission peu honorable par le scandale Recruit-Cosmos, un ancien haut fonctionnaire de cette toute puissante administration en remplace un autre. Mais, à la différence de son prédécesseur, entré très tôt en politique, M. Murayama ne quitta le ministère qu'en 1963, après avoir occupé un des postes clés comme directeur général du bureau des impôts. A soixante-trois ans, c'est la seconde fois que M. Murayama s'installe dans le fauteuil de ministre des finances, qu'il avait déjà occupé en 1977, dans le cabinet Fukuda.

Fiscaliste éminent et l'un des principaux architectes de cette réforme au sein du PLD, M. Murayama a indéniablement le profil requis pour guider son ministère pendant la mise en œuvre de ce bouleversement fiscal. L'introduction, le 1^{er} avril 1989, d'une TVA « à la japonaise » pose d'innombrables problèmes techniques et politiques.

En revanche, l'expérience de M. Murayama sur la scène internationale contraste fortement avec la réputation acquise par son prédécesseur. Non seulement M. Miyazawa parle parfaitement l'anglais, une curiosité parmi les hommes politiques japonais de sa génération, mais il a pratiqué pendant son mandat un dialogue monétaire très actif avec l'ancien secrétaire américain au Trésor M. Baker, nommé secrétaire d'Etat de M. Bush, dans le cadre de ce que certains avaient baptisé le « G-2 », un groupe de concertation bilatérale américano-japonaise.

L'expérience internationale de M. Murayama se limita à une participation au sommet des pays industrialisés à Bonn en 1978, à une époque où le Japon occupait encore un siège en bout de table dans ces réunions et où la « coordination des politiques économiques » était dans les limbes. Il est vrai que l'élaboration de la politique du ministère des finances est une œuvre collective dans laquelle l'influence des hauts fonctionnaires est plus sensible que celle du ministre. « La plan baptisée Plan Miyazawa n'est pas un projet personnel de celui-ci », rappelle ainsi un de ces hauts fonctionnaires à propos de l'initiative sur la dette du tiers-monde lancée au « sommet » de Toronto en juin dernier par l'ancien ministre. « Il s'agit d'un projet du ministère des finances et du gouvernement japonais. »



Reprenant fidèlement le point de vue de son administration dans ses premiers propos publics, M. Murayama a justifié l'opportunité de la réforme fiscale par les besoins de l'installation de la nouvelle administration américaine. Il est vrai qu'après la trêve des confiseurs, le nouveau ministre devra s'attaquer au budget pour l'année fiscale 1989 (avril 1989-mars 1990), dans un climat parlementaire toujours alourdi par le scandale Recruit-Cosmos. BERNARD HAMP.

CHINE : rixe entre étudiants africains et chinois

Xénophobie et « mal d'être » sur les campus

PÉKIN de notre correspondant

Une nouvelle fois, il semble qu'une rixe entre étudiants étrangers et chinois sur un campus ait dégénéré en bataille rangée, en partie grâce à la complaisance des autorités. Selon les témoignages sur la bagarre, survenue dans la nuit de Noël à l'université Hehai de Nankin (Le Monde du 27 décembre), les policiers ne sont intervenus qu'après une nuit entière d'affrontements opposant une centaine d'étudiants étrangers (africains, mais aussi pakistanais et népalais selon certains témoins) à près d'un millier de leurs condisciples chinois.

Comme il était prévisible, les affrontements ont entraîné une réaction en chaîne. Des milliers de manifestants chinois ont défilé dans les rues de Nankin en clamant des mots d'ordre dénonçant le malaise ambiant. Certains manifestants croyaient qu'un enseignant avait été tué dans la rixe, ce que les autorités ont démenti.

Le compte rendu de l'agence Chine nouvelle avait laissé entendre que seuls des employés de l'université en question avaient tenté de s'interposer. A en croire certains témoins bien placés, l'affrontement a duré de 22 h 30 le samedi à 4 h 30 le dimanche matin. Les premiers policiers à pénétrer sur le campus, après que les étudiants chinois eurent mis à sac le dortoir des étrangers, se firent attendre jusqu'à vers 16 heures dimanche après-midi.

Les poussées de fureur xénophobe estudiantines sont une constante de l'histoire de la Chine et ont parfois renversé des régimes. Raison de plus pour s'interroger sur les lenteurs d'une police pourtant prompt à faire son métier dans d'autres circonstances.

Déjà, en mai 1986, les « instruments de la dictature du prolétariat » — c'est le nom dont la sécurité publique aime à se parer — avaient mis plusieurs heures à s'interposer, à Tianjin, dans une bataille rangée entre étudiants chinois et africains à l'occasion de l'anniversaire de l'Organisation de l'unité africaine. A se demander s'il n'y a pas là un moyen commode pour la police de laisser exploser le « mal d'être » étudiant face à des ressortissants étrangers dont le mode de vie décontracté suscite bien des jalousies et inimitiés.

Francis Deron.

Selon M^{me} Benazir Bhutto

Le Pakistan serait une puissance nucléaire depuis 1977 sans la destitution d'Ali Bhutto

Le Pakistan serait devenu une puissance nucléaire en 1977 si le premier ministre Zulfikar Ali Bhutto n'avait été renversé, a affirmé, lundi 26 décembre, sa fille, M^{me} Benazir Bhutto, chef du gouvernement depuis le 1^{er} décembre dernier. « Le général Zia Ul Haq n'a pas seulement déstabilisé la politique de M. Bhutto, mais a également compromis les intérêts vitaux du Pakistan », relate un programme nucléaire, a indiqué le premier ministre qui s'adressait à des journa-

listes, à Lahore, capitale de la province du Pendjab. Avant d'être destitué et exécuté, son père avait engagé le Pakistan dans un programme d'armement nucléaire, décrit en Occident comme étant « la bombe islamique ».

Le Pakistan a toujours démenti qu'il travaillait à la mise au point de la bombe atomique, affirmant que son programme nucléaire était développé à des fins pacifiques. (AFP, Reuters.)

riement, organisé par l'intermédiaire de l'armée thaïlandaise et de la Croix-rouge birmane, a été fait sur la base du volontariat, affirme cette même source. Les autorités thaïlandaises ont assuré qu'aucun Birman ne serait contraint à rentrer dans son pays contre son gré. (AFP, Reuters.)

BIBLIOGRAPHIE

« Les Larmes du Cambodge »

C'est sous ce titre qu'a été traduit, de l'anglais, l'utile ouvrage d'Elizabeth Becker, *When the War is over* (1), sur les Khmers rouges qui régneront — on sait à quel prix — sur le Cambodge pendant près de quatre ans, de 1975 à 1978. L'auteur, correspondante du *Washington Post* pendant la deuxième guerre d'Indochine, fut l'un des rares Occidentaux à se rendre au Cambodge du temps des Khmers rouges. Elizabeth Becker ne se contente pas, cependant, de témoigner et de reconstruire la trame de l'histoire du régime renversé par l'intervention militaire vietnamienne.

Replaçant les événements dans leur contexte historique, elle tente d'expliquer ce qui s'est passé dans ce pays tragique, loin des regards, puisque le génocide de Pol Pot n'a réellement transpiré que lorsque ce dernier fut chassé du pouvoir. L'auteur parle même d'« autogénocide ». Son ouvrage, fruit de sept années de travail, reste d'une actualité brûlante, puisque les Khmers rouges, toujours présents, demeurent le principal obstacle à une réconciliation entre Cambodgiens. En somme, un livre facile à lire doublé d'un récit plein d'intérêt et qui s'appuie sur de solides connaissances historiques.

Des témoignages plus récents — mais de moindre couverture — ont été également publiés. Celui d'Esmeralda Lucicelli (2), jeune médecin qui a séjourné pendant quinze mois à Phnom-Penh (1984-1986) après avoir travaillé dans les camps de réfugiés Khmers en Thaïlande, porte avant

tout sur les terribles conditions dans lesquelles les Cambodgiens, enrôlés de force, ont participé à la construction du « mur de bambou » sur la frontière entre leur pays et la Thaïlande. Elle brosse un portrait bien peu amène de l'occupation militaire vietnamienne.

A l'initiative de l'une d'entre elles, Oxfam, des organisations d'assistance qui travaillent au Cambodge depuis 1979 ont publié une étude (3), antérieure de la précédente. Il s'agit, entre autres choses, de souligner ce qui s'est construit ou reconstruit depuis près d'une décennie d'années. A chacun sa vérité.

Enfin, Haing Ngor, l'acteur de *La Déchirure*, a raconté son propre calvaire (4), après avoir interprété celui d'un journaliste cambodgien. C'est la terrible histoire que peuvent rapporter ceux qui ont survécu à la terreur des Khmers rouges.

J.-C. P.

(1) *Les Larmes du Cambodge*, Histoire d'un autogénocide, d'Elizabeth Becker. Traduit de l'anglais par Jacques Martinache. Presses de la Cité, 429 pages, 140 F.

(2) *Le Mur de bambou, le Cambodge après Pol Pot*, d'Esmeralda Lucicelli. Régine Deforges/Mémoires sans frontières, 314 pages, 95 F.

(3) *Les Dossiers d'une trépassée, l'enseignement international du Kampuchea*, d'Éva Mylén. Oxfam, 183 pages, 60 F.

(4) *Une œuvre cambodgienne*, de Haing Ngor. Traduit de l'américain par Jean-Michel Caradeilh. Flux/Philippe, 388 pages, 99 F.

UN PANORAMA D'ACTUALITÉ DES PRINCIPALES RÉGLES DU DROIT FISCAL EN 60 THÈMES.

les grands arrêts de la jurisprudence fiscale

préface de M. LONG ET G. VEDEL

COLLECTION DROIT PUBLIC DIRIGÉE PAR R. DELVOLLE

sirey

Politique

Le gouvernement face au malaise des salariés

M. Rocard et la France qui ne gagne pas assez...

Selon l'INSEE, en 1986, la moitié des salariés à temps plein gagnait moins de 6 230 francs par mois en salaire net annuel, primes comprises, ce qui correspond aujourd'hui à 6 500 francs environ. L'éventail des salaires tend, affirme l'INSEE, à s'élargir depuis 1984. Ainsi les chefs d'entreprise salariés gagnent-ils 22 % de plus que les cadres supérieurs contre 11 % en 1984 (le Monde du 27 décembre).

Evidemment, le symbole est facile. Mais, en rendant ces chiffres publics au lendemain même de Noël — alors que les premières semaines de 1989 vont probablement être marquées par les querelles intestines qui divisent la droite et la gauche dans la préparation des élections municipales et européennes — l'INSEE rappelle encore davantage les dirigeants politiques aux réalités du pays.

Même tempérés par les transferts sociaux, ces chiffres, en effet, alimentent le sentiment de paupérisation relative et d'injustice croissante que l'on reconstruit désormais dans toutes les conversations. De tels niveaux de salaires renforcent, pour les gros des salariés, l'impression d'être « hors jeu », oubliés par les politiques économiques successives menées sur fond de rigueur.

Le malaise de nos salariés, qui se sentent négligés, a probablement contribué à gonfler le vote Le Pen puis, une fois cassé le miroir aux alouettes de l'extrême droite, à nourrir une abstention croissante. La modicité des salaires, notamment dans le secteur public, justifie — à leurs yeux — les refus des « nouveaux » grévistes de se sentir responsables des blocages et des désagrè-

ments qu'entraînent leurs mouvements.

Jadis (pour ne parler que de la population active régulièrement employée), la gêne, voire la pauvreté, étaient surtout l'apanage de la « classe ouvrière ». Sa conscience de classe, son engagement dans un combat collectif face à un adversaire clairement identifié, son espérance dans un avenir meilleur, l'aidèrent à affronter les difficultés.

Aujourd'hui, le sentiment d'une vie égrignée et sans illusions, la précarité, la gêne matérielle, touchent de façon diffuse des employés du tertiaire. Isolés, atomisés, peu syndicalisés, peu politisés, ils n'ont pas le sentiment d'appartenir à une « classe », mais seulement celui d'être dans la masse de ceux qui livrent un combat morose et quotidien contre une vie maussade, des transports interminables et un portemonnaie vide.

Cette situation inquiète évidemment toute la classe politique, mais d'abord la gauche : parce qu'elle est au pouvoir, parce qu'elle est d'abord le parti des salariés. Le PCF peut y trouver matière à renforcer son identité en partie retrouvée, et relativement confortable, de « parti tribunaire ». Il peut regagner une partie des voix égarées dans l'extrême droite, et surtout, tenter d'occuper le terrain laissé en désaffection par le PS.

Les socialistes, en effet, sont dans une situation inconfortable. Depuis plusieurs années, ils fondent leurs combats électoraux sur l'alliance de l'efficacité économique et de la justice sociale. S'ils n'ont pas démenti de façon évidente pour la première partie de leur contrat, comment pour la seconde partie, les salariés ne jugeraient-ils pas que le combat n'y est pas ?

Une position ambiguë

Certes, M. Michel Rocard est arrivé à Matignon avec une conscience claire du problème. L'opposition a suffisamment raillé son discours sur « la politique dans les cages d'ascenseur » pour que l'on s'en souvienne. Pendant les campagnes électorales du printemps, le futur premier ministre dressait quelques constats lucides : une société est malade, disait-il en substance, quand un salarié n'a aucune chance de s'enrichir pas son travail ; quand un actif, socialement tout à fait intégré, ne peut plus inviter un ami à déjeuner, voire à boire une bière sans penser à ce que cela va lui coûter.

L'Hôtel Matignon est parfaitement conscient que le couvercle a été posé trop longtemps sur la marmitte des salaires. Le cabinet du premier ministre sent très bien monter dans le pays le sentiment d'injustice, de dégoût de l'argent facile complaisamment étalé à côté de la pauvreté pour les exclus, de la médiocrité pour des salariés sans perspectives.

Pourtant, s'entretenant, il y a quelque temps, avec un groupe de journalistes, le premier ministre, interpellé sur le sentiment croissant d'inégalité dans le pays, répondait du tac au tac : « Ce n'est pas ce que dit le rapport du CERC (1) », avant de détailler le contenu de ce rapport. Dialogue de sourds symbolique et presque caricatural.

Il est vrai que depuis le choix de 1982-1983, la gauche inscrit son action économique et sociale dans un champ de contraintes qui ont permis de redresser la situation des entreprises, mais qui ne font que resserrer, notamment dans la perspective du marché unique européen, l'étau fixé sur la tenue du franc et celle du commerce extérieur, scrutant les mouvements de l'économie allemande, le gouvernement a une

large marge de manœuvre dont l'étroitesse commence à irriter de nouveau, au sein du PS, les amis de M. Jean-Pierre Chevènement.

Conscient de l'étroitesse de cette marge et de la persistance du mécontentement, M. Rocard a commencé à infléchir son discours : il ne dit plus tout à fait aussi clairement qu'il y a encore quelques semaines que la priorité du gouvernement est l'emploi, non le pouvoir d'achat. Il tente de convaincre que le gouvernement ne pratique plus, stricto sensu, la rigueur salariale et commence symétriquement, afin de limiter les débordements, à expliquer que l'échéance d'une quinzaine de mois qu'il a lui-même fixée, ne correspondra qu'à un « tout petit » mieux salarial.

Dans ce contexte salarial, la pédagogie rocardienne aura fort à faire : ainsi, comment vendre l'idée d'un nouveau « contrat salarial » — que les laboratoires du premier ministre résumant triment en un « il n'y a pas que l'argent dans la vie » — quand le manque d'argent tient désormais une telle place dans la vie des ménages ?

Toute l'ambiguïté de la position de M. Michel Rocard tient dans ce balancement du discours, infléchi par les circonstances, si la ligne de conduite demeure constante.

Pour s'assurer avec succès la paix sociale, le patronat a liché du pouvoir d'achat dans ses entreprises, sans d'abord vouloir le dire, ni surtout fournir une explication à son geste. Il n'y a pas de pédagogie de sortie de crise, alors qu'il y en avait une de la rigueur.

A l'inverse, le gouvernement a longtemps voulu maintenir la rigueur, puis l'austérité, dans le secteur public, au nom de la solidarité. Le sacrifice salarial, entendait-on alors, se justifiait par la volonté de favoriser d'abord la création d'emplois pour le plus grand nombre.

Aux égoïsmes larvés, se sont alors ajoutés les ressentiments, provoqués par ce qui a été considéré comme de l'injustice. Comment peut-on demander aux fonctionnaires et aux militaires d'être les régiments utilisés par le gouvernement pour sa politique de lutte contre le chômage, quand les mêmes ont déjà l'impression de vivre mal, d'être ignorés et, plus encore, méconnus dans leur identité professionnelle ? Il a donc fallu, faute de pouvoir développer un argumentaire convaincant, changer de méthode et prendre des chemins de traverse.

Après plus de dix ans de crise, la recherche du diamant dans la collection sociale perd sa révéle de plus en plus difficile. En être conscient ne suffit pas à faciliter la tâche de M. Rocard.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI
et ALAIN LEBLAUE.

(1) Centre des revenus et des coûts.

M. Leroy réaffirme le « soutien total » du PCF à la perestroïka

M. Roland Leroy, directeur de l'Humanité, répond, mardi 27 décembre, dans le quotidien communiste, à l'article de Mme Lily Marcou, « La pensée du PCF renaît-elle », publié dans le Monde daté 25-26 décembre. Comme Mme Marcou écrit que la position du PCF est « un « oui » à Gorbatchev en paroles et un « non » dans les faits » parce que la direction du parti français se refuse, selon elle, à toute « révision » ou « auto-critique », M. Leroy affirme :

« Au cours de près de vingt ans, nous avons réalisé ce que jamais sorti politique ne fit. Nous avons conduit la critique fondamentale de votre ancienne stratégie, corrigé ses défauts essentiels. Nous avons délégué la cause : le retard mis à comprendre la nécessité d'abandonner toute notion de modèle. Nous nous avons ainsi établis les conditions d'élaboration et de mise en œuvre autonome de notre politique. Quand j'utilise le mot « autonome », je le

fais dans le double sens : j'entends une politique et un parti dégagés de toute copie d'un modèle extérieur et libérés, en même temps, de la contrainte de rechercher à l'intérieur l'accord préalable d'autres forces politiques. »

« Naturellement, ajoute M. Leroy, et d'un même mouvement, Lily Marcou « oublie » les désaccords publics du PCF avec certains pratiques du PCUS au cours des années 70 et, au début des années 80, la dénonciation sans appel du stalinisme, l'appel à l'initiative créatrice des masses populaires. »

Le directeur de l'Humanité, qui est aussi membre du bureau politique du PCF et président de l'Association France-URSS — au conseil national de laquelle appartient Mme Marcou —, souligne, enfin, le « soutien naturel et total [du PCF] à la perestroïka ».

Le directeur de l'Humanité, qui est aussi membre du bureau politique du PCF et président de l'Association France-URSS — au conseil national de laquelle appartient Mme Marcou —, souligne, enfin, le « soutien naturel et total [du PCF] à la perestroïka ».

« Le bilan de santé de M. Mitterrand. — A la demande de M. François Mitterrand, président de la République, un bilan de son état de santé a été effectué durant le mois de décembre 1988, selon le protocole habituel. Des examens cliniques et biologiques ont été pratiqués. Les résultats sont normaux », indique un communiqué publié, mercredi 21 décembre, par le médecin personnel du chef de l'Etat, M. Claude Guibier. Un tel document est rendu public deux fois par an, en juin et en décembre, depuis 1981.

« Le « Trombinoscope » vient de paraître. — La dixième édition de cet annuaire des membres du Parle-

ment, du gouvernement, des cabinets ministériels, et de la presse politique, éditée par le journaliste Félix Colin comporte plus de cinq mille noms de responsables politiques français.

De nombreuses tables et des classements divers permettant de marier aisément ce volume qui pèse tout de même près de 1,5 kilo. Chaque nom cité est accompagné d'une photo, de la définition des fonctions exercées et d'une brève biographie, parfois trop frivole, mais dont la responsabilité incombe à chaque auteur.

« Edité par la Gazette du Parlement, 5, rue des Jardins, 92600 Asnières. Le volume, 300 F.

Les problèmes sociaux outre-mer

La révolte des « servantes » en Martinique

Le 19 octobre dernier, pour la première fois, les employés de maison martiniquaises défilèrent dans les rues de Fort-de-France à l'appel du syndicat qu'elles venaient de créer. Elles étaient trois cents. Du jamais vu dans l'île. En tête du défilé, le maire indépendantiste de Rivière-Pilote, M. Alfred Marie-Jeanne, portait une pancarte disant : « *Mwèn ou yich an bonn* » (« Je suis libre d'une bonne »). La population de la Martinique découvrait ses conditions de vie de quinze mille « servantes » suremployées et sous-payées par les familles de fonctionnaires qui constituent le plupart de leurs employeurs.

FORT-DE-FRANCE
de notre correspondant

« Je touche net 1 000 francs par mois, monsieur. Comme « servante ». Oui, mes patrons continuent à m'appeler « servante ». Je n'accepte plus ce nom. Ma secrétaire syndicale m'a fait voir que dans « servante » il y a « serf », il y a « servitude ». Dans la tête de mes patrons, c'est vrai, c'est bien choisi. Moi, je dis que je suis une employée de maison, et une travailleuse comme les autres. Sur 1 000 francs net que je gagne en travaillant, j'en dépense 200 en autobus pour aller les gagner. Un jour j'ai osé prononcer les mots « frais de transport ». Ma patronne, quelle colère ! « Est-ce que moi on me paye mon essence pour aller au bureau ? Elle est fonctionnaire, son mari aussi. Elle touche donc, selon la loi, 40 % de plus que ce qu'elle toucherait en métropole. »

« Quand, par hasard, Monsieur et Madame sont à la maison à midi, je mange leurs restes, s'il y en a. Seulement une partie des restes : « Lucienne, n'oublie pas le chien ! » Les autres jours — c'est presque tous, — je mange pas rien. Il n'y a rien pour moi, rien. J'apporte un sandwich en venant le matin, à 7 heures. Comme je quitte mon travail vers 2 heures de l'après-midi, ma patronne dit : « Ce n'est pas tard pour manger chez toi en arrivant. »

« Pour la lessive, c'est moi qui apporte le produit. »

« Si j'ai des fiches de paie ? — Pas jamais ! »

Ainsi parle Lucienne L., vingt-neuf ans, mère de trois enfants, employée de maison en Martinique.

« Moi, dit Edénisse, cinquante-six ans, j'ai quatorze ans dans la même maison. Mon mois, c'est exactement 1 156,66 francs après les retenues. En un sens, monsieur, remarquez-le, je suis une privilégiée : je paye mes cotisations à la Sécu, mais mon patron paye les cotisations patronales. Pas pour tout le temps que je fais, mais enfin il paie. J'ai beaucoup d'amies à qui on fait payer les deux cotisations, en leur disant bien : « Tu me coûtes cher en Sécu ». Beaucoup n'ont pas la Sécu mais, en quinze mois que notre syndicat existe, trois mille l'ont obtenu. »

« Je fais entre trente et quarante heures par semaine, monsieur. Vingt ou quarante heures de plus dans le mois ne changent rien à ma fiche de paie. »

« Des patrons que j'ai eu avant ne me désalaient pas. L'âge de ma retraite approche. Qu'est-ce que je toucherais comme retraite, avec quatorze ans d'ancienneté homologuée, à temps partiel ? Une misère. »

« J'ai dit un jour, timidement, que j'avais droit au SMIC, soit 23,98 F de l'heure, 16 % ou 17 % de moins qu'en France. Réaction : « Si tu parles encore de ça, quatorze ans d'ancienneté ou pas, dehors ! »

« Je ne sais pas ce que c'est qu'un jour férié. »

Une anonyme : « Ne dites même pas mon prénom. Il y a quelques années, j'étais chez des fonctionnaires. Tout fonctionnaire ici a sa « servante ». Je ne sais plus quel ministre a parlé de réduire les 40 % de supplément de traitement que touchent ici les fonctionnaires. Ils se sont mis en grève, les miens comme les autres. J'ai eu le malheur de dire « Eh bien ! moi... ». Une minute après j'étais dehors. Quand tout le monde a eu le cinquième semestre congré annuel, nous nous avons conservés nos quatre semaines juste, dimanches et jours fériés compris. »

Ainsi parlent les « servantes » martiniquaises... Sans même parler des cas extrêmes comme celui de cette « bonne à tout faire » payée 450 francs par mois, non logée, pour travailler tous les jours de 6 h 30 à 17 heures.

Le code du travail est pourtant clair. Depuis 1982, les employés de maison, dans les départements d'outre-mer, ont droit au SMIC, aux horaires et aux congés légaux. Mais la loi reste souvent lettre morte. Et il y avait près de vingt ans que, périodiquement, les centrales syndicales locales parlaient, plus ou moins en l'air, de syndiquer les « bonnes à tout faire », qui sont 9 000 officiellement déclarées à la Sécurité sociale, 12 000 connues et sans doute 3 000 autres « clandestines ».

Toutes les velléités syndicales avaient tourné court jusqu'à ce que, le 3 juin 1987, l'animateur d'une radio libre prenne la condition des « servantes » comme thème d'une émission téléphonique. Les appels surabondaient son antenne, exprimant un flot de colère. L'animateur, un peu dépassé par la vague, conseilla aux plaignantes : « Nous sommes en train de gagner ».

« Alors, raconte Michèle Vilosa, le lendemain matin, je suis allée à la Maison des syndicats. Il n'y avait qu'une porte ouverte. Celle de la CSTM (1). Je suis entrée. Ils ont été intéressés tout de suite. Voilà comment nous sommes à la CSTM. Ça ne signifie pas du tout que nous adhérons soient indépendants. »

Cette initiative a coûté six places à Michèle Vilosa : « Quand mes employeurs ont su que je tenais un syndicat d'employées de maison, j'ai été licenciée instantanément, nous dit Michèle Vilosa. Je m'en tire grâce à un petit terrain qui je possède et que j'ai mis en culture. Je cherche du travail, mais comme employée de maison, non, je ne veux plus. Et même si je voulais, comme secrétaire syndicale, je suis fiévreuse. »

Mais elle ne regrette rien : « Nous sommes en train de gagner. J'ai deux ou trois adhésions par jour. Les procès que nous avons intentés devant les prud'hommes, pour non-paiement du SMIC, avec demande de cinq ans de rappel, nous les gagnons. On nous oppose que, à 23,98 F de l'heure, beaucoup d'employées ne pourraient pas. Ils licencieront. Cela, nous dit-on,

créera du chômage. Nous répondons : non ! Une chaque employeur demande à son employé le nombre d'heures qu'il lui faut, et lui les paye au SMIC. Cela ne lui coûtera pas plus cher, parfois moins cher. L'employée pourra encore aller faire deux heures ailleurs. Tout le monde y gagnera. »

C'est en s'accrochant au vieux système qu'on va augmenter le chômage, parce que les femmes ne veulent plus être traitées comme elles le sont. Les journées, même formées au métier, préférant déjà s'inscrire à l'ANPE, parce qu'on leur ferme l'accès à un emploi correct. Elles préfèrent le chômage. »

Beaucoup de métropolitains arrivant en Martinique commencent par se comporter honnêtement. On en voit qui donnent 2 750 F et 3 000 F par mois, chiffres microboliques et si sont rares, bien que, en métropole, le même service leur eût coûté plus cher. Assez vite, les employeurs antillais leur disent que c'est trop », qu'ils « gâchent l'article ». Alors, à la « bonne », un matin, le « métrô » dit souvent : « Je m'aligne. C'était 2 700 F. Ce sera 1 800 F. » Et beaucoup d'employées préfèrent 1 800 F chez un métrô que 2 000 F chez un métropolitain car elles se sentent traitées avec plus de considération.

« Un pur héritage colonial »

« La condition des « servantes » ici est un pur héritage colonial, dit le secrétaire général de la CSTM, M. Daniel Marie-Sainte. D'une part, un plan psychique collectif : jadis, seuls les maîtres avaient du personnel domestique, qu'ils traitaient Dieu sait comment ! Aujourd'hui tout martiniquais qui a progressé dans l'échelle sociale tend à faire comme les maîtres de jadis : c'est un signe de son ascension. D'autre part, au plan administratif : quand la Sécurité sociale a été instituée ici, en 1948, les possédants ont fait pression pour obtenir toute sorte de dérogations et d'exemptions. Pour les « bonnes », le régime abérant du droit social commun a duré quarante ans, et dure encore. Où, ailleurs qu'ici, avez-vous vu qu'un prêtre fixe le montant de certaines cotisations sociales, par arrêtés ? »

Pour faire admettre clairement par les autorités que le SMIC était dû, la section employées de maison de la CSTM a dû se battre. Les autorités ont traité les pieds. Le but du nouveau syndicat est d'obtenir l'élaboration et la signature d'une convention collective, mais pour signer un accord il faut être deux. Or les employées ne sont absolument pas organisées, ils n'ont ni syndicat ni association, rien.

Le succès de la manifestation du 19 octobre n'a pas encore suffi à les décider à se grouper. Quand on saura mieux qu'ils risquent une condamnation à verser cinq ans de rappel de salaire, peut-être bougeront-ils. D'autant plus, sans doute, que certaines employées de plus de cinquante ans, voyant venir le jour d'une « retraite-misère », deviennent enrages. Ce sont elles qui durcissent le syndicat de Michèle Vilosa. En Martinique, les « servantes » de pépa, c'est bien fini...

ETIENNE MARIE.

(1) Centrale syndicale des travailleurs martiniquais (CSTM).

En Corse

L'ex-FLNC critique l'« insuffisance » de la politique gouvernementale

BASTIA
de notre correspondant

L'ex-FLNC, dans un tract adressé vendredi 23 décembre, à plusieurs rédactions de la presse insulaire, réaffirme que sa décision d'observer une trêve depuis le 31 mai dernier est une « initiative politique importante », qui lui permet de considérer qu'il a fait « sa part de chemin du déblocage politique de la situation corse ». Mais l'organisation dissoute déclare « attendre encore du gouvernement des mesures concrètes et globales pour l'amorce de véritables solutions dans tous les domaines ».

L'ex-FLNC, qui dans chacune de ses déclarations depuis sept mois affirmait « la balle est dans le camp du gouvernement », se montre maintenant critique à l'égard des actions entreprises : « Les mesures secondaires souvent contradictoires prises en matière de justice, de moralisation, de développement, de culture, d'enseignement, ne sauraient nous satisfaire. » Ce jugement négatif est d'ailleurs partagé depuis quelques semaines par les organisations nationalistes publiques, telle que A Conculta Nazunista qui estime que « depuis l'annonce de la trêve de l'ex-FLNC, rien de fondamental n'a changé en Corse », reprochant au gouvernement de « se réfugier dans la politique de l'appareur ».

Dans le tract envoyé à la presse régionale vendredi, l'ex-FLNC confirme cette appréciation et déclare que « l'insuffisance des mesures déjà prises est accentuée par le caractère restrictif des règles de droit communes hors auxquelles le pouvoir socialiste s'avère incapable

d'oser imaginer une quelconque solution pour la Corse ». L'ex-FLNC pose maintenant directement le problème en termes de « solution globale », une manière pour l'organisation dissoute de rappeler que l'échéance du 31 décembre correspond à la signature des contrats de plans Etat-région par la deuxième phase des programmes intégrés méditerranéens (PIM) et par l'adoption du plan de développement régional devrait traduire, de la part de l'Etat, son adhésion « à un processus irréversible de décolonisation ».

« Il ne remet pas en question sa trêve décidée il y a sept mois, l'ex-FLNC avertit : « si nous avons toujours dit que nous étions déterminés à prendre notre temps, aujourd'hui nous disons que le temps presse, l'espoir châte désormais la place aux interrogations ».

MICHEL CODACCIONI.

VENTES
PAR ADJUDICATION
Rubrique OSP
64, rue La Boétie, 45-63-12-66
MINITEL 36.15 CODE A 3 T
puis OSP

VENTE sur saisie immob. Pal. de Just. PARIS, le jeudi 12 jan. 1989, à 14 h 30
LOGEMENT à PARIS-11^e
19, RUE MORET
entré, 2 pos. cuis. au 3^e ét. bât. A
Mise à prix : 80 000 F
S'adr. SCP Chauvet et de Saint-Just, av. 60, r. des Vignes, 75016 Paris - 45-25-33-33
Au greff. du Trib. de Gde Inst. de PARIS.

سكنا من الأصل

كذا من الأصل

Société

POINT DE VUE

Nucci, Droit, Boulouque, Lombard et les autres

par Daniel Soulez Larivière, avocat

A PRÈS les affaires Nucci, Droit, Boulouque, après le ministre, l'académicien, le plus célèbre de France, tombé dans la trappe de notre système judiciaire. Son inculpation, jeudi 23 décembre, accompagnée d'un contrôle judiciaire meurtrier, est-elle conforme au fonctionnement normal de notre système judiciaire ? Oui. Le code de procédure pénale prévoit l'inculpation d'une personne lorsque des faits concordants et des présomptions forment un réseau de charges suffisantes contre un individu pour qu'il ait accès à son dossier et puisse se défendre.

Le juge d'instruction Bernard, comme le juge Michaud, puis le juge Grellier, puis le président Moat, ont fait leur travail et nul ne peut apparemment leur en vouloir d'appliquer la loi. Mais cette loi est-elle conforme à la démocratie ? La réponse est absolument négative. Nucci, Droit, Boulouque, Lombard ont été placés au pilori de la société sans avoir encore été jugés. La France entière connaît leur nom et leur qualité d'inculpé qui leur colle et leur collera à la peau toute leur vie.

Un système « inquisitoire »

Pourtant, que savons-nous de ces affaires ? Officiellement rien. Officieusement tout. Officieusement rien, puisque le secret de l'instruction forme un écran de principe entre la vérité de charges et leur connaissance par le public. Officieusement, tout est connu puisqu'il est impossible dans une société où la presse est libre de museler une information qui passionne le public.

Lorsqu'il s'agit de voir tomber des idoles ou des gens qui, par la force des choses, font partie de la société du spectacle, tout le monde écoute, chacun attend la suite du feuilleton. La presse n'est pas en accusation. Les Français devraient savoir que, malgré des cas malheureux, les journalistes sont, en général, plus délicats que dans beaucoup d'autres démocraties et respectueux d'une déontologie proche, à certains égards, de celles des avocats eux-mêmes. La dureté de la presse américaine et anglaise est souvent pour nous une source d'étonnement.

Les juges ne sont pas non plus en accusation bien que leur forma-

tion laisse à désirer et que leur légitimité soit nulle. Ce n'est pas, comme le dit Georges Kiejman, parce qu'on a décroché un permis de juger, au bout de deux années d'une école, que l'on fonde une autorité pour juger son prochain.

Le véritable accusé, à côté de ceux qui, concrètement, souffrent dans leur personne d'une telle situation, est le système. Incroyable système « inquisitoire » qui nous vient du Moyen Âge.

Dans les quatre cas qui font l'objet du présent débat — Nucci, Droit, Boulouque, Lombard, — un homme seul, le juge d'instruction, dans le secret, peut sans aucun contrôle inculper quelqu'un, c'est-à-dire le détruire. Seulement, plusieurs mois après cet acte, parfois plusieurs années après, des juges du fond, dont c'est le métier apparent, diront si, oui ou non, il y avait une raison à ce malheur.

Le mal aura été fait de manière tellement profonde qu'il leur sera difficile de faire autrement que ce que leur prédécesseur juge d'instruction aura décidé. S'ils s'y résignent au prix d'un effort qui fait souffrir leur corporatisme compréhensible, le résultat peut être un coup de théâtre, mais sans grand effet sur le sort de la tragédie qu'ils concluent. La destruction préventive aura joué complètement. L'individu acquiescé ou relâché ne pourra pas se relever de la décharge de chevronne reçue précédemment par son inculpation.

Bien sûr, Paul Lombard aurait pu nuire dans les brançards. Mais comment pouvait-il appliquer à lui-même des principes d'une défense subversive qu'il n'a, visiblement, jamais appliquée à ses clients ? Il s'agit d'un homme bien élevé, qui croit qu'il est toujours préférable de jouer le jeu et d'espérer s'en sortir ainsi. Il lui est donc possible de tout dire à la presse, de plaider son affaire devant les journaux de la France entière, de brûler ses vitesses et d'organiser son procès tout seul, pour que, au moins, s'il devait le perdre, ce n'ait été en public après avoir été défendu. Il l'aurait peut-être gagné en mettant dans le balance sa notoriété et en ôtant le voile du secret à une instruction, dont il n'a jamais été qu'un objet et dont il aurait pu, grâce à une manœuvre risquée, devenir le sujet. Mais ce n'est pas dans son tempérament.

L'espoir est toujours ce qui tue le justiciable ; l'espérance de s'en sortir, en temporisant, en paraissant doux et gentil, soumis à une institution dont le but logique est de

broyer les gens avec le minimum de contradictions. Il faut, pour organiser de telles manœuvres, un esprit quasi militaire peu compatible avec la culture médiocrale, et parfois une dose de cynisme qui cadre mal avec les habitudes du professionnel qui attend du bien de la justice. Il faut surtout parvenir à dissocier complètement l'éventuelle culpabilité judiciaire d'avec la culpabilité civile, que chacun d'entre nous cultive, avec une douleur morose et paradoxale, alors que l'appareil judiciaire joue sur l'embrayage de l'une sur l'autre.

Une refonte de la mécanique pénale

Ainsi fonctionne le système. Est-ce que les Français pensent qu'il leur convient ? Faudrait-il une « affaire » tous les six mois pour que les politiques s'avisent qu'il serait peut-être temps d'en changer ?

En changer pour quoi faire ? Il est vrai que l'actualité tragédie ne doit pas occulter l'autre, celle d'une pauvre femme dont il est dit par la presse qu'elle a été dépourvue de ses biens par des individus sans scrupules qui, de surcroît, parce que c'était leur intérêt, l'auraient aidée à parvenir, plus rapidement que la nature ne l'y condamnait, à un sort funeste.

La réponse à la question se trouve dans une refonte complète de la mécanique pénale. Au lieu de toucher trop tôt à la personne soupçonnée, mieux vaudrait la mettre sur la sellette plus tard, juste avant la phase du jugement et dans la sécurité d'un débat public. Il faut éviter de se précipiter sur elle, longtemps avant le jugement et dans un secret nécessairement violé, mais qui lui interdit de se défendre. C'est ce qu'on appelle le système accusatoire en vigueur dans la plupart des grandes démocraties.

Dans un tel système, point de juge d'instruction mais une accusation et une défense égales. L'approbation de l'accusation est moins forte pour l'accusé si ce n'est pas un juge qui la décide. L'échec de l'accusation ne rejette pas sur la victime la nécessité de montrer ses cartes au public relatif de la main de l'accusation, car elle sait que, à défaut d'être véritablement sûre d'elle, elle y perd son crédit et ses possibilités. Les coupables n'en sont pas moins punis. Les innocents ne sont pas détruits. Et la justice ne se contente pas d'être juste. Elle ressemble aussi à la justice.

SPORTS

Les journées d'études « Sport en paix »

« Des exutoires nécessaires à l'équilibre social »

TOULON de notre correspondant

Sport et violence... Les deux termes sont associés, contrairement à ce que disent de nombreux colloques qui, généralement, débouchent sur de nobles résolutions, de nouvelles mesures coercitives ou des publications parascolaires dont l'objet et les finalités n'ont pas vraiment d'effet sur les exactions qui émaillent certaines rencontres sportives.

Les deux journées « Sport en Paix », qui ont eu lieu à Toulon le 26 et 27 décembre, ont été organisées par le RCT Toulon, une municipalité organisatrice, celle de Toulon, et quelques scientifiques-vedettes. Hubert Montagnier, Georges Duby et Henri Laborit, pour apporter une caution à des travaux préparés, pour la circonstance, par d'autres scientifiques, chercheurs ou universitaires de moindre renommée.

Résultat : aucun dirigeant national de la Fédération française de rugby, aucun arbitre ni joueur international (en dehors de ceux du Midi) n'avait fait le déplacement à Toulon pour cette troisième mi-tempête de réflexion et de propositions.

Certes, « l'agressivité s'apprend », comme devait le préciser le professeur Montagnier, et « les pratiques corporelles, à travers le temps et l'histoire, ont été des exutoires nécessaires à l'équilibre social », pour reprendre l'affirmation de Georges Duby. Dès lors, on ne voyait pas bien comment « le football peut valoir n'importe quel ballon d'opéra », comme le prétendait Henri Laborit... qui, par ailleurs, propose (cyniquement ?) de supprimer le sport de compétition — sur tout collectif — pour mettre la violence hors-jeu !

Qu'il faut retrouver ces rituels culturels consistant à se présenter, à faire se rencontrer les joueurs avant une rencontre, à favoriser l'agressivité mi-temps. Ritualiser l'agressivité de la rencontre sans faire de mal à l'autre ; c'est transformer cette même agressivité en œuvre d'art, rendre au sport son esthétique... Quelques (rares) voix se sont élevées pour demander de plus lourdes pénalisations. Les participants à « Sport en paix » auront cependant obtenu ce qu'ils valaient mieux agir sur les racines de la violence... hors du stade. Pour Boris Cyrulnik « il est prouvé qu'on peut, avec de meilleurs résultats, intervenir sur les parents qui restent à éduquer, sur les éducateurs eux-mêmes qui ont encore tendance à régler des comptes par le truchement des jeunes pratiquants qui doivent découvrir d'autres types de relations dans le sport. Il est également possible d'intervenir dans les grands ; les meneurs sont faciles à isoler par le dialogue avec des sportifs qui peuvent facilement faire tomber l'effet de tranche... »

Fort de ce consensus qui s'est dégagé entre sportifs, chercheurs et universitaires, qui ont eu à « plancher » durant les neuf jours de préparation de ces journées sur des thèmes très éclectiques. C'est ainsi que Marie-Hélène Cattino, ayant travaillé sur « les facteurs extra-sportifs de la violence dans le derby », a mis en évidence l'attitude parentale se manifestant, par le truchement des enfants, comme médiateur de véritables règlements de comptes familiaux ou municipaux. Claude Bromberger (université d'Aix) mit en exergue « les mouvements de foule et le rôle des supporters » dans la montée de violence sur les stades. Et de mettre en évidence la stratification sociale dans l'occupation des gradins, ainsi que l'extase émotive qui, croissante, va exprimer les diverses difficultés sociales « lisibles » suivant le positionnement de chacun.

Règlements de comptes familiaux

Quant au professeur Leibovici (faculté de médecine de Marseille), il devait traiter du « simulacre dans la pratique du judo », un sport où la violence incontrôlée débordait le moins, du fait de rituels qui font partie de sa pratique... Sans doute cette intervention fut-elle la plus éclairante et, comme le souligne Boris Cyrulnik, ethnologue, qui fut avec Daniel Herrero la cheville ouvrière de ces rencontres, « la grande leçon de ces journées, c'est

Reste l'information qui devra également se mettre au diapason. Le travail d'une linguiste d'Aix, Danièle Masse, portant sur l'étude des relations pouvant exister entre violence dans le sport et presse écrite, interpellé les lecteurs et les rédacteurs. Après avoir disséqué les comptes rendus sportifs de 29 journaux (dont 6 nationaux) sur une semaine, elle a retenu dans les 2 675 articles traitant du football, du rugby, du cyclisme, de l'automobilisme et de tennis, une centaine de termes violents relevant notamment des registres de la guerre, de la mort, du sexe, de la peur, de l'humiliation, de la vengeance et même de l'anthropologie... Et ces termes reviennent 18 411 fois... De quoi nous conditionner sérieusement !

JOSÉ LENZINI

FRANCOPHONIE

Mots à prendre, mots à jeter

(Suite de la première page.)

Mieux vaut donc garder à portée de la main ce dictionnaire pour éviter les foudres des agents de la répression des fraudes, chargés de leurs tâches habituelles, de cette police des mots. Avec magnanimité et sagesse, les auteurs de la loi de 1975 et de la circulaire de 1977 relatives « à l'emploi de la langue française » ont abousé par avance les utilisateurs de termes étrangers sans équivalents en français : sandwich, spaghetti, blue-jean, short, couscous, chorizo, satani, gorgonzola, etc. On trouve pareillement dans le Dictionnaire des mots d'origine anglo-saxonne que le Commissariat de la langue française a renoncé à traduire. Ainsi drugstore ou hall.

Trouvailles

A feuilleter ce volume, on s'aperçoit que les néologismes qui ont le plus de chances de s'imposer sont les termes simples, facilement mémorables parce qu'ils parlent à l'imaginaire. Certains sont de véritables trouvailles. Ainsi, « capitula fébriles », pour hot money, « baladeur » pour Walkman, « bouteur » pour bulldozer, « cuisinette » pour kitchenette et « voyagiste » pour tour-operator.

A l'inverse, certains néologismes auront du mal à percer, tout simplement parce que l'anglais est plus simple, plus facile à retenir ou à prononcer, et que l'équivalent français adopté par le Commissariat est compliqué. Bande (vidéo) promotionnelle n'a aucune chance de remplacer clip, pas davantage que prêt-à-monter ne se substituera à kit. Quant à l'Agéoc, devinez ce que c'est : c'est l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, alias le GATT, qui fait désormais partie du vocabulaire courant (en anglais : General Agreement on Tariffs and Trade).

Le souci louable de franciser certains mots anglo-saxons conduit parfois à des approximations ou à des contresens. Traduire leader par meneur, c'est lui donner le sens aujourd'hui péjoratif d'agitateur plutôt que celui, positif, de dirigeant d'une formation politique ou de sportif en tête d'une compétition. De même anglicisme pour teasing. Le teasing, c'est un procédé qui consiste à lancer une campagne de publicité sous forme d'énigmes afin d'exciter la curiosité du chaland. Agüicher, dans l'acception la plus courante, à un autre sens, quasi érotique. C'est... agüicher.

Trop d'emprunts à des langues étrangères n'enrichissent pas le français, ils l'appauvrissent. Cette invasion linguistique sanctionne une moindre influence culturelle mais aussi des retards et des lacunes dans le domaine scientifique. Dans les secteurs où la technique française est à la pointe, en revanche, comme la télé-détection électromagnétique, nul besoin d'un brainstorming, pardon, d'un remue-ménages, pour trouver des équivalents aux termes anglo-saxons. Ceux-ci ne sont pas imposés car la réalité nouvelle qu'il faut nommer est une spécialité française. Ainsi, en télé-détection, les termes « trace instrumentale » et « image ».

Comble de satisfaction, les Anglo-Saxons sont en train de nous voler « télématique » sous une forme à eux, telematic. Mais, comble de malheur, on prédit au Commissariat général de la langue française qu'il n'y aura bientôt plus de termes français dans le domaine de la physique de l'atmosphère.

Saucipain

Cela prouve que les commissions ministérielles de terminologie qui n'inventent que cinq cents à six cents mots nouveaux par an, sont

impuissantes à endiguer la marée montante des termes barbares. A consulter le Dictionnaire, on remarque, du reste, des omissions inexplicables. Ainsi, le génie officiel du Commissariat français n'est-il pas encore parvenu à trouver d'équivalents aux termes baby-sitter, charter, panel, hold-up et look, entres autres.

Se référer au plus complet des dictionnaires de langue, le Robert, de 1985, n'apporte pas de solution. Ces mots y figurent bien mais sans synonyme. Baby-sitter : « Personne qui, moyennant contribution, garde, à la demande, de jeunes enfants en l'absence de leurs parents ». Charter : « Avion affrété pour un vol particulier ». Panel : « Echantillon expérimental sur lequel se fait une enquête d'opinion ». Hold-up : « Vol à main

armée dans un lieu public ». Look : « Aspect physique volontairement étudié ». Pas d'équivalents simples par conséquent, susceptibles de faire reculer l'anglais comme l'évidente et officielle « jardinerie » pour garden-center. Les suggestions sont les bienvenues.

Sur Antenne 2, le mercredi après-midi, le Commissariat de la langue française avait mis à contribution une « académie » d'enfants pour forger des mots nouveaux. Les lettres reçues des jeunes téléspectateurs dénotaient une remarquable imagination. « Auto-maison » pour camping-car, « machouillon » pour chewing-gum et un sauculet « saucipain » pour hot-dog. Qui dit mieux ?

BERTRAND LE GENDRE.

REPÈRES

Ecoles

Progrès des associations locales de parents. Les élections des représentants de parents d'élèves dans les conseils des écoles élémentaires marquent une sensible progression des associations locales et des groupements de parents (36,76 % des voix, contre 31,51 % en 1987), et une légère érosion des fédérations nationales. La Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE) resta très largement en tête avec 41,64 % des voix (contre 42,03 % l'an dernier). La Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (FPEP) obtient 9,25 % des suffrages (contre 9,89 %). La participation (44,87 %) est en légère augmentation par rapport à l'an dernier, mais sans atteindre son niveau de 1986 (45,87 %). Dans les lycées et les collèges, les

dilections ont été favorables à la FCPE qui accroît légèrement son audience (le Monde du 22 décembre).

Catastrophe

L'explosion de « Piper Alpha » due à une fuite de gaz. La plus grande catastrophe de l'histoire de l'exploitation pétrolière (soit soixante-sept morts, survenus dans la nuit du 6 au 7 juillet sur la plate-forme « Piper Alpha », dans le secteur britannique de la mer du Nord, a été causée par une fuite de gaz due à une valve défectueuse. Telle est la conclusion du rapport que vient d'émettre le département britannique de l'énergie, qui précise, au regard de la chronologie des faits, qu'une série de systèmes de sécurité n'ont pas fonctionné. — (Reuters).

Cyclisme

Le « Vel d'Hyères »

TOULON de notre correspondant

Hyères (Var) aura son vélodrome dès le mois de mai 1989. Sociologue de rivaliser avec Milan ou Mexico, la ville varoise s'était portée candidate quand, au début de l'année 1987, la FFC (Fédération française de cyclisme) avait fait savoir qu'elle souhaiterait voir un anneau de vitesse s'implanter dans la région Provence-Côte d'Azur. La même année, le dossier était constitué et accepté ; les travaux débutaient en décembre.

Avec une piste de 250 mètres construite en doussé (un arête exotique choisi pour ses qualités de texture et sa haute résistance aux intempéries) et ses virages relevés suivant une épure très soignée, le stade étudié par les techniciens de la FFC, est ameué aura de quoi faire pâillir d'envie les pistards les plus exigeants... y compris Trentin et Morelon, dont l'un des deux est pressenti pour devenir entraîneur fédéral, attaché à cette structure cycliste.

Reste à savoir si, en cette période où les grandes épreuves sur piste disparaissent faute de public (et de sponsors), le vélodrome d'Hyères relancera l'intérêt pour les courses-poursuites, les américaines et autres classiques ayant fait les beaux jours de Vel d'HiV.

Les promoteurs hyérois en sont convaincus. Ils misent sur les équipes étrangères qui sont en quête de lieux d'entraînement hivernaux et qui pourraient trouver, dans cette ville affichant trois cents jours de soleil par an, un lieu idéal de préparation et de maintien. Ils proposent également, compter sur la création par la FFC du Centre permanent des équipes de France pouvant participer à la relance de la discipline piste.

D'un coût global de 17 millions de francs, ce vélodrome aura bénéficié des apports du Fonds national pour

le développement du sport (2 millions de francs), d'un contrat Etat-région (1,8 million de francs), de crédits du conseil général du Var (2,5 millions de francs). Le reliquat est à la charge des deux communes qui devront, chacune, rembourser un emprunt de 635 000 francs par an sur quinze ans.

Veulx un budget qui doit tenir compte d'une fréquentation hors course importante. En effet, avec une tribune de 700 places, les recettes risquent d'être insuffisantes pour de pareils remboursements.

J. L.

Onzième raid-marathon Paris-Dakar

Débuts mouvementés pour Peugeot

Le Français Guy Fréguélin (Peugeot 205) a remporté, lundi 26 décembre, à Barcelone, le prologue du onzième raid-marathon Paris-Dakar. Il a devancé deux autres concurrents, le Belge Jacky Ickx et le 205 Français Philippe Wainbergue. Le pilote vedette de l'équipe, le Finlandais Ari Vatanen, a connu un début de course plus mouvementé. Dès le premier virage sacré du circuit, il a effectué un tonneau au volant de sa 405. Il est pourtant reparti aussitôt, et, malgré la perte de sa portière gauche, il s'est classé septième.

La veille, dimanche 25 décembre, Ari Vatanen s'était présenté avec 21 et une minute de retard au pointage de l'étape de liaison Paris-Barcelone. Après avoir longuement envisagé d'appliquer les pénalisations prévues en pareil cas par le règlement, les organisateurs ont admis que les concurrents retardés, avaient été gênés par des camions d'assistance et par la foule (environ sept cent mille personnes) qui les attendait au Catalogne. Mercredi 28 décembre, les concurrents commencent à Tunis leur parcours africain.

SCIENCES ET MEDECINE

Terre : l'effet de serre

L'activité industrielle augmente la teneur de l'air en gaz carbonique. Ce qui risque de bouleverser les climats de la planète dans quelques décennies.

AVANT 1850, c'est-à-dire avant le début de la révolution industrielle, l'atmosphère contenait 270 à 280 parties par million (ppm) de gaz carbonique (CO₂). Actuellement, la teneur de l'atmosphère en CO₂ est de 350 ppm. Si l'on ne considère que ces chiffres bruts, la quantité de gaz carbonique semble vraiment bien minime. Mais, d'une part, la teneur en CO₂ a augmenté d'environ 25 % en quelques cent ans, cette augmentation étant due, sans discussion possible, à l'emploi sans cesse croissant des combustibles fossiles (charbon, pétrole, gaz naturel). Et d'autre part, le gaz carbonique a la propriété d'absorber le rayonnement infrarouge émis par la Terre et ainsi de réchauffer le sol et la basse atmosphère. C'est ce qu'on appelle l'effet de serre. Les vitres, en effet, laissent entrer la quasi-totalité de l'énergie solaire mais ne laissent pas sortir les

infrarouges. Ce qui réchauffe de façon appréciable l'intérieur des serres. L'effet de serre est dû à la vapeur d'eau, au gaz carbonique et à d'autres gaz présents à l'état de traces (le méthane surtout), et il est bénéfique ; sans lui, la Terre serait comme la lune une planète morte et glaciale : la température moyenne à la surface de la Terre serait de -18°C ; grâce à lui, elle est de 15°C. Ce qui permet à la Terre d'être la seule planète du système solaire où une bonne partie de l'eau est à l'état liquide.

Certes, notre planète a vécu, au cours des temps géologiques, des périodes nettement plus chaudes

— et aussi plus froides — que celle où l'espèce humaine et ses activités se sont particulièrement développées : depuis la fin de la dernière période glaciaire, c'est-à-dire depuis une douzaine de milliers d'années. Et surtout, la population actuelle de la Terre est d'environ 5 milliards d'individus ; elle s'est multipliée par 3,3 depuis 1850. Les besoins en nourriture ont augmenté d'un moins autant. Quant aux besoins en énergie, ils se sont accrus encore plus, puisque le développement en impose l'utilisation de quantités de plus en plus grandes.

Notre Terre est « une ». Elle est un monde clos, c'est-à-dire que les équilibres — ou plutôt les déséquilibres oscillant autour de valeurs moyennes — sont essentiels au développement et même à la survie de l'humanité : de faibles changements des températures et des précipitations pourraient suffire, en effet, à bouleverser la production agricole et à faire monter le niveau général des mers.

Tous les spécialistes sont à peu près d'accord pour affirmer que le doublement de la teneur de l'air en gaz carbonique (par rapport à ce qu'elle était avant l'ère industrielle) élèverait très probablement de quelque 4°C la température moyenne de notre planète et pour fixer ce doublement à l'échelle de quelques décennies. Cette augmentation des températures serait sûrement très inégalement répartie sur la surface de la Terre : elle serait peu importante dans la zone intertropicale et beaucoup plus marquée dans les hautes latitudes. Cette forte montée du thermomètre aurait forcément pour conséquence de réduire dans de fortes proportions les surfaces de terres enneigées et les surfaces de mer gelée (la banquise), la durée de l'enneigement des régions continentales boréales (1) et ainsi de modifier considérablement l'albédo (2).

YVONNE REBEYROL.
(Lire la suite page 10.)

(1) Les masses continentales sont beaucoup plus importantes dans les hautes latitudes de l'hémisphère Nord alors que, continent Antarctique mis à part, elles sont quasi inexistantes dans l'hémisphère Sud. N'oublions pas, en effet, que la zone polaire boréale est constituée par un océan entouré de continents, alors que la zone polaire australe est un continent entouré d'océans.
(2) L'albédo, selon la définition du Grand Larousse encyclopédique, est la « fraction, exprimée en centièmes, de l'énergie de rayonnement incidente, réfléchi ou diffusé par un corps. Un corps noir et mat qui ne réfléchit aucune radiation possède un albédo de 0 ; l'albédo de la neige fraîche (réflecteur presque intégral) est voisin de 90. L'albédo du désert est de 24-28 ; des champs (selon les cultures), de 3 à 25 ; des forêts, de 5 à 10 ; de l'herbe, de 14 à 37 ; du sol nu, de 7 à 20 ; de la terre végétale noire, de 3 à 14 ; du sable humide, de 9 ; de la neige ou de la glace (selon l'âge et la rugosité), de 46 à 86 ; d'une nappe liquide calme [...], de 2 à 6 ; de l'océan agité par les vagues [...], de 31 ».



PLANÈTE EN DANGER

SIGNE des temps : pour la seconde fois de son histoire, l'hébdomadaire américain Time n'a pas désigné une personne mais la planète Terre comme « l'homme de l'année » 1988. En choisissant l'environnement comme l'homme malade de notre monde, les Américains enfoncent le clou, déjà planté par les Européens en 1987 avec la très discrète « Année européenne de l'environnement ». Pour les Douze, il s'agissait d'un thème parmi d'autres, destiné à encourager ceux qui se battent pour la sauvegarde de l'environnement en Europe.

Mais l'hébdomadaire américain va plus loin : il tire la sonnette d'alarme pour l'avenir de la planète entière. Aux Etats-Unis plus qu'ailleurs, on se préoccupe beaucoup du réchauffement de la Terre par les rejets dans l'atmosphère de nos cheminées, de nos usines et par la désertification des zones tropicales, où la forêt disparaît à une cadence effrénée. On s'inquiète aussi de la diminution de la couche d'ozone en haute atmosphère, qui nous protège des rayonnements ultra-violet du soleil. Or l'usage des aérosols aux CFC (chlorofluorocarbones), ce soit comme propulseurs de mousse à raser, de liquide réfrigérant ou de nettoyant pour matériaux électroniques, s'est beaucoup répandu dans le monde, mettant en danger cet ozone protecteur.

En France, ceux qui sonnent le tocsin à ce propos sont considérés comme des fous ou de doux rêveurs, bref des « écologistes » qui prennent plaisir à gêner la quiétude des autres. Lorsque René Dumont s'effraie des méfaits du libéralisme (1) et de la démographie galopante, lorsque le commandant Cousteau dénonce les pollueurs des océans et, demain, ceux qui veulent se partager l'exploitation du dernier continent vierge, l'Antarctique, on hausse les épaules en prétextant que tout ce qui est excessif est insignifiant.

Cependant, tous les grands voyageurs peuvent constater de leurs yeux à quel point la planète se transforme rapidement : pillage des forêts tropicales humides, surexploitation des océans, amasement humain dans les villes et particulièrement dans les mégapoles comme Mexico ou Le Caire ; tout cela fait peser une menace directe sur la survie — normale — de l'humanité.

On peut toujours se rassurer en se disant que l'homme, de toute façon, trouvera la parade. La confiance dans la science, même lorsqu'elle est prise de court comme actuellement pour le SIDA, fait perdre de vue que chaque conquête nouvelle se paie. L'Europe a trouvé les moyens de se nourrir grâce aux engrais chimiques, mais elle risque, à terme, de ne plus pouvoir boire l'eau du robinet tant il y aura de nitrates dans la nappe phréatique. Les sociétés industrielles débordent d'énergie grâce notamment à l'exploitation du pétrole et de l'atome, mais on en connaît les limites. Sans parler des marées noires qui maculent régulièrement le littoral, il faut admettre que les réserves pétrolières ne sont pas illimitées. Quant à l'atome, il est redoutable en cas d'accident (Tchernobyl), mais aussi problématique pour l'avenir, dans la mesure où l'on ne sait pas trop quoi faire du combustible irradié, c'est-à-dire des déchets nucléaires.

Ces dangers, ces menaces, ces inquiétudes pour l'avenir doivent être rappelés. Le pire n'est jamais sûr mais il est à redouter lorsque l'on ne s'y prépare pas. Instruits par l'histoire, nous redoutons toujours la guerre et nous avons raison : c'est le pire. Mais la dégradation peut être considérée comme notre première ennemie en temps de paix.

ROGER CANS.

(1) Un monde insolérable, de René Dumont, éd. Seuil, collection « Histoire immédiate ».

La « machine-océan »

L'avenir de l'humanité dépend des conséquences du réchauffement général des mers qui sont les premières à capter l'énergie du Soleil.

L'Océan est la machine qui stocke et transporte une bonne partie de l'énergie solaire parvenue jusqu'à la surface de la Terre. Bien entendu, ce sont les océans situés entre les tropiques qui reçoivent la plus grande part de cette énergie, celle-ci étant ensuite redistribuée sur l'ensemble de notre planète grâce à la circulation océanique et à la circulation atmosphérique. L'une et l'autre circulations « fabriquent » les climats particuliers à chaque région.

L'océan joue un deuxième rôle très important d'absorbant du gaz carbonique (CO₂) que les courants marins répartissent jusque dans les eaux profondes. On a calculé que, sur les quelques 20 milliards de tonnes de CO₂ produit chaque année par l'emploi des combustibles fossiles (charbon, pétrole, gaz naturel), moins de 10 milliards contribuent à augmenter la teneur de CO₂ de l'atmosphère. Où va le reste ? Dans la végétation terrestre et marine, grâce à la photosynthèse, mais surtout dans l'océan mondial, où il se dissout.

La circulation océanique est donc doublement essentielle pour la vie. Mais elle est encore très

imparfaitement connue, car elle est extrêmement complexe, avec ses courants superficiels, ses courants profonds, ses masses d'eau qui descendent ou au contraire qui remontent. Tout ce brassage est la conséquence de l'impulsion superficielle du vent et de différences relatives de densité. Une eau plus salée et plus froide est plus lourde qu'une eau moins salée et plus chaude. Et, comme tous les fluides en mouvement, tous les courants sont déviés par la rotation de la Terre, vers la droite dans l'hémisphère Nord, vers la gauche dans l'hémisphère Sud. Ces déviations — calculées au siècle dernier par le mathématicien français Gaspard Coriolis — ont un effet énorme sur les climats : ce sont elles, entre mille exemples possibles, qui donnent un climat océanique aux côtes occidentales des continents (Bretagne ou littoral de l'Etat de Washington, notamment) situées dans les latitudes moyennes et un climat continental aux côtes orientales (New York ou Vladivostok, entre autres) à ces mêmes latitudes.

Les cent jours de la courte vie du satellite américain SEASAT (de juillet à octobre 1978) ont révélé que la topographie de la

surface océanique, une fois éliminés les effets des marées, des hétérogénéités internes de la Terre, de la pression atmosphérique, etc. (1e Monde du 19 février 1986), reflète la dynamique propre des océans. L'eau chaude, avons-nous dit, est plus légère que l'eau froide. Une masse d'eau chaude signe donc sa présence par un « gonflement » alors qu'une masse d'eau froide est trahie par une « dépression ».

« Gonflement » et « dépression » faisant l'un une bosse, l'autre un creux, hauts parfois chacun de quelques décimètres. Ainsi les eaux chaudes du Gulf Stream sont-elles à 1,30 mètre au-dessus des eaux froides situées sur la « rive » gauche du courant.

A deux ou trois centimètres près

Alléché, pourrait-on dire, par l'extraordinaire quantité de connaissances accumulées par SEASAT, la NASA et le Centre national d'études spatiales (CNES) ont commencé à étudier, chacun de son côté, un projet de satellite (Topex, américain ; Poséidon, français) analogue mais plus précis. Puis ils ont uni leurs efforts. Les deux projets ont été officiellement fondus en mars 1987 : le satellite franco-américain Topex-Poséidon devrait être lancé en juin 1992 par la fusée européenne Ariane (1). Il sera équipé de deux altimètres-radars, l'un français, l'autre américain,

et de trois systèmes de positionnement sur orbite. Tous les satellites suivent une orbite dont la forme est toujours soumise aux lois de l'attraction universelle. Tout au long de sa course, chaque satellite est ainsi un peu plus proche de la Terre lorsqu'il survole une région dont l'intérieur est un peu plus dense et un peu moins proche lorsqu'il survole une région dont l'intérieur est un peu moins dense. Toutes les irrégularités des orbites doivent être connues avec précision, en particulier lorsque le satellite a pour tâche de dresser, à 2 ou 3 centimètres près, la carte topographique des océans. Celle-ci est obtenue par les différences des temps aller et retour des ondes émises par les radars embarqués dans le satellite et renvoyées vers ceux-ci après avoir été réfléchies par la surface de la mer. Ce qui donne la distance séparant le radar de cette surface.

Topex-Poséidon tournera autour de la Terre à quelque 1 300 kilomètres d'altitude. Les ondes radar « voyagent » à environ 300 000 kilomètres par seconde. Pour apprécier des différences de hauteur de 2 à 3 centimètres sur la surface des océans, les temps de parcours doivent donc être mesurés avec une précision de l'ordre du dixième de milliardième de seconde. Ce qui impose de connaître la teneur en vapeur d'eau diffuse dans l'atmosphère et la quantité d'eau liquide

contenue dans les nuages : l'une et l'autre, en effet, modifient — très légèrement, certes, mais trop pour la précision demandée — la vitesse des ondes radar.

D'où la présence, sur Topex-Poséidon, d'un radiomètre à trois fréquences qui fera connaître la teneur en vapeur d'eau et la quantité d'eau liquide, et permettant ainsi les corrections indispensables.

Autre information apportée par les ondes radar : l'intensité du signal renvoyé vers le satellite diminue avec l'agitation de la mer. On peut ainsi connaître la vitesse du vent qui engendre les courants superficiels.

Tout cela concerne la surface des océans. Reste la masse des eaux jusqu'au fond. Pour mieux connaître celle-ci, le Programme mondial de recherche sur le climat (PMRC), mis sur pied en 1979 par l'Organisation météorologique mondiale (OMM), le Conseil international des unions scientifiques (ICSU), la Commission océanographique intergouvernementale (IOC), le Comité scientifique de recherche océanique (SCOR), sont en train de monter l'Expérience sur la circulation océanique globale (WOCE), qui pourrait commencer en 1990 ou en 1991. Il s'agit de très importantes « campagnes à la mer », pour lesquelles une vingtaine de bateaux océanographiques seraient nécessaires, et dans lesquelles devraient s'insérer des programmes nationaux de recherche. Pour le moment, les Etats-Unis et la France

devraient être les principaux participants de WOCE, mais le concours d'au moins une vingtaine d'autres pays est prévu.

Ces campagnes océanographiques auraient pour tâche essentielle — et classique — de faire des « sections hydrographiques », c'est-à-dire de mesurer, à vingt-quatre niveaux différents répartis entre la surface et le fond, la température, la salinité, la teneur en gaz carbonique, en oxygène, en sels nutritifs (phosphates et nitrates), en chlorofluorocarbones, en tritium. S'y ajouteraient des mesures par courantomètres et depuis des bouées.

De cet énorme effort, on peut espérer tirer des modèles améliorés de l'océan mondial, sans lesquels est impossible toute prévision des modifications que le réchauffement général de notre planète imposera forcément à la « machine-océan » et, donc, aux différents climats. Avec les éventuelles « épreuves » sur les productions agricoles dont l'humanité se nourrit.

Mais si les recherches de WOCE sont assez bien définies, le financement de ces grandes campagnes à la mer n'est pas encore trouvé...
Y. R.

(1) A la même époque devrait être lancé le satellite européen ERS-1 qui, lui aussi, définira avec beaucoup de précision la topographie de la surface de l'océan et le vent moteur des courants de surface.

كذا من الأصل

هكذا من الأصل

Corps morcelés

Au-delà de la criminologie, le dépeçage humain soulève de multiples questions.

M. DE JORNA, juge d'instruction à Tours, a inculpé d'assassinat, le mercredi 21 décembre, Mme Sylvie Reviriego, trentesept ans, mère de deux enfants. Aide-soignante dans un service de chirurgie du CHR de Tours, celle-ci a tué, en la dépeçant, une de ses anciennes amies, avant de disperser, en de multiples endroits, les restes du cadavre. Mme Reviriego a, depuis, été écrouée à la maison d'arrêt d'Orléans.

Il s'agit là, après plusieurs autres affaires récentes et quelque peu similaires, d'un cas rarissime dans les annales criminelles et qui soulève de manière exemplaire tous les problèmes complexes liés au dépeçage humain.

Contrairement à ce qu'on imagine habituellement, la « technique » du dépeçage (coupage en morceau du corps ou du cadavre) ne correspond pas toujours à la volonté des criminels de faire disparaître les traces de leur crime. Elle peut, en effet, être le signe, psychiatrique ou non, d'une autre volonté, celle de défigurer, de disperser, de gommer l'identité même de celui ou de celle qui l'on a tué. C'est pourquoi les spécialistes de médecine légale rapprochent le dépeçage criminel de la défiguration (blessures de la face modifiant la forme ou les fonctions d'expression), de la mutilation (ablation d'une partie de l'organisme) et de l'amputation (retranchement d'un membre ou d'une portion de membre).

Aussi convient-il, pour bien comprendre, de resituer le dépeçage dans un contexte beaucoup plus large que celui de la seule criminologie. La mythologie d'abord (avec tous les cas d'offrande de chair humaine aux dieux, lorsqu'ils rendaient visite aux mortels), l'histoire ensuite, sont pleines d'affaires de dépeçage plus ou moins liées à l'anthropophagie à connotation religieuse. Il y eut ensuite le « dépeçage judiciaire » ou supplice, réurgence de l'ancienne loi du Talion, qui voit le criminel condamné à une ou plusieurs mutilations particulières (œil, bras, main, nez, langue, oreille), pratiquées toujours en vigueur aujourd'hui en certains points de la planète. Ainsi en France, jusqu'en 1382, les parricides avaient-ils le poignet droit tranché à la hachette, avant de subir la peine capitale. Pour les fautes

considérées comme plus graves, il y eut aussi la dichotomie (partage en deux parties égales du corps du coupable) ou, durant tout le Moyen Âge jusqu'au dix-huitième siècle, l'écartèlement, supplice infligé aux criminels condamnés pour lèse-majesté.

A leur manière, le bûcher, la hache du bourreau et la guillotine servirent aussi, durant plusieurs siècles, à des dépeçages sur décision de justice, dépeçages qui jouissaient presque toujours d'un grand succès populaire, la foule pouvant, dans certains cas, participer activement au supplice.

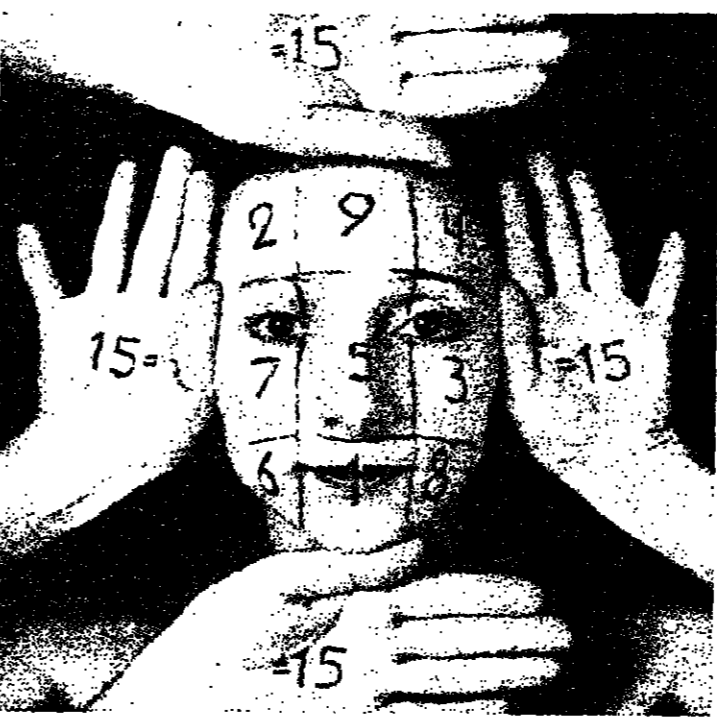
Offensive et défensive

La médecine légale, aujourd'hui, divise schématiquement le dépeçage criminel en un dépeçage « offensif » (né de la haine, de la colère ou de la folie) et un dépeçage « défensif », réalisé « par nécessité » devant un cadavre jugé embarrassant et dangereux. « Dans les deux tiers des cas, il y a un seul dépeçeur, explique le professeur Etienne Martin dans son précis de médecine légale (1). S'il y en a plusieurs, c'est un drame de famille. Quand une femme y prend part, c'est un crime occasionnel par l'adultère. Souvent, c'est un assassinat avec vol. Lorsque le dépeçage est d'origine sexuelle, il y a manifestation de sadisme ou de nécrosadisme. Presque toujours les dépeçeurs opèrent seuls, sont des hommes. La femme seule, dans le cas d'infanticide, pratique parfois le dépeçage. »

La littérature criminelle et la mémoire collective retiennent, parmi les affaires les plus récentes et les plus célèbres, celle de Landru (qui, dépeçeur supposé, n'avait aucun de ses crimes et ne renseigna pas la justice sur les procédés auxquels il avait recours pour brûler ses victimes dans la cuisine de sa maison de Gambais), et celle du docteur Petitot. Pour être peu fréquentes, les affaires de dépeçage ne sont nullement rarissimes. Ainsi, et pour ne parler que de la région Centre, les archives criminelles retiennent une affaire récente à Bourges, où un homme, après avoir commis un crime et dépecé le cadavre, a traversé la ville avec le tronc fixé sur le porte-bagage d'un cyclomoteur, avant d'être reconnu malade mental et de bénéficier de l'article 64 du code pénal, et une autre dans

la Sarthe, où un tronc humain, découvert il y a quelques années, n'a jamais pu être identifié. Il faut aussi citer l'affaire Weber, la

défenseurs de Sylvie Reviriego iront-ils demain jusqu'à soutenir que c'est l'extrême médiatisation de cette dernière affaire (qui fait



« diabolique de Nancy » (du nom de celle que l'on soupçonne d'avoir tué son mari et son amant, puis d'avoir fait disparaître leurs corps au moyen d'une meuleuse à béton et d'une tronçonneuse). Les

depuis peu à Strasbourg l'objet d'investigations biologiques très sophistiquées) qui peut indirectement être à l'origine du geste de l'aide-soignante tourangelle ?

« En matière de dépeçage, c'est souvent la loi des séries, écrit le professeur Etienne Martin; il n'y a pas contagion mais imitation. Par la lecture des journaux, il se produit tout à coup, dans une tête en gestation de crime, l'acceptation d'un procédé qui souvent paraît créer l'impunité à son auteur. »

En toute hypothèse, le crime de Tours ne manque pas de susciter le plus grand intérêt chez les médecins légistes, les psychiatres et les spécialistes de criminologie. « Cette affaire présente plusieurs caractéristiques qui en font un cas véritablement rarissime, explique le docteur Charles Etienne Frogé, professeur de médecine légale (CHU de Tours). Tout d'abord, il s'agit d'un assassinat avec dépeçage réalisé par une femme seule, sur une autre femme, ce qui est quasiment unique dans les annales. Ensuite, on ne peut qu'être frappé par l'intensité de la pulsion d'agressivité de la criminelle. Non seulement elle met très longtemps à dépecer et à disperser le corps, sans d'ailleurs véritablement chercher à brouiller totalement les pistes permettant sa propre identification. Mais ensuite elle cherche de manière méthodique, en pulvérisant et en dispersant la tête de sa victime, à « gommer » son existence même. Sans doute fait-elle ainsi comprendre à quel point elle ne veut plus la « voir », à quel point elle entend ôter par ce processus de réduction toute preuve de son existence. On com-

prend ainsi que l'auteur d'un tel crime ne cherche pas à inhumier sa victime puisque cette inhumation irait à l'encontre du but recherché. Il faut que les mort-céux soient à tout prix dispersés, soumis à la loi du hasard, ce qui, en l'occurrence, est très différent du camouflage des traces d'un assassinat. »

Est-ce à dire que tout auteur d'un « dépeçage offensif » peut bénéficier de l'article 64 du code pénal, qui fait valoir que l'auteur d'un crime ne peut être tenu pour responsable s'il existe des motifs relevant de la psychiatrie? Sans doute pas. Pour les psychiatres, de tels gestes peuvent aussi bien être le fait de vrais délirants, de personnalités psychopathes ou encore de grands pervers, ceux qui n'ont de cesse que de « vivre raisonnablement la déraison de leur désir ». Mais, dans tous les cas, le dépeçage criminel renvoie aux fantasmes — très répandus — d'éclatement ou de transformation du corps et peut-être encore à la sublimation à laquelle procèdent, dans leurs opérations sur le corps humain, chirurgiens et médecins légistes. C'est sans doute pourquoi, de la même manière qu'il a pu susciter, à l'occasion de décisions judiciaires, de véritables engouements populaires durant des siècles, il provoque aujourd'hui une telle réputation collective.

JEAN-YVES NAU.

(1) Etienne Martin, Précis de médecine légale (Doin éditions).

UN CAS RARISSIME

TOURS.
de notre envoyé spécial

AU départ, le 14 décembre, on avait cru à une sinistre farce dont, croit-on, les carabins ont le secret à moins qu'ils n'en aient pour des raisons professionnelles, le besoin.

On avait d'abord découvert, dans un parking du centre hospitalier universitaire Trousseau, à Chambrey-lès-Tours, deux sacs-poubelles contenant des restes — les membres et le buste — d'un cadavre humain. Puis le bassin de ce même cadavre dans un autre sac-poubelle, à quelques centaines de mètres de là, à proximité d'un hypermarché de la banlieue sud de l'agglomération tourangelle.

Ac mecabre puzzle, immédiatement soumis au médecin légiste, manquait la tête, pièce principale, ce qui interdisait

a priori toute identification. Mais le recours à la technique des empreintes digitales — parfaitement lisibles sur les doigts du cadavre — et un coup de téléphone curieusement anonyme ont permis aux enquêteurs d'identifier quatre jours plus tard la victime : M^{me} Françoise Genron, trente-huit ans, mère d'un enfant de vingt ans, chômeuse et célibataire. Le domicile de la victime n'était situé qu'à quelques centaines de mètres de l'endroit où l'on avait retrouvé les morceaux de son cadavre.

Dès lors, grâce à un travail classique — de fourmi — les policiers devaient aboutir beaucoup plus vite que les spécialistes du CARM (Centre d'application et de recherches en microscopie électronique), laboratoire privé situé à La Teste (Gironde), auquel le magistrat instructeur avait fait appel pour aider les enquêteurs.

Travaillant sur les relations de la victime, ils arrivèrent très vite au domicile de M^{me} Sylvie Reviriego, trente-sept ans, divorcée, mère de deux enfants, qui entretenait des relations plus ou moins étroites avec Françoise Genron. Placée en garde à vue, la suspecte devait rapidement avouer.

Alors que le mobile semblait difficile à saisir (une forme de jalouxie née, pense-t-on, du mode de vie jugé quelque peu dissolu de la victime par la criminelle), la méthode utilisée devait rapidement créer — lorsqu'elle fut connue par voie de presse — un sentiment d'horreur.

On apprît en effet bien vite que la meurtrière avait fait preuve d'un acharnement hors de ce que la criminologie considère habituellement comme commun. Après avoir fait venir cette qui devait être sa victime à son domicile, puis après l'avoir endormie au moyen de somnifères dissous dans du

thé, elle devait en effet procéder à un long travail de dépeçage. Ainsi, après avoir réussi à placer le corps de Françoise Genron dans sa baignoire, elle avait commencé à lui taillader les veines du poignet, puis fait disparaître le sang par le système d'évacuation des eaux. Plusieurs heures après, armée d'un couteau de boucher, elle procéda au dépeçage du cadavre, après l'avoir décapité. La tête fera l'objet d'un acharnement tout particulier. Concassée et pulvérisée au moyen d'un couteau, Sylvie Reviriego en avait jeté une partie dans les toilettes de son appartement, en brûlant une autre dans le four de sa cuisine, puis alla faire disparaître le reste à quelques dizaines de kilomètres de là, dans la Vienne, à proximité de Châton, là où les deux femmes s'étaient, il y a quelques années d'ici-or, liées d'amitié.

J.-Y. N.

Terre : l'effet de serre

(Suite de la page 9.)

Mais quelles seraient les changements de climats pour chaque grande région de la Terre? Là, les réponses sont beaucoup plus incertaines, alors que des chiffres assez précis et fiables seraient bien nécessaires.

Un problème du vingt et unième siècle

On comprend donc que les spécialistes travaillent beaucoup sur ce problème. Ainsi, tel était le thème du colloque franco-allemand : « L'effet de serre : un problème du vingt et unième siècle », organisé récemment à Munich par l'Association franco-allemande pour la science et la technologie (AFAST), le Centre de recherches allemandes sur les radiations et l'environnement et l'Association des centres allemands de grande recherche. Comme l'a fait remarquer M. Pierre Lafitte, sénateur, ancien directeur de l'École nationale supérieure des mines de Paris, et président de la branche française de l'AFAST, il s'agit là de questions urgentes pour lesquelles les décideurs comme les industriels ont besoin de réponses. Étant entendu que les pays développés, situés pour la plupart dans l'hémisphère Nord, sont responsables actuellement de 70 % des émissions de CO₂, mais que les pays du tiers-monde ne peuvent espérer sortir de leur sous-développement que par une augmentation fantastique de leurs disponibilités en énergie et donc de leurs émissions de CO₂, et

d'autant plus que leur population croît de plus en plus vite.

Pour M. Albert Probst, secrétaire d'Etat auprès du ministre fédéral de la recherche et de la technologie, l'effet de serre est un problème pluridisciplinaire et international. En Allemagne fédérale, qui tire 87 % de son énergie des combustibles fossiles, il est indispensable de changer l'image de l'énergie nucléaire pour développer celle-ci qui n'émet pas de CO₂ (3). Il est indispensable aussi de sensibiliser l'ensemble des pays de la planète — URSS comprise, qui pense, sans aucune preuve, qu'un réchauffement du climat serait bénéfique à son agriculture, — en particulier les pays en voie de développement dont la préoccupation prioritaire est d'augmenter leurs capacités industrielles et donc leurs dépenses en énergie.

Les études sur le changement de climat doivent être intensifiées : tous les participants au colloque de Munich sont d'accord sur ce point. Il y a encore beaucoup d'incertitudes sur le cycle du carbone ainsi que sur les processus et les conséquences du réchauffement global de notre planète.

Sur le cycle du carbone, M. Gérard Lambert, du Centre des faibles radioactivités (CNRS et Commissariat à l'énergie atomique), a rappelé plusieurs faits. D'abord, les analyses des carottes de glace antarctique, faites récemment par le laboratoire de glaciologie et de géophysique du CNRS à Grenoble et à l'université de Berne, ont montré que, au cours des

160 000 dernières années, la teneur de l'air en gaz carbonique suit fidèlement les grandes variations climatiques (Le Monde du 7 octobre 1987). Au moment des deux dernières périodes glaciaires (vers 150 000 ans et aux alentours de 13 000 ans avant Jésus-Christ), la teneur de l'air en CO₂ n'était que de 180 à 200 ppm, alors que pendant l'interglaciaire (140 000 ans à 120 000 ans) elle était voisine de 270-280 ppm. Sans que l'on puisse savoir, d'ailleurs, si la diminution du gaz carbonique était la cause ou l'effet du refroidissement.

Ensuite, l'augmentation du CO₂ que nous constatons depuis 1850 est plus rapide et proportionnellement plus importante que celle qui s'est produite depuis la fin de la dernière glaciation. D'autre part, sur les 20 milliards de tonnes de gaz carbonique produites chaque année par les activités humaines, seule la moitié contribue à l'augmentation de la teneur de l'air en CO₂. On disparaît l'autre moitié? Essentiellement dans l'océan qui l'absorbe. Mais on ne sait quelle est la capacité maximale d'absorption du CO₂ par l'océan. De même, on ignore si une partie du CO₂ excédentaire peut être absorbée dans les plantes et faire ainsi office de fertilisant... Et on s'interroge sur l'effet produit par la déforestation galopante.

Sur les conséquences du réchauffement global de notre planète, les incertitudes sont aussi grandes. La première des conséquences est la montée générale du niveau des mers. Il semble que celui-ci se soit relevé de dix ou quinze centimètres depuis

le début du siècle. Encore faut-il être sûr qu'il ne s'agit pas, au moins dans diverses régions, de l'abaissment des masses continentales lié à la tectonique générale. Et encore faut-il ne pas oublier que le niveau général des mers n'est jamais constant, il ne cesse d'osciller.

Si l'on envisage la montée du niveau des mers, ce n'est pas, pour les prochaines décennies, à la fusion des calottes glaciaires du Groenland et de l'Antarctique qu'il faut d'abord penser. De telles masses de glaces (30 millions de kilomètres cubes pour l'Antarctique, 3 millions de kilomètres cubes pour le Groenland) ont forcément des temps de réponse très longs.

Dilatation thermique

En revanche, la simple dilatation thermique de l'eau — phénomène physique universel — jouera un rôle essentiel. Comme nous l'a précisé M. Hans Oerlemans (Institut de météorologie et d'océanographie de l'université d'Utrecht), si les 200 mètres les plus superficielles de l'océan mondial se réchauffaient de 1 degré, le niveau général des mers se relèverait de 20 centimètres. Et quelques centimètres de plus ne sont pas négligeables, en particulier pour des pays comme les Pays-Bas ou le Bangladesh, pour les îles « au ras de l'eau » et pour l'ensemble des installations portuaires.

Les réactions des climats à un réchauffement général ne sont absolument pas prévisibles. Il est certain que les changements d'albédo dans

les régions boréales seront considérables. Ce qui bouleversera à coup sûr la circulation atmosphérique et la circulation océanique. Mais que deviendront les climats des grandes régions agricoles actuelles? Pour les uns, dont les Soviétiques, les effets seront bénéfiques en faisant remonter vers le Nord les limites de la toundra, de la forêt boréale et donc des zones cultivables. Pour les autres, il faut craindre, au contraire, la stérilisation de grandes régions céréalières.

M. Hans-Jürgen Balle, professeur de météorologie à l'université libre de Berlin, a bien résumé l'opinion actuelle des scientifiques : les modèles climatiques semblent simples; ils sont en fait extrêmement complexes et donc difficiles à établir. Il faut inclure de plus en plus de paramètres dont on voit encore mal l'importance relative et les interactions. Il faut avoir une approche vraiment globale de la Terre. Mais on ne sait pas encore quelles données et quels résultats doivent être pris en considération. En outre, les climats n'étant faits que d'oscillations autour d'un état moyen idéal jamais obtenu, comment s'attend-on à distinguer les vrais « signaux » annonçant de vrais changements climatiques?

Pour M. Pierre-Noël Giraud (Centre d'économie des ressources naturelles, Ecole nationale supérieure des mines de Paris), tout dépendra de la rapidité des changements climatiques auxquels l'humanité aura à faire face. Étant entendu que toutes les grandes études pro-

spectives à dix ou vingt ans réalisées au cours des dernières décennies se sont radicalement trompées. Si les changements climatiques sont lents, l'humanité saura d'autant mieux s'y adapter que les techniques et même, probablement les capacités financières nécessaires existent. Mais s'ils sont brutaux, alors se posent d'énormes problèmes.

De toute façon, comme l'a souligné M. Robert Sadourny (laboratoire de météorologie dynamique du CNRS à l'École polytechnique et à l'École normale supérieure), il faut en priorité acquérir les connaissances qui nous manquent dans les domaines de la dynamique de l'atmosphère, l'effet des nuages, les échanges au sol, l'océan superficiel, la circulation océanique générale et la réponse de la végétation.

L'amélioration des connaissances est d'autant plus urgente que, si on distingue un jour un « signal » climatique indiscutable et qu'on prenne immédiatement des mesures radicales pour réduire les émissions de gaz carbonique, l'inertie de l'atmosphère et surtout de l'océan est telle que les changements climatiques déjà amorcés se perpétueront pendant des décennies.

YVONNE REBEYROL.

(3) Qu'en diront les Verts allemands qui refusent tout recours à l'énergie nucléaire mais qui, pour la plupart d'entre eux, seules dans les premières années à protester contre la réaction économique et la diminution de leur qualité de vie résultant de la limitation de l'énergie disponible?

À la Maison de La Villette, « Le temps de la ville »

Métamorphose d'un quartier

Une exposition, organisée dans l'ancienne rotonde des vétérinaires de La Villette, retrace les métamorphoses d'un quartier particulièrement bouleversé : celui des anciens abattoirs.

Le temps des « saignements » de La Villette n'est plus. Le territoire où ils ont régné, sans partage pendant près de cent ans, est en cours de réorganisation. Terme pudique pour indiquer que l'on essaie de recouler un espace particulièrement saccagé ces dernières années. Les organisateurs de l'exposition ont eu la bonne idée d'en retracer l'évolution grâce à une série de photos mises bout à bout qui reconstituent ainsi le physionomie ancienne de certains artères dans toute leur longueur. Une autre série de clichés, montés en parallèle, montre ce que sont devenues, quatre-vingts ans plus tard, la rue de Flandres ou les berges du canal de La Villette. Des écouteurs donnent une dimension supplémentaire à ce parcours : ils permettent aux visiteurs d'entendre les témoignages de certains habitants sur leur quartier.

C'est sous le Second Empire que les carrières, d'où l'on extrayait du gypse, espace mal famé, furent remplacées par des abattoirs, pavillons de fer et de briques où bientôt transitèrent chaque jour des milliers de bêtes. Les « meurs » posent devant l'objectif, les godasses dans le sang. Sur d'autres photos on voit les cours semi-campagnards où sont logés les animaux de réforme qui vivent à leurs derniers moments. Tout le quartier est voué à la viande et à ses sous-produits : saif, colorants, colle, lait animal, lait, corne. L'autre pôle industriel du quartier est le sucre : Sommier, Lebaudy et François ont installé à leurs usines. Cette enclave banlieusarde dans la capitale change

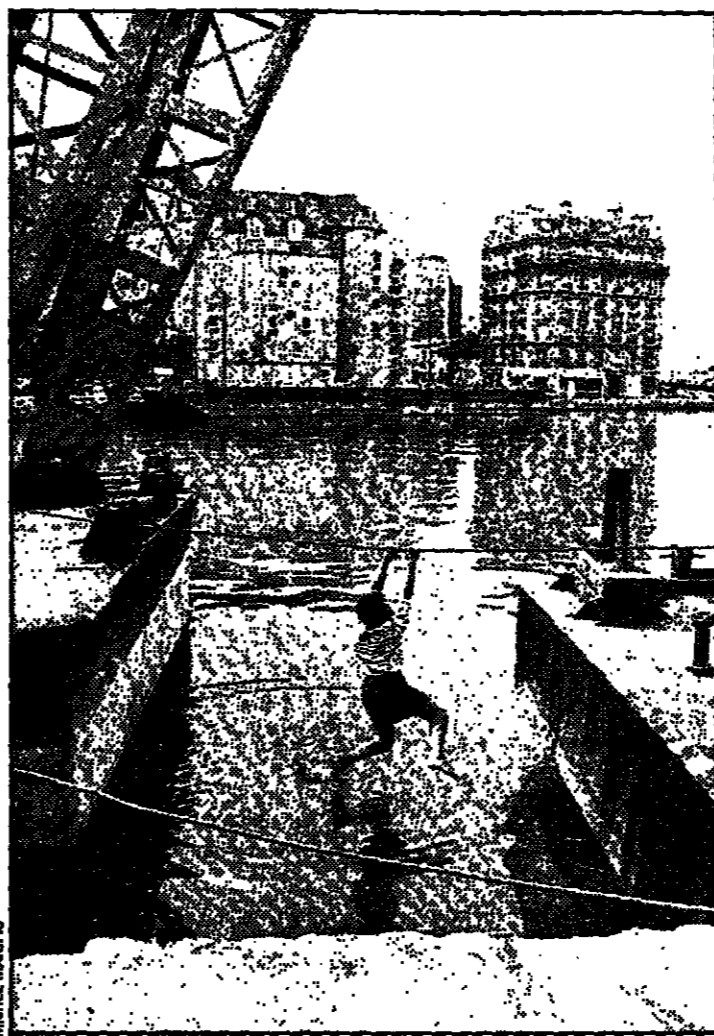
brutalement quand, au début des années 60, on entreprend de moderniser la « cité du sang ». La création de ce nouveau marché national de la viande devait déboucher sur l'un des plus gros scandales financiers de la V^e République. Et se solder par l'émergence d'un ensemble culturel bâti sur les ruines coûteuses de ces abattoirs morts-nés.

Entre-temps, la Ville de Paris avait manifesté ses hésitations en matière d'urbanisme de façon plus voyante qu'ailleurs. La philosophie de la construction se modifie tous les dix ans et fait varier la hauteur des immeubles comme leur alignement. Les frontons et les diagonales se chevauchent dans l'incohérence la plus parfaite. La forêt des cheminées d'usines, qui crachaient une épaisse fumée, est remplacée par de gigantesques cartons à chaussures si tristes que les « Orgues de Flandres », immeubles de l'architecte Vas Troek, ont semé des révolutionnaires quand ils sont sortis de terre en 1973. On regarde avec nostalgie (1) les photos de Dounean : sur les bords du canal de La Villette se dressait le « château tremblant », un misérable hôtel si fragile qu'il frémissait de la cave au grenier au seul passage des trains.

On recoud maintenant comme on peut, les désordres engendrés par un urbanisme chaotique. Si la Rotonde de La Villette retrouve un peu de sa noblesse, grâce au réaménagement de la place de Stalingrad, on a laissé construire en face de la Cité des sciences un hôtel à l'architecture particulièrement indigente. Aujourd'hui, sur les pelouses du parc, les enfants ont remplacé les moutons. Demain, les élèves du nouveau Conservatoire de musique prendront la place des chevaliers de La Villette.

EMMANUEL DE ROUX.

* « Le temps de la ville » à la Maison de La Villette. Jusqu'au 15 mars 1989.



Le canal de l'Oucre

Thomas Huber au Centre Pompidou

La comédie de la peinture

D'une jeune peintre zurichoise, la démonstration de ce qu'est un académisme en cours de paralysie. Symptomatique.

On pourrait assurément se mettre en colère. On pourrait crier à l'avertissement et à l'entêtement. On pourrait accuser ceux qui choisissent d'exposer Thomas Huber après avoir exposé Garoste de vouloir froisser des peintres et auteurs en ne présentant plus que ceux qui, dans l'art contemporain, procédent par dérision et parodie. On pourrait faire tout cela, et à juste titre. Car enfin pourquoi s'en aller chercher Thomas Huber, trentetrois ans, natif de Zurich, vivant à Dusseldorf - voilà pour les informations - peu connu en France, quoique assez notoire en Suisse, sa patrie ? Pourquoi lui et non dix ou vingt artistes européens ou américains à l'œuvre aboutie et au style original ?

Ce n'est pas que les travaux de Thomas Huber sont mauvais. Ils sont seulement symptomatiques. Proprement, méthodiquement symptomatiques, sans l'ombre d'une invention, sans le moindre indice d'une réflexion qui sorte de l'ordinaire actuel. Qui sorte du conformisme selon lequel il ne reste plus qu'à récapituler une histoire et à ironiser dessus. Tout est fini, autrement dit : il ne reste que des musées, des bibliothèques et des écoles d'art, monuments funéraires où l'on parle de ce qui n'est plus. Quelques toiles de Huber parmi les plus explicites figurent donc des salles de classe, une autre la salle de lecture d'une bibliothèque. Mais il n'y a ni livres ni lecteurs, puisqu'il n'y a plus rien à apprendre. Huber a peint d'ailleurs un panorama de sa cité idéale, à la manière de Chirico : on y voit une galerie rouge, une académie gris vert, une bibliothèque pistache, un atelier bleu vif, un bain public brun, un musée gris fer et une savonnerie jaune. Pourquoi le savon ? Pour tout laver et effacer peut-être.

D'autres toiles représentent avec exactitude l'intérieur d'une galerie d'art comme on en voit à São Paulo et dans le Marais, parquets vitrifiés, piliers de métal ripolinés et au plafond une rampe d'halogènes. Dans de tels lieux blancs et hygiéniques, les tableaux de Huber sont du meilleur effet. On peut admirer leur froideur, la minutie de l'exécution, les lignes tirées à la règle, les contours dessinés avec un crayon soigneusement appuyé auparavant, les couleurs passées bien adroitement avec une brosse toute neuve, les ombres bien exactement projetées. On peut

même, pourvu que l'on soit de bonne humeur, s'amuser de leur fausse naïveté et déclarer intéressant cet artiste qui ironise sur le Donatier Rousseau et sa « naïveté » en peignant à la Magritte. De ce dernier, incroyable dieu tutélaire d'une réflexion supposée « critique », Huber pousse le zèle jusqu'à reprendre le célèbre procédé de « Ceci n'est pas une pipe ». Au-dessus d'une bouteille, il écrit Wasser-ean. N'est-ce pas spirituel ?

Un art de musée

Sur Magritte, Huber n'a qu'une supériorité : il installe ses tableaux dans des mises en scène, qu'il complète à l'aide d'un pupitre, de quelques chaises ou d'une porte établie au milieu d'un espace vide. Dans ces décors, qu'il nomme des « lieux », il aime à prononcer de petites conférences avec un grand air de sérieux, par nostalgie des années où il était élève peut-être. Il parle de la peinture, évidemment, puisque sa peinture ne parle elle-même que de elle-même, enfermée dans le narcissisme nihiliste d'une dérision qui, si l'on ose dire, se mord solemnellement la queue. C'est dire que ce genre de production ne peut se consommer que dans une galerie ou un musée d'art contemporain. Accroché ail-

leurs, un Huber devient inintéressant ou tout juste décoratif, étant privé du soutien d'une mise en scène longuement explicative.

C'est donc là un art de musée, ce que l'artiste reconnaît volontiers du reste : « Les tableaux - écrit-il - ont perdu leur lieu propre, mais on leur attribue un rang. Ils sont ennoblis dans le musée. On a cessé de croire qu'ils pourraient créer un espace adéquat par leur signification intrinsèque. » Jouons, puisqu'on est autorisé et puisqu'il serait absurde d'imposer, de prétendre imposer, une signification et un espace. C'est faire de la démission un devoir que raisonner de la sorte et ériger en certitudes historiques - « on a cessé de croire... » - une mode. Voilà bien le paradoxe du « système de la mode » en art : chacune se prétend dernière et définitive, ayant honte de ne durer que quelques années.

Un art de musée... Il y a un siècle, cela s'appelait un académisme, et les conservateurs de l'époque étaient tout aussi convaincus d'avoir raison et de distinguer le bien du mal que le sont les conservateurs actuels. On voudrait croire que l'histoire ne se répète pas trop à l'identique.

PHILIPPE DAGEN.

* Galeries contemporaines, Centre Georges-Pompidou, jusqu'au 29 janvier. L'artiste procédera à trois conférences devant ses œuvres les 11, 18 et 23 janvier, à 18 h 30 chaque fois.

Jean Leppien à Antibes

Abstrait méditerranéen

Non loin de Picasso et de Nicolas de Staël, Jean Leppien et ses tableaux abstraits. Un lien possible entre eux : la lumière méditerranéenne.

« Un Bauhaus réchauffé par la Méditerranée. » Ainsi parle Danièle Giraudy, coprésidente du Musée Picasso d'Antibes, de l'œuvre de Jean Leppien dont elle expose une cinquantaine de tableaux et dessins. On suit, en effet, l'évolution vers les couleurs solaires du peintre abstrait formé, à Dessau, aux bords de Kandinsky, Klee et Albers. Depuis 1946 seulement. Les recherches antérieures de ce militant anti-nazi, réfugié en France, engagé dans la légion étrangère puis dans la Résistance et déporté, ont disparu dans la tourmente. Jean Leppien dut recommencer sans traces, à la Libération, son travail de peintre. Pourtant, l'influence de Kandinsky apparaît très nettement dans les ballons de formes géométriques qu'il compose

alors. Avec ce qui ne va cesser de caractériser son art : une confiance absolue dans la valeur de l'abstraction, qui donne à ses tableaux une tranquille évidence de premier plan, et un souci de la matière, qu'elle soit lisse ou hérissée.

Vers 1958, les formes se raréfient tandis que la matière devient plus dense aux couleurs de la terre, du rocher et du ciel, comme si Leppien voulait retrouver, sans référence au visible, la pesanteur de l'élémentaire. Aujourd'hui, l'intensité chromatique a gagné toute la surface du tableau, large plage étalée sans accident de détail, frappe de signes géométriques purs, avec une prédilection pour le cercle entouré de halos et la ligne horizontale. Il est vrai qu'on pense à la mer, à laquelle Leppien peut rêver sur les hauteurs de Roquebrune, où il a son atelier, et plus encore à une inspiration humaniste de dépouillement et de clarté.

JEAN-JACQUES LERRANT.
* Jean Leppien, 40 ans de peinture. Musée Picasso d'Antibes : jusqu'au 16 janvier.

Les toiles de Gilioli

On connaît la sculpture, abstraite et géométrique, d'Emile Gilioli, dont une pièce figurait par bonheur, à Beaubourg, dans l'exposition consacrée aux années 50 de l'été dernier.

Mais on connaît peu sa peinture, abstraite et géométrique elle aussi. Dans l'œuvre sculptée, la rigueur de la construction est tempérée par l'éclat ou le grain du matériau. Dans l'œuvre peinte, elle perd de son austérité et admet irrégularités, inventions et assomblissements. Bien que le chromatisme soit soutenu et n'échappe qu'à peine à la loi des primaires - bleu, rouge et jaune - l'intensité des couleurs arrive moins à l'adresse de la combinatoire. Ce sont des embellissements tentés ou menacés par le déséquilibre.

Il serait commode de comparer cette abstraction à celle, exactement contemporaine, de Poliakoff. Commode et imprécis, Poliakoff accorde tous ses soins à la texture de la pâte, il laisse voir le geste qui a posé la couleur, il crée des transparences. En somme, il cherche à révéler toutes les virtualités contenues dans la matière picturale et en use avec volupté. Gilioli est plus vif, plus net, moins dense aussi sans doute. Il échafaude, il vérifie un jeu de forces opposées, il fait se heurter triangles et trapèzes dans un champ de jaune citron. Sa peinture est moins de méditation et de jouissance que d'exercice, proche de la sculpture - qu'elle n'imité jamais - elle témoigne de la vigueur de création d'un artiste que l'on aurait tort d'oublier.

Ph. D.

* Galerie Dina Vierny, 36, rue Jacob, jusqu'au 30 janvier.

Ensemble InterContemporain
Direction
Pascal Verrot

Nouvel Ensemble Vocal
Chef de chœur
Henri Forge
André Troutet, clarinette

Œuvres de
Seelsi - Ballif - Crisey
Varese

Lundi 9 janvier - 20 h 30
Théâtre Renaud-Barrault
Location 42 56 08 80

ENSEMBLE INTER CONTEMPORAIN

La fin de la saison de ventes aux enchères

Bilans sur papier glacé

La saison des ventes s'achève. C'est l'heure des bilans. Les amateurs peuvent les consulter, sur papier glacé.

Alors que la saison des ventes aux enchères touche à sa fin, c'est l'heure des bilans. Un bilan qui peut se lire sur papier glacé : plusieurs ouvrages sur les plus belles ventes de l'année et leur histoire sont sortis. Drouot, Sotheby's et Christie's n'ont pas manqué à la tradition. Une habile promotion, sous forme de supercatalogue de luxe, met en avant leurs excellents résultats financiers respectifs ainsi que les collections phares qui leur ont été confiées.

A commencer par Drouot, l'art et les enchères en France, préface par Joël-Marie Millon, président de la Compagnie des commissaires-priseurs de Paris, qui, une fois de plus, tente de rallier sous sa bannière les commissaires-priseurs parisiens. La saison parisienne 1987-1988 a essentiellement été marquée par deux ventes importantes, symboles du renouveau de Drouot. Le coup d'envoi fut donné le 20 novembre 1987 au Théâtre des Champs-Élysées par la dispersion de quarante-trois tableaux modernes, provenant de la succession Georges Renand, cogérant de La Samaritaine. Le clou de cette vente, la Belle Romaine, de Modigliani, fut vendu plus de 45 millions de francs.

Au printemps, la vente de la collection Roberto Polo, comprenant vingt-six chefs-d'œuvre du dix-huitième siècle - six Boucher, deux Fragonard, un Chardin, quatre Vigée-Lebrun... - fit couler beaucoup d'encre. Surtout à la rubrique des faits divers. Peu de temps avant la vente, on avait appris que cet homme d'affaires américains, d'origine cubaine, faisait l'objet d'un avis de recherche international. Il aurait détourné près de 110 millions de dollars. Ses biens parisiens étaient immédiatement mis sous séquestre.

Au fil des ventes, il faut noter également Parade des salitranniques, de Daumier, vendu à un acheteur étranger pour le prix record de 5 503 000 F. Une pointe sèche, aquatinte, eau forte et grattoir sur cuivre, la Femme qui pleure, de Picasso (1937) s'enleva pour plus de 3 millions de francs. En février, le modèle de Napoléon sur le champ de bataille d'Eylau (1807), Antoine-Jean Gros était vendu à Toulouse plus de 4 millions de francs.

Les grandes maisons anglo-saxonnes font également leur bilan sous des formes semblables.

Sotheby's a particulièrement marqué cette année par une série d'enchères records et de ventes à grand spectacle. A commencer par les Iris, de Van Gogh, vendu plus de 305 millions de francs à New-York, le 11 novembre 1987, quelques jours seulement après l'effondrement de la Bourse de Wall Street. C'est aujourd'hui le tableau le plus cher au monde.

Comment ne pas également mentionner la vente marabout de la succession Andy Warhol en mai dernier aux Etats-Unis ? Il n'aura fallu pas moins de dix jours pour disperser ses quelque trois mille lots. Citons, enfin, la vente spectaculaire, formidable coup médiatique, d'œuvres d'avant-garde et contemporaines soviétiques à Moscou au début de juillet.

Christie's s'est distingué avec la collection d'Estelle Doherty, philanthrope américaine. Sa vedette étant le premier volume de la Bible de Gutenberg, dernier exemplaire en main privée. Elle s'est envolée pour le Japon pour 30 758 000 F, le prix le plus élevé jamais atteint par un livre imprimé. Enfin, n'oublions pas le portrait d'Adeline Rowoux, de Van Gogh, vendu plus de 13 millions de dollars à New-York.

Des anecdotes à profusion

Avec le Grand Livre des ventes aux enchères nous ne sommes plus aux pays des records. Cet ouvrage analyse avec sérieux l'évolution du marché national et international de l'art. Chaque œuvre illustrée est précédée d'un texte à la fois instructif et amusant sur l'histoire de l'œuvre, les dessous de l'affaire. Des anecdotes que l'on retrouve à profusion dans le volume de Michel Beurdeley, Trois Siècles de ventes publiques. De la dispersion de la collection de Charles I^{er} d'Angleterre, au lendemain de son exécution, à la vente Renaud l'an dernier, en passant par la liquidation de l'association de La Peau de l'ours ou la braderie de « l'Art dégénéré » à Lucerne au profit du régime nazi, pour ne citer que les plus connues. Au total, une trentaine de ventes sous descriptives, de 1650 à nos jours.

ALICE SEDAR.

* Drouot, l'art et les enchères en France, 280 F. Disponible dans les librairies spécialisées, à Drouot et à la Gazette Drouot.

* Sotheby's, Art at auction 1987-1988, 395 F. Disponible dans les librairies spécialisées et chez Sotheby's.

* Christie's, Review of the Season 1988, 426 F. Disponible chez Gallimard.

* Le Grand Livre des ventes aux enchères, Ed. Belfond, « Connaissance des arts », 350 F.

* Trois Siècles de ventes publiques, Ed. Tallandier, 320 F.

MERcredi

« ENFIN UN FILM QUI EXPRIME AUJOURD'HUI AVEC FORCE ET VIOLENCE DES IMAGES D'UNE RARE INTENSITÉ. »
Werner Herzog

Ph. D.

* Galerie Dina Vierny, 36, rue Jacob, jusqu'au 30 janvier.

Ensemble InterContemporain
Direction
Pascal Verrot

Nouvel Ensemble Vocal
Chef de chœur
Henri Forge
André Troutet, clarinette

Œuvres de
Seelsi - Ballif - Crisey
Varese

Lundi 9 janvier - 20 h 30
Théâtre Renaud-Barrault
Location 42 56 08 80

ENSEMBLE INTER CONTEMPORAIN

NAVIGATOR
UN FILM DE VINCENT WARD

كذا من الأصل

Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

ANTOINE - SIMONE-BERTRAND (42-08-77-71). O AVANTI 20 h 30. ARTISTIC-ATHLETIC (48-06-36-02). O Le Timide au Palais: 20 h 30. ARTS-BIBERTOT (41-57-23-23). O Les Enfants du Soleil: 20 h 30. ATELIER (46-06-49-24). Baby Boom: 21 h. BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). O Une absence: 20 h 30. BOUFFES-THÉÂTRE DU XIXE (42-38-35-53). O La Comédie sans fil: 20 h 30. CARME. SELVIA MONFORT (45-31-28-34). O Les Deux Jumeaux vénétiens: 20 h 30. CARTOUCHERIE THÉÂTRE DU SOLEIL (43-74-24-08). Thermidor-Terrorisme d'après la mort de Robespierre: 20 h 30. CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). O Ah! Ça va, ça va, ça va: 20 h 30. CHATEAU CHAUFFÉ (CIRQUE ARCHAOS) (43-67-56-56). O Le Chant des cordes: 20 h 30. CINO DIAMANTS (45-80-51-31). Le vision du temps qui passe: 20 h 45. CIRQUE FÉVERIE (48-78-73-00). Astérix: 20 h 30. COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Votaire's Folies: 21 h. COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-37-21). O Une femme sans histoire: 21 h. COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). O Les Délices du baiser: 20 h 30. COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15). Sella Richard. O Fin de partie: 15 h. O Nômade: 20 h 30. DAUNOU (42-61-69-14). Monsieur Marceau: 21 h. DEUX ANES (46-06-10-26). O Le Côté du père François: 21 h. EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cafés: 20 h 15. Nous on fait ça on nous dit de faire: 22 h. ESSAIEN DE PARIS (42-78-46-42). Sella I. O Les Anciennes Odeurs: 19 h. O La Rive d'un lac: 21 h. Sella II. O L'Amorce de Marthe: 21 h. FONTAINE (48-74-74-40). Quelle Famille!: 21 h. GAITÉ-MONTPARNAISE (43-22-16-18). Nocturnes: 20 h 45. GALERIE 58-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-26-63-31). Signal Mar's Apprentice (Les Aiguilliers): 20 h 30. GUICHET MONTPARNAISE (47-88-61). O Cet animal étrange: 18 h 30. O Une dame aux camélias: 20 h 30. GYMNASIE MARIE-BELL (42-46-79-79). O L'Age tendre: 20 h 30. HÉCHETTE (43-26-38-99). O La Cantatrice chauve: 19 h 30. O La Leçon: 20 h 30. O La Chevanchée étonnante: 21 h 30. L'ESPACE EUROPÉEN (42-93-69-68). O La Face cachée d'Orion: 20 h 30. Adieu Monsieur Tchekov: 22 h 15. LA BASTILLE (42-78-46-42). Grande salle. O Par les villages Festival d'automne à Paris 1988: 21 h. Petite salle. O En face de la Casseuse perdue: 19 h 30. LA BUYYÈRE (48-74-76-99). O Les Armoires: 21 h. LE BOURVIL (43-73-47-44). Ce soir, on célèbre tout: 20 h 30.

PARIS EN VISITES

MERCREDI 28 DÉCEMBRE
- Architecture de la Cité. 14 heures, 15 heures et 16 heures, 30, avenue Corentin-Cariou, Explora, point d'accueil n° 2 (Cité des sciences et de l'industrie).
- Hôtels et cours de l'Île Saint-Louis. 14 h 30, métro Pont-Marie (M° Cazes).
- La cloître Notre-Dame et l'Hôtel-Dieu. 14 h 30, portail central de Notre-Dame (Art et histoire).
- Hôtels et jardins de Marais. Place des Voisges. 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).
- Jardins et passages couverts du Palais-Royal. 14 h 30, devant les grilles du Conseil d'Etat (C. Merle).
- Le Musée de la Légion d'honneur et l'exposition L'Ordre de Malte et la France. 15 heures, 2, rue de Bellechasse (Tourisme culturel).
JEUDI 29 DÉCEMBRE
- L'appartement et l'atelier de Delacroix. 10 h 30, 6, place Furstenberg (Approche de l'art).
- Le Seicento, siècle de Caravage. 11 h 30, Grand Palais, entrée de l'exposition (P.-Y. Jaslet).
- L'impressionnisme au Musée d'Orsay. 13 h 20, 1, rue de Bellechasse, sous l'éléphant (C. Merle).
- Exposition Seicento au Grand Palais. 13 h 30, métro Champs-Élysées-Clemenceau (Paris et son histoire).
- Le musée Picasso et l'hôtel Salé. 14 h 15, 5, rue de Thorigny, dans la cour (E. Romani).
- Le Marais, de l'hôtel de Sully aux salons de l'hôtel de Soissons. 14 h 30, métro Saint-Paul (M° Polver).
- Hôtels et église de l'Île Saint-Louis. 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Existe en trois tailles: 20 h 15. Bientôt, au soir des orléans, 87 vous plaît: 22 h. LE PROLOGUE (45-75-33-15). O Et si on faisait le noir juste une minute?: 18 h 45. LES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). O Le commissaire est bon enfant, l'épave: 21 h. LICERNAISE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince: 18 h 45. Contes érotiques arabes du XIVe siècle: 20 h. O Renaud et Armide: 20 h. Mort à crédit: 21 h 30. Théâtre rouge. O Quant au diable, n'en perdons pas: 21 h 30. MADELEINE (42-65-07-09). La Foire d'empoigne: 21 h. MARGNY (42-56-04-41). Lecoq fait l'ouf à Margny: 21 h. MATHURINS (42-45-90-00). La Femme à contre-jour: 21 h. MATHURINS (PETITS) (42-45-90-00). Le Mousieur: 19 h. MICHEL (42-45-35-02). O Pylma pour six: 21 h 15. MOGADOR (48-78-75-00). Le Récit de la paravote. Festin Festival d'automne à Paris 1988: 20 h 30. MONTPARNAISE (43-22-71-74). La Vraie Vie: 21 h. MONTPARNAISE (PETIT) (43-22-71-74). Voyage au bout de la nuit: 20 h. Fardes: 21 h 15. MUSÉE DE CIRE (HISTORIAL DE MONTMARTRE) (46-06-78-92). O Après-midi au Chat noir: 14 h 30, 16 h et 17 h 30. NOUVEAU THÉÂTRE MOUFFETARD (43-31-11-99). Le Prince de Hombourg: 20 h 30. NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). O La Hémisphère. Voyage au bout de la nuit: 20 h. ODEON (43-25-70-32). Tête d'or: 19 h 30. ŒUVRE (48-74-43-52). O Je ne suis pas Rappaport: 20 h 45. OFFICE. PALAIS GARNIER (47-42-57-71). O Orphée aux enfers: 19 h 30. PALAIS DES CONGRÈS (48-28-40-90). O La Liberté au Mort d'après Danton et Robespierre: 20 h 30. PALAIS DES GLACES (PETIT PALAIS) (43-05-11-36). Les Vamps: 20 h 30. PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (46-07-49-93). O Jango Edwards: 21 h. PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Et le spectacle continue! Raymond Doves: 20 h 30. POCHÉ-MONTPARNAISE (45-48-92-97). Sella I. O Le Plus Heureux des rois: 21 h. PORT-SAINTE-MARTIN (46-07-37-53). O Témor: 20 h 30. POTINÈRE (42-61-44-16). O La Frouse: 20 h 45. RANELAGH (43-48-64-44). O L'Etrange Hémisphère: 21 h. RENAISSANCE (43-08-18-50). A ta santé, Dorothea: 20 h 45. ROSEAU-THÉÂTRE (42-71-30-20). O Mami Drama: 20 h 30. SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drole de complot: 20 h 45. SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-71-93). O L'Ex-Champ de ma vie: 20 h 30. STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10). Albertine en cinq temps: 20 h 30. THÉÂTRE DE DIX HEURES (42-64-35-10). Gérard Sny: 20 h 30. Brasserie, Brel: 22 h. THÉÂTRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). Sella I. O La Turfiste: 20 h 30. THÉÂTRE DU TAMBOUR ROYAL (48-06-72-34). Le Procès Louis XVI: 20 h 30. THÉÂTRE GRÉVIN (42-46-84-47). Tu m'aimes combien?: 20 h 30. THÉÂTRE MODERNE (43-59-39-39). O Opérette au comique: 19 h 30. THÉÂTRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-81-15). Grand Théâtre. O D'Aragnan: 20 h 30. Théâtre Gémier. Ton Beau Capitaine: 20 h 30.

Mardi 27 décembre

THÉÂTRE NATIONAL DE LA COLLINE (42-66-43-60). Grand Théâtre. La Nuit des châteaux: 20 h 30. Petite salle. O Tir et Lire: 21 h. THÉÂTRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Grande salle. O Le Retour au désert. Festival d'automne à Paris 1988: 20 h 30. M.I.T. O Histoires d'après le Miracle de la rose: 21 h. Petite salle. O La Vie singulière d'Albert de Noblet: 20 h 30. TINTAMARRÉ (48-87-33-82). Barthélemy: 19 h. Hémis, tout mieux!: 20 h 15. Les majorettes se cachent pour mourir: 21 h 30. TOURTOUR (48-87-82-48). Armistice au pont de Grenelle: 19 h. Gue Marlon: 20 h 30. Demain, j'arrête: 12 h 15. TRISTAN-BERNAUD (45-22-08-40). Rificela dans les salons: 21 h. VARIÉTÉS (42-33-09-92). O Le Président: 20 h 30. Les concerts BOUFFES DU NORD (42-39-34-30). La République. Jusqu'au 8 janvier. 20 h 30. Spectacle d'Hélène Delavaud. La Cinémathèque PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24). Cour de l'île (1931), de Anatole Litvak. 16 h. Découverte et Sauvegarde du cinéma français. The Blind Goddess (1948, v.o.), de Harold French, 19 h; les Enfants (1984), de Marguerite Duras, 21 h. SALLE GARANCE. CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-78-31-29). Relâche. VIDÉOTHÈQUE DE PARIS (40-26-34-30). Paris-Polars: Gabin reprend du service: Bande annonce: Le Cerve se rebiffe (1961) de Jacques Rivette; Tuschnet pas au griffon (1954) de Jacques Becker; 14 h 30; TV Polar: Vidéo: Vidéo et les faux témoins (1967) de Claude Lorrain. Quand le vin est tiré. (1964) de Claude Lorrain. 16 h 30; Organisation secrète: La Maison, sous les arbres (1971) de René Clément, 18 h 30; Trafiguans d'armes: Coupe de fin à 18 heures (1982) de Daniel Costelloe. Trois hommes à gauche (1980) de Jacques Derys, 20 h 30. Les exclusivités ACHIK KERIS (Sov. v.o.): 14 Juillet Perennes, 9 (43-26-38-00). LES AILES DU DÉSER (Fr.-All. v.o.): Saint-André-des-Arns II, 6 (43-26-80-25). L'AMATEUR (Pol. v.o.): L'Empéto, 14 (45-43-41-63).

Mise en scène J.-M. Rabreau. Avec H. Delavaud, J.-L. Matinier, J. Cohen, V. Leterme. ECLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS. Nouvel Orchestre de chambre français. 20 h 30. Dir. Lilliane Corbey, C. Bogdanov (violon). L. Stanesco (alto), L. Novak (fl.). Œuvres de Mozart, Haydn. ECLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE. La Philharmonie de chambre, 20 h 30. Dir. Roland Donzère, S. Rodéano (fl.). Œuvres de Correlli, Vivaldi. Téléphone location: 43-96-48-48. ECLISE SAINT-LOUIS-EN-ÎLE. Gabriel Fauré. Jean-Paul Lambert. Jusqu'au 30 décembre, 20 h 30. Fibre, orgue, P.-H. Lacombe (baryton), Arias et Adagio pour Noël. Opéra OPÉRA DE PARIS. PALAIS GARNIER (47-42-57-71). O Opéra des ans enfers. 19 h 30. Opéra de Jacques Offenbach. Mise en scène Jean-Louis Marigny. Dir. mus. Alain Lombard. Chor. E. Polyakov. Avec G. Raphael, M. Hamel, T. Drun, G. Friedmann. 3 h 30. CROCODILE DUNDEE II (A. v.o.). George V, 8 (45-62-41-46); Hollywood Boulevard, 9 (47-70-10-11); Les Montparnasse, 14 (45-27-52-37). DANS LES TENÉRES (Esp. v.o.). Utopia Champaign, 5 (43-26-34-63). DEAR AMERICA (A. v.o.). Forum Orient Express, 14 (43-23-42-26); Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beaugrenelle, 9 (42-22-87-23); George V, 8 (45-62-41-46); Sept Paranaissiens, 14 (43-20-32-20); v.f.: Pathé Français, 9 (47-70-33-88). LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It. v.o.). Clichés, 6 (46-33-10-42). LA DERNIÈRE TENTATION DU CHRIST (A. v.o.). Saint-Germain Studio, 5 (46-33-63-20). DISTANT VOICES (Brit. v.o.). Gaumont Les Halles, 1 (40-26-12-12); Gaumont Opéra, 2 (47-42-72-52); Saint-Amand-Arts I, 6 (43-26-48-18); Gaumont Ambassade, 8 (43-59-19-08); 14 Juillet Bastille, 11 (43-57-90-81); Gaumont Parnasse, 14 (43-55-30-40).

cinéma

111 (43-57-90-81); Les Nains, 12 (43-43-04-67); Escorial, 13 (47-07-28-04); UGC Gobelins, 13 (43-36-23-44); Gaumont Alésia, 14 (43-27-84-50); 14 Juillet Beaugrenelle, 15 (45-75-79-79); Gaumont Convention, 15 (48-28-42-27); Kinopanorama, 15 (43-06-50-40); UGC Maillot, 17 (47-48-06-06); Pathé Wexler, 18 (45-22-46-01). CHUCK BERRY, HAIL HAIL ROCK'N'ROLL (A. v.o.). Ciné Beaubourg, 3 (43-21-32-60). CROCODILE DUNDEE II (A. v.o.). George V, 8 (45-62-41-46); Hollywood Boulevard, 9 (47-70-10-11); Les Montparnasse, 14 (45-27-52-37). DANS LES TENÉRES (Esp. v.o.). Utopia Champaign, 5 (43-26-34-63). DEAR AMERICA (A. v.o.). Forum Orient Express, 14 (43-23-42-26); Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beaugrenelle, 9 (42-22-87-23); George V, 8 (45-62-41-46); Sept Paranaissiens, 14 (43-20-32-20); v.f.: Pathé Français, 9 (47-70-33-88). LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It. v.o.). Clichés, 6 (46-33-10-42). LA DERNIÈRE TENTATION DU CHRIST (A. v.o.). Saint-Germain Studio, 5 (46-33-63-20). DISTANT VOICES (Brit. v.o.). Gaumont Les Halles, 1 (40-26-12-12); Gaumont Opéra, 2 (47-42-72-52); Saint-Amand-Arts I, 6 (43-26-48-18); Gaumont Ambassade, 8 (43-59-19-08); 14 Juillet Bastille, 11 (43-57-90-81); Gaumont Parnasse, 14 (43-55-30-40).

LES FILMS NOUVEAUX

FANTOMES EN FÊTE. Film américain de Richard Donner, v.o. Forum Horizon, 14 (45-08-57-57); George V, 8 (45-62-41-46); Pathé Marignan-Cocarde, 8 (43-59-92-82); Convention Saint-Charles, 9 (43-59-92-82); Paris Montparnasse, 14 (43-20-32-20); UGC Maillot, 17 (47-48-06-06). LA PETITE VOLEUSE. Film français de Claude Miller. Gaumont Les Halles, 1 (40-26-12-12); Gaumont Opéra, 2 (47-42-72-52); Pathé Impérial, 2 (47-42-72-52); Rex, 2 (43-26-83-93); 14 Juillet Bastille, 11 (43-57-90-81); Pathé Clichy, 18 (45-22-46-01). BACH ET BOTTINE (Can.). Forum Orient Express, 14 (43-23-42-26); Rex, 2 (43-26-83-93); Sept Paranaissiens, 14 (43-20-32-20). HADJAD CAFFÉ (A. v.o.). Gaumont Les Halles, 1 (40-26-12-12); Gaumont Opéra, 2 (47-42-72-52); 14 Juillet Odéon, 6 (43-25-39-83); Gaumont Ambassade, 8 (43-59-19-08); Gaumont Parnasse, 14 (43-55-30-40). REETLEJUICE (A. v.o.). Forum Horizon, 14 (45-08-57-57); UGC Odéon, 6 (43-25-39-83); Marignan-Cocarde, 8 (43-59-92-82); UGC Biarritz, 8 (45-62-20-40); 14 Juillet Beaugrenelle, 15 (45-75-79-79); v.f.: Rex, 2 (43-26-83-93); Gaumont Parnasse, 14 (43-20-32-20); UGC Convention, 15 (48-28-42-27); Pathé Clichy, 18 (45-22-46-01). BÉRUCHET DIT LA BOULLE (Fr.). Studio Galandé, 5 (43-54-72-71). BIG (A. v.o.). UGC Normandie, 6 (46-33-16-16). BIRD (A. v.o.). 14 Juillet Parnasse, 6 (43-26-38-00). CAMELIE CLAUDEL (Fr.). Gaumont Les Halles, 1 (40-26-12-12); Gaumont Opéra, 2 (47-42-60-33); 14 Juillet Odéon, 6 (43-25-39-83); Bretagne, 6 (42-22-57-97); Pathé La Pagode, 7 (47-05-12-15); Gaumont Champs-Élysées, 8 (43-59-04-67); Publicis Champs-Élysées, 8 (47-20-76-23); 14 Juillet Be-

Pathé Montparnasse, 14 (43-20-12-00); 14 Juillet Beaugrenelle, 15 (45-75-79-79); Gaumont Convention, 15 (48-28-42-27); Pathé Wexler, 18 (45-22-46-01); Trois Secrétan, 19 (42-06-79-79). KRYSAR, LE JOUEUR DE FLÛTE (théâtre, v.o.). Utopia Champaign, 5 (43-26-34-63); v.f.: Denfert, 14 (43-21-43-01). LA LECTURE (Fr.). Sept Paranaissiens, 14 (43-20-32-20). LA MAIN DROITE DU DIABLE (A. v.o.). Gaumont Les Halles, 1 (40-26-12-12); Gaumont Ambassade, 8 (43-59-19-08); Gaumont Parnasse, 14 (43-55-30-40). LA MAISON DE JAÏDE (Fr.). Forum Orient Express, 14 (43-23-42-26). MANGECLIOUS (Fr.). Forum Orient Express, 14 (43-23-42-26); Pathé Hautes-Seines, 6 (46-33-79-38); UGC Montparnasse, 6 (45-74-94-94); UGC Biarritz, 8 (45-62-20-40); UGC Opéra, 2 (45-74-95-40); UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59); UGC Odéon, 6 (43-25-39-83); Trois Paranaissiens, 14 (43-20-32-20); 14 Juillet Beaugrenelle, 15 (45-75-79-79); v.f.: Pathé Français, 9 (47-70-33-88). MIDNIGHT RUN (A. v.o.). UGC Biarritz, 8 (45-62-20-40); v.f.: UGC Opéra, 2 (45-74-95-40). MOONWALKER (A. v.o.). Forum Horizon, 14 (45-08-57-57); Pathé Impérial, 2 (47-42-72-52); 14 Juillet Odéon, 6 (43-25-39-83); George V, 8 (45-62-41-46); Forum Marignan-Cocarde, 8 (43-59-92-82); La Bastille, 11 (43-57-90-81); 07-76); Sept Paranaissiens, 14 (43-20-32-20); 14 Juillet Beaugrenelle, 15 (45-75-79-79); v.f.: Paramont Opéra, 2 (47-42-56-31); UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59); Fauvett, 13 (43-31-60-74); Mistral, 14 (45-39-52-43); Pathé Montparnasse, 14 (43-20-32-20); Convention Saint-Charles, 15 (45-79-33-00); UGC Convention, 15 (45-74-93-40); Pathé Clichy, 18 (45-22-46-01); Trois Secrétan, 19 (42-06-79-79); Le Gambetta, 20 (46-36-10-96). MORT À L'ARRIVÉE (A. v.o.). George V, 8 (45-62-41-46); Hollywood Boulevard, 9 (47-70-10-11); Mirmar, 14 (43-20-89-52). NE RÉVEILLEZ PAS UN FILIC QUI DORT (*) (Fr.). Forum Arc-en-Ciel, 14 (42-97-53-74); Rex, 2 (43-26-83-93); UGC Danon, 6 (42-25-10-30); UGC Convention, 6 (45-74-94-94); Pathé Marignan-Cocarde, 8 (43-59-92-82); Saint-Laure-Pasquier, 8 (43-57-35-43); UGC Normandie, 6 (46-33-16-16); Paramont Opéra, 2 (47-42-56-31); UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59); Fauvett, 13 (43-31-60-74); UGC Gobelins, 13 (43-36-23-44); UGC Montparnasse, 6 (45-74-94-94); 23-44); Mistral, 14 (45-39-52-43); Pathé Montparnasse, 14 (43-20-12-06); Convention Saint-Charles, 15 (45-79-33-00); UGC Convention, 15 (45-74-93-40); Images, 19 (45-22-47-94); Trois Secrétan, 19 (42-06-79-79); Le Gambetta, 20 (46-36-10-96). L'OUËS (Fr.-All.). Forum Arc-en-Ciel, 14 (42-97-53-74); Gaumont Opéra, 2 (47-42-60-33); 14 Juillet Odéon, 6 (43-25-39-83); Gaumont Ambassade, 8 (43-59-19-08); Max Linder Panorama, 9 (48-26-86-86); Fauvett, 13 (43-31-60-74); Gaumont Alésia, 14 (43-35-30-40); Gaumont Opéra, 14 (43-27-84-50); Gaumont Convention, 15 (48-28-42-27); UGC Maillot, 17 (47-48-06-06); Pathé Clichy, 18 (45-22-46-01); Le Gambetta, 20 (46-36-10-96). LE PALANQUIN DES LARMES (Fr.-Can.-Can. v.o.). Les Trois Lutteurs, 6 (46-33-97-77); Pathé Marignan-Cocarde, 8 (43-59-92-82); Trois Paranaissiens, 14 (43-20-32-20); v.f.: Pathé Français, 9 (47-70-33-88). PAYSAN DANS LE BROUILLARD (Gr. v.o.). Ciné Beaubourg, 3 (43-21-32-60); 14 Juillet Parnasse, 6 (43-26-38-00). PELLE LE CONQUÉRANT (Dan. v.o.). UGC Odéon, 6 (43-25-39-83); UGC Biarritz, 8 (45-62-20-40); Pathé Français, 9 (47-70-33-88); Bienvenue Montparnasse, 15 (45-44-25-02). SANS PEUR ET SANS REPÊCHE (Fr.). Forum Arc-en-Ciel, 14 (42-97-53-74); Rex, 2 (43-26-83-93); UGC Montparnasse, 6 (45-74-94-94); UGC Odéon, 6 (43-25-10-30); Pathé Marignan-Cocarde, 8 (43-59-92-82); UGC Convention, 14 (43-20-32-20); UGC Biarritz, 8 (45-62-20-40); Pathé Français, 9 (47-70-33-88); UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59); UGC Gobelins, 13 (43-36-23-44); Gaumont Alésia, 14 (43-35-30-40); Gaumont Convention, 15 (45-74-93-40); Le Gambetta, 20 (46-36-10-96). LE SUD (Arg.-Fr. v.o.). Forum Orient Express, 14 (43-23-42-26); Images, 19 (45-22-47-94); Rex, 2 (43-26-83-93); Pathé Hautes-Seines, 6 (46-33-79-38); Pathé Marignan-Cocarde, 8 (43-59-92-82); La Bastille, 11 (43-57-90-81); Sept Paranaissiens, 14 (43-20-32-20); Bienvenue Montparnasse, 15 (45-44-25-02). TOSCANINI (It.-Fr. v.o.). UGC Rotonde, 6 (45-74-94-94); UGC Normandie, 6 (45-62-16-16); v.f.: UGC Opéra, 2 (45-74-95-40). TROIS PLACES POUR LE 26 (Fr.). Gaumont Les Halles, 1 (40-26-12-12); Bretagne, 6 (43-22-57-97); Pathé Hautes-Seines, 6 (46-33-79-38); Gaumont Ambassade, 8 (43-59-19-08). LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.). UGC Convention, 6 (45-74-94-94). WILLOW (A. v.o.). Forum Horizon, 14 (45-08-57-57); UGC Danon, 6 (42-25-10-30); UGC Rotonde, 6 (45-74-94-94); UGC Champs-Élysées, 8 (45-62-30-40); v.f.: Rex, 2 (43-26-83-93); UGC Montparnasse, 6 (45-74-94-94); Paramont Opéra, 2 (47-42-56-31); UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59); UGC Gobelins, 13 (43-36-23-44); Gaumont Alésia, 14 (43-35-30-40); Convention Saint-Charles, 15 (45-79-33-00); UGC Convention, 15 (45-74-93-40); Pathé Clichy, 18 (45-22-47-94); Le Gambetta, 20 (46-36-10-96).

THEATRE DES CHAMPS ELYSEES
DU 27 DECEMBRE 1988 AU 5 JANVIER 1989
LES STARS DE LA GAITÉ
Sylvie Guillem / Peter Schaufuss
Dominique Khalifouni / Manuel Legris
Altina Assylmouratova / Farouk Rouzimatov
Jorge Donn
30. 31. DECEMBRE 1988 ET 1er JANVIER 1989
EKATERINA MAXIMOVA / VLADIMIR VASSILIEV
NOELLA PONTOIS / VLADIMIR DEREVIANKO
MARCIA HAYDEE / JOHN NEUMEIER
GRAZIA GALANTE
3. 4 ET 5 JANVIER 1989
PATRICK DUPOND / MONIQUE LOUDIERES
IREK MOUKHAMEDOV / LUDMILLA SEMENIKA
JULIO BOCCA / NATALIA MAKAROVA
CYRIL ATANASSOFF
LOCATION AU THEATRE DES CHAMPS ELYSEES, AGENCES, FNAC
ET PAR TELEPHONE AU 47.23.05.41

Le Monde
EN BANQUE
DE BONNES
LE TEXTE INTEGRAL DU MONDE
INDEXE DEPUIS JANVIER 1987
EN LIGNE SUR VOTRE TERMINAL
OU VOTRE MINITELE
POUR TOUS RENSEIGNEMENTS:
SINORG G. CAM.
SERVEUR
Tel: 01.45.38.70.72

PETIT MONTPARNAISE
FABRICE LUCHINI
voyage
au bout de la nuit
CELINE
Représentation supplémentaire
le samedi 31 décembre à 18 h.
Dernière le 1er janvier à 15 h 30
Loc: 43.22.77.74

كندا من الأصل

كندا من الأصل

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles: S Signalisé dans le Monde radio-télévision; □ Fil à éviter; O On peut voir; N Ne pas manquer; M Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 27 décembre

TF 1

20.35 Cinéma: Sissi impératrice. Film autrichien d'Ernst Marischka (1956). Avec Romy Schneider, Karlheinz Böhm, Magda Schneider. 22.20 Feuilleton: Le grand amour du duc de Windsor. De Waris Hussein avec Edward Fox, Cynthia Harris. 2e épisode: Vive le roi! 23.30 Journal. Bourse et Météo. 23.45 Magazine: Livres en tête. De Joseph Pél et Jacques Duquesne. 23.55 Concert: Jacques Brel. Les adieux de Jacques Brel à l'Olympia en 1966. 0.50 Série: Drôles d'histoires. 1.15 Téléfilm: Les fugitifs. 2.45 Documentaire: Histoire du rire. 3.40 Série: Papa et moi. 4.05 Série: Drôles d'histoires. 4.30 Musique. 4.40 Série: Papa et moi. 5.05 Documentaire: Histoires naturelles. 5.35 Documentaire: Histoire du rire.

A 2

20.40 Cinéma: la Grande Vadrouille. Film français de Gérard Oury (1966). Avec Bourvil, Louis de Funès, Terry Douglas, Mike Marshall. 22.40 Feuilleton: Les belles années de Luigi Comencini. avec Bernard Blier, Laurent Malet, André Ferréol. 3. Des Apennins aux Andes. 23.45 Informations: 24 heures sur la 2. 0.05 Série: Alfred Hitchcock présente. Gigolo.

FR 3

20.30 Téléfilm: Les vagabonds du Nouveau Monde. De Tom Gries, avec Claris Leachman, Ron Howard. La vie des travailleurs saisonniers aux Etats-Unis. 21.55 Théâtre: Le désin, un acte en six actes de Pablo Picasso, mise en page électronique de Jean-Christophe Averty. 22.50 Journal. P. 23.15 Cinéma: Yentl. Film américain de Barbra Streisand (1983). Avec Barbra Streisand, Mandy Patinkin, Amy Irving. 1.25 Musiques, musiques. 1.40 Documentaire: Architecture et géographie sacrée.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma: Il était une fois dans l'Ouest. Film italien de Sergio Leone (1969). Avec Henry Fonda, Charles Bronson, Jason Robards, Claudia Cardinale. 23.10 Flash d'informations. 23.15 Basses de lail. France-URSS. 0.45 Classe. Une verte en France. Film français de Michel Audiard (1969). Avec Michèle Mercier, Claude Rich, Jacques Dufilho, André Pousse. 2.10 Série: Paire d'as.

LA 5

20.30 Feuilleton: V (4e épisode). 22.30 Magazine: Ciné clap. 22.40 Spécial Paris-Dakar. 23.00 Téléfilm: Drapses

ronge. De David Coleman, avec Barry Bostwick, Fred McCarren. Show aérien. 0.00 Journal de minuit. 0.05 Drapeau rouge (suite). 0.40 Les brigades du Tigre (rediff.). 1.35 Feuilleton: Mathias Sandorf (5e épisode). 2.30 Un ours pas comme les autres (rediff.). 3.25 Journal de la nuit (rediff.). 3.30 Boulevard Bourard (rediff.). 3.50 Voies, voisines (rediff.). 4.50 Boulevard Bourard (rediff.). 5.10 Feuilleton: Le clan Beaulieu.

M 6

20.30 Téléfilm: Le surdoit. De Jim Begg, avec Gary Coleman, Dean Butler. Dur d'avoir un QI élevé. 22.05 Série: Drôles de dames. 22.55 Magazine: Ondes de choc. 23.20 Magazine: Turbo (rediff.). 23.45 Magazine: Adventure (rediff.). 0.10 Journal. 0.20 Concert: Les Doers. 1.10 Musique: Boulevard des clips. 2.00 Les saintes chéries (16e épisode). 2.25 La kermesse des brigands (6e épisode). 2.50 Documentaire: S'il te plaît, montre-nous nos histoires. 3.15 Documentaire: Portrait d'homme d'Etat. Les Kuan Yew. 4.05 Documentaire: S'il te plaît, montre-nous nos histoires. 4.30 Variétés: Carabine FM. 4.55 La kermesse des brigands (rediff.). 5.20 Les saintes chéries (rediff.). 5.45 Musique: Boulevard des clips.

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel médecine. Dossier: le malade dans l'hôpital. 21.40 Documentaire: Les Femmes Mourit, lithographe. 22.40 Nuits magiques. Caracac: Les cinq sens de la sultane. 2. L'ouïe: les sons de la ville. 0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique: Coda. Berceuses noires. La berceuse traditionnelle en Afrique noire.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 9 décembre à Londres): Cadeau, de Donatoni; Pentode, de Carter; Dérives et Fêtes en hommage à Elliott Carter, de Boulez; Concerto pour hautbois, de Carter, par l'ensemble Inter Contemporain, dir. Pierre Boulez; sol. Heinz Holliger, haut-bois. 22.30 La galaxie des traditions. 23.07 Club d'archives. Les premiers enregistrements de la musique de de Falla; les plus belles réalisations récentes. 1.00 La danse de l'homme d'Etat. Présenté par Marc Toesca. 19.30 Magazine: Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas. Invité: Richard Gotainer. 21.00 Cinéma: L'Étoile des héros (2e partie). Film américain de Philip Kaufman (1983). Avec Sam Shepard, Scott Glenn, Ed Harris. 22.25 Flash d'informations. 22.30 Basket-ball. 0.30 Cinéma: Les désaxés. Film américain de John Huston (1960). Avec Marilyn Monroe, Clark Gable, Montgomery Clift (v.o.). 2.50 Série: Max Headroom.

LA 5

13.30 Série: Chasseurs d'ombres. 14.30 Série: K2000. 15.30 Shérif, fais-moi peur. 16.25 Le tour du monde de Lydie. 16.50 Pollyanna. 17.15 En route pour l'aventure. 17.40 Dessin animé: Les aventures de Claire et Tomy. 18.05 Olive et les champions du foot. 18.30 Spécial Paris-Dakar. 18.55 Journal images. 19.00 Jeu: Je t'abuse. 19.30 Boulevard Bourard. 20.00 Journal. 20.30 Téléfilm: La vengeance de la pierre sacrée. Aventures mouvementées pour retrouver son père. 22.05 Spécial Paris-Dakar. 22.35 Téléfilm: L'assassin en cavale. Quand une avocate tombe amoureuse de son client. 0.00 Journal de minuit. 0.05 L'assassin en cavale (suite). 0.20 Les brigades du Tigre (rediff.). 1.15 Mathias Sandorf (6e épisode). 2.10 Corsaires et filibustiers (rediff.). 2.35 Bob Morane (rediff.). 3.00 Journal de la nuit. 3.05 Boulevard Bourard (rediff.). 3.25 Voies, voisines (rediff.). 4.25 Boulevard Bourard (rediff.). 4.50 Feuilleton: Le clan Beaulieu. 5.50 Musique: Aria de réve.

M 6

13.20 Dessins animés: Graffiti. 14.05 Variétés: Hit 92. 15.05 Variétés: Fréquentation. 15.45 Hit. hit, hit, hurra! 17.05 Série: Fyval police d'Etat. 18.05 Série: Dakar. 18.55 Dessin animé: Les surdoits. 19.05 Série: Les routes du paradis. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série: Campes show. 20.30 Téléfilm: Hold-up électronique. D'Alexander Singer, avec Freddie Prinz, Allen Varfield. 21.00 Série: Les cinq sens de la sultane. 2. La vue: Caracac à l'ouïe. 0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique: Coda. Berceuses noires. La berceuse traditionnelle en Afrique noire.

FRANCE-CULTURE

20.30 Antipodes. Quarante ans de poésie noire. 21.30 Communauté des radios publiques de langue française. Vingt-tième anniversaire du club de Rome. 22.40 Nuits magiques. Caracac: Les cinq sens de la sultane. 2. La vue: Caracac à l'ouïe. 0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique: Coda. Berceuses noires. La berceuse traditionnelle en Afrique noire.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 11 octobre à Anvers lors du Festival des Flandres): Symphonie n° 2 en ré mineur, op. 36, Symphonie n° 5 en ut mineur, op. 67, de Beethoven par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. Marek Janowski. 22.20 Concert du GRM. Quatre saisons, mouvements 3 et 4, de Schwartz. 23.07 Jazz club. En direct du Sunset (60, rue des Lombards, Paris): Robert Ferni, piano, Jean-Marc Lafat, basse. André Ceccorelli, batterie.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mardi 27 décembre à 0 heure et le dimanche 1er janvier 1989 à 24 heures.

Jusqu'à dimanche, les hautes pressions persisteront sur la France. Les brouillards seront nombreux le matin et localement givants. En cours de journée, ils feront place à un temps variable alternant nuages et éclaircies, celles-ci devenant plus belles en fin de semaine.

Mercredi: temps sec mais brouillard et nuages bas. Les conditions anticycloniques favorisent un temps calme, sans pluie mais nuages bas et brouillards constituant la dominante de la journée.

Sur les régions au nord de la Loire ainsi que sur la Bourgogne et la Lyonnais et à l'Auvergne. De la frontière belge aux Pays-de-Laire, à l'Aquitaine et à Midi-Pyrénées, elles seront généralement comprises entre 6 et 6°. En Bretagne et près des côtes de la Manche, elles atteindront 7 à 8°. Les températures maximales ne dépasseront guère 8 à 9° du Nord-est à Lyonnais.

Sur le littoral méditerranéen et en montagne la journée sera bien ensoleillée. Sur les autres régions et, en particulier, le quart sud-ouest, les brouillards seront très nombreux et souvent lents à se dissiper. Parfois ils persisteront même toute la journée mais, en général, les éclaircies finiront par l'emporter.

Les températures maximales demeureront douces pour la saison. De 6 degrés à 8 degrés dans le nord-est, 5 à 6° dans le nord. Sur la moitié sud, elles seront généralement voisines de 9° mais dans l'intérieur et dans le centre du pays, elles descendront jusqu'à 0 à -3° et même -3 à -5° dans les Alpes. L'après-midi, le thermomètre oscillera entre 6 et 10°. Il grimpera jusqu'à 12 à 15° près de la Méditerranée.

Joué: lente évolution des brouillards. La journée de jeudi ressemblera beaucoup à mercredi. Les brouillards et nuages bas n'épargneront pratiquement aucune région le matin. Seul le littoral méditerranéen sera un peu moins menacé.

Au cours de la journée, les brouillards évolueront lentement mais le soleil percera la plupart du temps. Certaines régions seront toutefois moins favorisées et les brouillards ne se lèveront pas. En montagne, le soleil sera plus généreux. Côté températures, il y aura peu de changement mis à part le matin où les

gels s'étendent des Pyrénées au Massif central, au Jura et aux Alpes.

Vendredi 30 décembre: brouillards puis éclaircies. Les brouillards seront nombreux le matin en toutes régions. Attention, ils pourront être localement verglaçants dans le Massif central et le Nord-Est. Ils seront lents à se dissiper dans le Sud-Ouest et le Massif central.

En cours de journée, ils feront place à un ciel variable, avec alternance de nuages et d'éclaircies.

Les températures, au lever du jour, seront voisines de 1 à 3° du Nord-Est à Lyonnais et à l'Auvergne. De la frontière belge aux Pays-de-Laire, à l'Aquitaine et à Midi-Pyrénées, elles seront généralement comprises entre 4 et 6°. En Bretagne et près des côtes de la Manche, elles atteindront 7 à 8°. Les températures maximales ne dépasseront guère 8 à 9° du Nord-est à Lyonnais.

Ailleurs, elles s'éleveront entre 11 et 13°, elles atteindront même 15 à 16° dans le Midi.

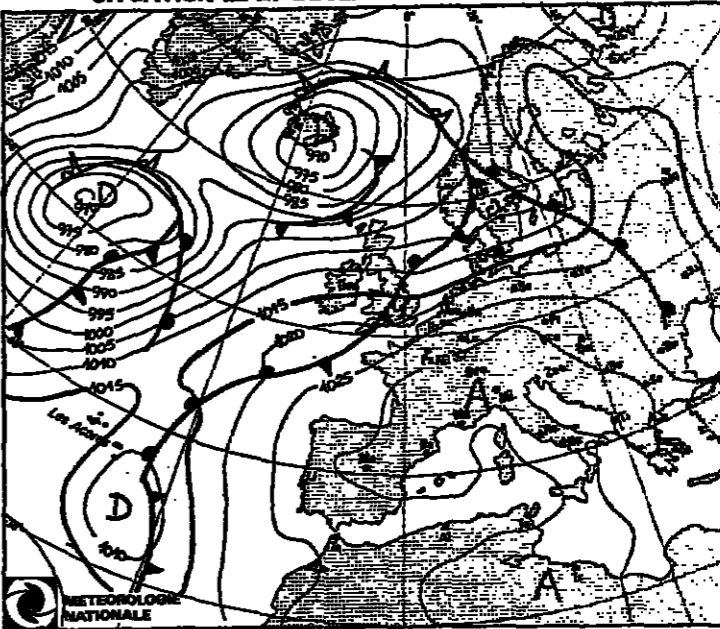
Samedi 31 décembre et dimanche 1er janvier: généralement ensoleillé l'après-midi. Les brouillards seront encore fréquents samedi matin, plus rares dimanche.

L'après-midi sera généralement ensoleillé. Dans le Nord-Est, un passage nuageux samedi, puis un autre dimanche, limiteront l'ensoleillement.

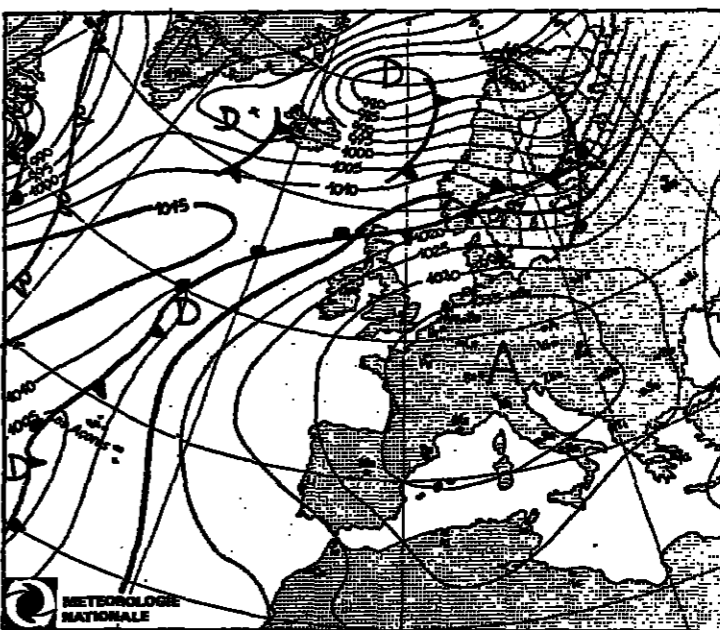
Les températures minimales seront en légère baisse samedi dans le Nord-Ouest. Dimanche, elles baisseront légèrement au nord de la Loire, et de 2 à 3° dans le Nord-Est.

Les températures maximales seront en très légère baisse samedi et dimanche sur une moitié nord de la France, cette baisse sera plus sensible dans le Nord-Est.

SITUATION LE 27 DÉCEMBRE 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 29 DÉCEMBRE 1988 A 12 HEURES TU



TEMPÉRATURES maximales - minimales et temps observé le 26-12-1988 à 6 heures TU et le 27-12-1988 à 6 heures TU. Table with columns for location, max temp, min temp, and weather observed.

TEMPÉRATURES maximales - minimales et temps observé le 26-12-1988 à 6 heures TU et le 27-12-1988 à 6 heures TU. Table with columns for location, max temp, min temp, and weather observed.

Table with columns A, B, C, D, N, O, P, T, #. Legend: A: brouillard, B: brume, C: ciel couvert, D: ciel dégagé, N: nuages, O: orage, P: pluie ou grêle, T: temps calme, #: neige.

Mercredi 28 décembre

TF 1

13.35 Feuilleton: Côté Ouest. 14.25 Club Dorothée après-midi. Sablotin: L'ami; GI Joe: Les chevaliers du zodiaque; Bioman; Ken le survivant; Le mot mystérieux; Tu chantes, tu gagnes; Le Jacky sau; Le top junior. 18.00 Série: Maitr Houston. 18.50 Avis de recherche. 19.00 Feuilleton: Sautz-Barbara. 19.25 Jeu: La roue de la fortune. 19.55 Tirage de l'Eu-O-Tax. 20.00 Journal. Météo et Temps vert. 20.35 Tirage du Loto. 20.40 Variétés: Sacré soirée. Emission présentée par Jean-Pierre Foucault. Invités: Laurent Volzy, Robert Hossein, Véronique Sanson. Variétés: Francis Lalanne, Sandy Gamme, Boney M., The Boys. BVMN. 22.25 Feuilleton: Le grand amour du duc de Windsor. De Waris Hussein, avec Edward Fox, Cynthia Harris. 3e épisode: Le divorce. 23.40 Journal et Météo. 23.55 Téléfilm: Am Non. De Jean Prat, d'après Augustin Gomez Arcois, avec Germaine Montero, Maria Merino, Roger Ibanez. 1.40 Série: Drôles d'histoires. 2.05 Documentaire: Histoire du rire. 3.00 Série: Papa et moi. 3.20 Série: Drôles d'histoires. 4.10 Musique. 4.20 Série: Drôles d'histoires. 4.45 Série: Papa et moi. 5.10 Documentaire: Histoires naturelles. 5.40 Documentaire: Histoire du rire.

A 2

13.45 Feuilleton: Jemmes docteurs. 14.30 Série: Les mystères de l'Ouest. La nuit des assassins. 16.10 Documentaire: La planète miracle. 6. La grande forêt. 16.10 Flash d'informations. 16.15 Magazine: Invités en fête. Présenté par Groucho et Chico. Le tonitrué du Dr. Diabologong; Les Schtroumpfs; Archie classe. 17.55 Série: V. Le volcan. 18.45 Jeu: Des chiffres et des lettres. D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. 19.05 INC. 19.10 Actualités régionales. 19.30 Plateau de rire: Let's stop. Devine qui vient dîner ce soir. 20.00 Journal et Météo. 20.40 Feuilleton: Nord et Sud II. De Kevin Connor, avec James Read, Patrick Swayze (dernier épisode). 22.10 Flash d'informations. 22.15 Feuilleton: Les belles années. De Luigi Comencini, avec Bernard Blier, Laurent Malet, André Ferréol. 4. L'infirmier de papa. 23.10 Informations: 24 heures sur la 2. 23.30 Magazine: Figures. De Jacques Chancel. Invité: Le professeur Jean Bernard.

FR 3

14.00 Magazine: Décibels (rediff.). 14.30 Feuilleton: Les folies d'Offenbach. 4. La grande-duchesse de Gerolstein. 15.30 Variétés: Allô, Mahmoud, ici j'annonce! Emission présentée par Vincent Perrot. Bilan de l'opération: Les enfants sans Noël; lancée le 24 décembre. 17.00 Flash d'informations: Spécial jeunes. 17.05 Dessin animé: Petit ours brun. 17.10 Série: Tom Sawyer. 17.30 Série: Zoom, zoom, Antoine à Mexico. 18.00 Ascenseur pour l'aventure. 18.05 Magazine: Drevet vend la mèche. 18.30 Jeu: Questions pour un champion. 19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.10 à 19.30, le journal de la région. 19.53 Dessin animé: Il était une fois la vie. 20.02 Jeux: La classe. 20.30 Danse: La revue joyeuse. Ballet de Ronald Hynd, d'après l'œuvre de Franz Lehar, mise en scène de Sir Robert Helpman, avec Karen Kain, John Meehan, Yoko Ichino, Raymond Smith et le Ballet national du Canada. 22.00 Journal et Météo. 22.25 Magazine: Océaniques. 1. Cycle Glenn Gould. 2. Fitzgibbon défilé, de Robert Delpine. 23.20 Musiques, musiques. Avec l'Ensemble instrumental de Haute-Normandie. 23.30 Documentaire: Bêtes d'espoir. De Serge Dubor. En France, un foyer sur deux possède un animal familier. 0.30 Documentaire: Architecture et géographie sacrée.

CANAL PLUS

13.30 Téléfilm: Vivin Oklahoma. De Bobby Roth, avec Lesley Ann Warren, Peter Coyote. 15.10 Série: Shalag 13. 15.35 Téléfilm: Le Vagabond de Noël. De Will Mackenzie.

Audience TV du 26 décembre 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Table with columns: Horaire, Foyers ayant regardé la TV (en %), TF1, A2, FR3, CANAL +, LA 5, M6. Rows show audience data for various time slots from 19h22 to 22h44.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4905. Grid for crossword puzzle with numbers 1-9 and letters I, II, III, IV, V, VI, VII, VIII, IX, X, XI.

1. Leurs traits peuvent être fins mais pas forcément délicats. II. Un homme qui n'a rien à cacher. III. Où certains ont vu du blanc. Se fit rouler. IV. Son souvenir conservé dans un bocal. Tel qu'il y a des complications à craindre. V. Aime la « campagne ». La ménagère l'utilise pour froter. Proposition. VI. Font grandir. Pronom. VII. En plus. Ne prend fin qu'à un moment très précis. VIII. Où il est qui admirent Richelieu et d'autres Descartes. IX. Fait pour ce qui se fait. Détruit de nombreux palmiers. X. Homme de paroles. Grâce à lui, on peut toucher du bois. XI. Lieu où vont les brebis. Permet d'avoir du liquide.

VERTICALEMENT 1. On se tire « d'embarras » dès qu'elle prend fin. 2. C'est à cause de lui que certains ont du mal à remonter la pente. 3. Pas conservé. Espèce de hérisson. 4. Sur lequel on ne saurait prendre le dessus. Si leur rêve est de monter sur les nuages, il peut être vite réalisé. 5. Apporte l'orage. Théâtre où se jouent maints drames. Conjonction. 6. Condamnés à la corde. Peut faire partie d'une association à tous ses devoirs. 8. Se font en piochant. Fait entrer dans le cœur du sujet. 9. Réfléchi. Ont donc trop fait parler d'eux. On l'a à la main avant de l'avoir à ses pieds.

Solution du problème n° 4904. Horizontalement: I. Saucière. II. Absorbant. III. Cesser. IV. Ries. Este. V. II. Eu. VI. Slesvig. VII. Tes. Enns. VIII. Astragale. IX. Io. Eilan. X. Noms. Név. XI. Sué. Usé. Verticalement: 1. Sacristains. 2. Abeilles. Ou. 3. Usé. Estime. 4. Cosses. Rose. 5. Ire. Uvéa. 6. Ebre. Ingénu. 7. RA. Signalés. 8. En. Slave. 9. Surs. Ené. GUY BROUTY.

Le Carnet du Monde

Naissances

- Sylvie et Serge GAUTHIER ont la joie d'annoncer la venue au monde de :

Grégoire,
le 18 décembre 1988.
37, rue de la Clief,
75005 Paris.

Décès

- Le président
Et le bureau du Sénat,
ont le regret de faire part du décès du
général Jacques ARLAÛSSE,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'Ordre national du Mérite
et croix de la valeur militaire,
commandant militaire
du palais du Luxembourg,
survécu le 25 décembre 1988, à Paris.

L'obédience sera célébrée en l'église
Saint-Louis des Invalides, le jeudi
29 décembre 1988, à 10 h 30.

(né le 15 mai 1930, après avoir été de l'École
supérieure militaire interarmes, le général de
brigade Jacques ArlaÛsse avait servi en Algérie et
ensuite divers commandements en RFA et en
retourne. Chef de cabinet du secrétaire général
de la défense nationale de 1979 à 1983, il
avait été, ensuite, à la disposition de la
commandant des affaires étrangères, de la
défense et des forces armées de l'étranger comme
secrétaire d'Etat. Admis dans le cadre de réserve
en octobre 1985, il avait été, à la même date,
nommé commandant militaire du palais du
Luxembourg par M. Alain Fajard, président du
Sénat.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au Journal officiel
du samedi 24 décembre 1988 :

UNE INSTRUCTION

Relative au concours d'admission
à l'École polytechnique en 1989.

UNE CIRCULAIRE

De 13 décembre 1988 relative
au contenu du bulletin de paie.

DES LISTES

Des élèves ayant obtenu le
diplôme de l'Institut supérieur des
affaires en 1987.

Des élèves ayant obtenu le
diplôme d'architecte DPLG.

Est publié au Journal officiel du
mardi 27 décembre 1988 :

UN DÉCRET

N° 88-1147 du 21 décembre
1988 modifiant le titre II du
livre III du code forestier (partie
réglementaire) relatif à la défense
et à la lutte contre les incendies.

- Les familles parentes, alliées et
amies,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Carlo ASCARELLI,
survécu le 22 décembre 1988.
Ses obsèques auront lieu à Rome, le
jeudi 29 décembre, à 11 heures.
10, avenue Mozart,
75016 Paris.

- M. et M^{me} Francis Godart,
ses enfants,
Laurent et Isabelle,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part, à tous les
vieux amis du Polidor, du décès de
M. Léo BONY,
survécu le 23 décembre 1988, dans sa
quatre-vingt-onzième année.
Cet avis tient lieu de faire-part.
24, rue de Vienna,
77140 Gisors.

- M^{me} Alfred Cohen-Solal,
M. et M^{me} Gérard Masarak
et leurs enfants,
M. et M^{me} Robert Moahd Cohen-Solal
et leurs enfants,
M^{me} Gisèle Masarak,
M. et M^{me} Sauvour Saad,
M^{me} Rachel Cohen-Solal Slama,
Les familles Baranet, Bisnath, Ma-
rak, Seouhan, Ghannou,
parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de
leur cher et regretté
Alfred COHEN-SOLAL,
docteur en droit,
ancien avocat au barreau de Tunis.
Les obsèques auront lieu le mercredi
28 décembre, à la porte principale du
cimetière de Pantin parisien, à 15 h 45.
34, boulevard de Grenelle,
75015 Paris.

- Le secrétaire perpétuel,
Le bureau
Et les membres de l'Académie des
inscriptions et belles-lettres,
ont le regret d'annoncer le décès, sur-
venu le 23 décembre 1988, à Paris, de
M. Georges DAUX,
membre de l'Académie des inscriptions
et belles-lettres,
commandeur de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'Ordre des Palmes académiques,
professeur honoraire à la Sorbonne,
directeur honoraire
de l'École française d'Athènes,
membre de l'Académie yougoslave,
membre de nombreuses académies
et sociétés savantes,
docteur honoris causa
des universités de Bruxelles et de Liège.

- M^{me} Eric Duham,
Marc, Gilles et Yves,
ses enfants,
M. Robert Duham,
son père,
M. et M^{me} Hervé Duham
et leurs enfants,
M. et M^{me} Franck Duham
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Eric DUHEM,
survécu le 25 décembre 1988, à l'âge de
quarante-cinq ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée
le jeudi 29 décembre, à 10 h 30, en
l'église Saint-Charles de Monaco,
22, rue Legendre, Paris-17^e.

Ni fleurs ni couronnes, mais des dons
à l'Association pour enfants handicapés
A l'avenue, à l'Ordre de M. Deville,
18, rue de Louvain, 75015 Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

22, rue de Tocqueville,
75017 Paris.

- Les associés
Et les parents de Lazard Frères et
Compagnie,
ont le tristesse de faire part du décès de
M. Eric DUHEM,
gérant,
survécu le 25 décembre 1988.

- M^{me} Maurice Gabail,
son épouse,
Les docteurs Edmond et Elisabeth
Guilbert de la Lazière,
ses enfants,
François, Pierre et Paul,
ses petits-enfants,
Et leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de
docteur Maurice GABAIL,
survécu le 20 décembre 1988.

Les obsèques ont eu lieu le 23 décem-
bre, dans la plus stricte intimité.

- M^{me} Chertman,
Les médecins et le personnel de la
clinique du Trocadéro,
ont le regret de faire part du décès de
docteur Maurice GABAIL,
survécu le 20 décembre 1988.

CARNET DU MONDE
Tarif : la ligne H.T.

Toutes rubriques 79 F
Abonné 69 F
Communications diverses 52 F
Renseignements : 42-47-95-03

- M^{me} Marthe Granval
Et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Pierre GRANVAL,
ancien élève de l'École polytechnique,
inspecteur général des finances
honoraire,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'Ordre national du Mérite,
croix de guerre 1939-1945,
le 24 décembre, à soixante-dix-neuf ans.
L'inhumation aura lieu au cimetière
du Montparnasse, le 29 décembre, à
15 h 30.

- M^{me} Germaine Aghion,
M^{me} Fanny Aghion,
M. et M^{me} Félix Jabes,
M^{me} Myriam Jabes,
M. et M^{me} Henri Mosseri,
Stéphane et Nathalie,
M. et M^{me} Julien Loeb
et leurs enfants,
M^{me} Mariana Green,
M. et M^{me} Luigi Condorelli
et leurs enfants,
M. et M^{me} Sandro Pirigiano
et leurs enfants,
M. et M^{me} Michèle Aghion
et leurs enfants,
M. et M^{me} Mike Lloyd
et leurs enfants,
M. et M^{me} Pierre Jabes
et leurs enfants.
Et tous ses amis,
ont la profonde douleur de faire part du
décès, survenu le 25 décembre 1988, de
M^{me} Andrée JABES,
née Agénes,
leur sœur, belle-sœur, tante, grand-tante
et amie.
L'inhumation aura lieu au nouveau
cimetière de Boulogne-Billancourt, le
mercredi 28 décembre 1988, à 10 h 15.
Cet avis tient lieu de faire-part.
31, rue Raffet,
75016 Paris.

- M^{me} Marie Montuclard,
Ses frères et sœurs, neveux et nièces,
La famille Montuclard,
Ses amis,
font part du décès de
Maurice MONTUCLARD,
professeur honoraire des universités,
fondateur du mouvement
Jeunesse de l'Église,
le 22 décembre 1988, en sa quatre-vingt-
quatrième année.
Les obsèques ont eu lieu dans l'inti-
mité, à Nyons, le 23 décembre.

Bureaux-Yvette (Essonnes).
On nous prie d'annoncer le décès de
M^{me} D. POLICAR,
née Jeanne Arlé,
survécue le 17 décembre 1988, dans sa
quatre-vingt-septième année.
Cet avis tient lieu de faire-part.

- Ghislaine,
son épouse,
Nicolas, Damien et Adrien Sterkers,
ses enfants,
Les docteurs Jean-Marc et Nicole
Sterkers,
son père,
Le docteur Olivier et Caroline Ster-
kers,
son frère et sa belle-sœur,
Armelle et Patrick Van Troyen,
sa sœur et son beau-frère,
M^{me} Gaston Desagat
et M^{me} Robert Sterkers,
ses grands-mères,
M^{me} Raymond Barbier,
sa grand-tante,
Les familles Sterkers, Desagat,
Morineux,
ont la douleur de faire part du décès de
docteur Yves STERKERS,
chirurgien des hôpitaux,
orthopédiste à l'hôpital Henri-Mondor,
survécue le 24 décembre 1988, dans sa
quarante-deuxième année.
Les obsèques ont eu lieu, le mardi
27 décembre, dans la plus stricte inti-
mité, au temple du Saint-Esprit, Paris-8^e.
« Je vous laisse la paix, je vous
donne ma paix. »
Jean, XIV-27.
2, rue Michel-Ange,
75016 Paris.
4, rue Michel-Ange,
75016 Paris.

Anniversaires

- Le 29 décembre 1983,
Claire PIERRE
nous quitte.
Marie-Thérèse, Didier, Dorothee et
Raphaëlle,
Bertrand et Cécile,
Remy et Fabienne.
- M^{me} Joëtte Siva Soubramanien,
Kishna et Indira,
Toute la famille,
rappellent le souvenir de
Siva SOUBRAMANIAN,
décédé accidentellement le 28 décem-
bre 1986.

Communications diverses

- ORINO
gagnants du tirage du 24 décembre
1988.
M. Benkemoun, à La Garonne-
Colombes,
M. Margaine, à Pantin,
M^{me} M.-J. Bazalgette, à Savigny-sur-
Orge,
M. J.-P. Bazalgette, à Savigny-sur-
Orge.
Rendez-vous au 31 janvier.

Soutenances de thèses

- Université Paris-Sud (Orsay), le
mercredi 21 décembre, M. Jean Ponce a
soutenu : « Représentation des objets
tridimensionnels ».

- Université Paris-IV, le jeudi 5 jan-
vier, à 14 heures, salle Louis-Liard,
M. Denis Crouzet : « La violence au
temps des troubles de religion (vers
1525-1610) ».

- Université Paris-I, le samedi 7 jan-
vier, à 14 h 30, salle 308, entrée 1, rue
Victor-Cousin, galerie J.-B. Dumas,
escalier L, M^{me} Nelly Finet : « L'évo-
lution du rite sténographique (1215-1348).
Recherches constructives ».

- Université Paris-IV, le samedi
7 janvier, à 14 h 30, amphithéâtre
annexe, M^{me} Isabelle Charrier : « L'évo-
lution de la peinture japonaise du milieu
du XVIII^e siècle à la fin de l'ère Meiji.
Tradition et modernité ».

**EMAUX et LAPIS-LAZULI
de
JACQUES GAUTIER**

Broche « La Lyre enchantée »
Cristal sur argent et lapis-lazuli
Boucles d'oreilles 2 500 F
OMAI : eau de parfum originale et raffinée
36, rue Jacob, 75006 PARIS. 42-60-84-33

SECTEURS DE POINTE

H.P.F. INGENIEUR ELECTRONICIEN

Une Entreprise de Pointe en Haute Savoie

La position de notre entreprise est celle d'une société en expansion qui, associée à de puissants groupes industriels, français et étrangers, appartient au groupe LEADER dans sa spécialité : LA HAUTE TELEPHONIE.

Nous recherchons, pour notre département RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, un(e) :

INGENIEUR ELECTRONICIEN
Intégré au service RADIO FREQUENCE.
Il participera activement à l'élaboration de nouveaux produits.

Plusieurs domaines de l'électronique sont utilisés dans nos projets : TELEPHONE, AUDIO-FREQUENCE, RADIO-FREQUENCE, MICRO-PROCESSEUR (Hard). Des connaissances de ces spécialités sont demandées.

Une première expérience professionnelle est souhaitée, mais nous recevons aussi, avec beaucoup d'intérêt, la candidature d'un ingénieur débutant, motivé par la fonction que nous proposons.

Ecrire à H.P.F. Direction du Personnel
Avenue de Savoie 74130 BONNEVILLE

LA HAUTE TELEPHONIE

SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE ELECTRONIQUE ET INFORMATIQUE
Spécialisée en simulation et langage de synthèse recherche et développement

DEMANDES D'EMPLOIS
(débutants à 3 ans d'expérience)
Intéressés par les domaines d'activités suivants :
- Développements logiciels et/ou matériels.
- Étude et intégration de systèmes d'imagerie.
Adresser lettre, CV et prétentions sous réf. 5051 AT à HAVAS Emploi - BP. 2009 X - 35040 Rennes cedex

OFFRES D'EMPLOIS

Ann. d'élèves, professeur, ch. SALARIÉ A MI-Temps pour gestion, compt., formation, cours, anglais en anglais, 47, rue de Clief, Paris-8^e.

Rech. JP. fibre de st. occup. simple fin et stable, salaire complet, pers. handi- cap. JP sérieux, de confiance, poss. étranger. M. Duham Y., via l'Agence, 88250 Colbas.

secrétaires

CHERCHE
SECRETARE AIDE-COMPTABLE
Notion informatique indisp. permis. Pour RV. tél. 3. M.C.L. 47-76-84-85. Lun. 2 j/m., de 10 h à 12 h.

automobiles ventes

de 5 à 7 CV.
EXCEPTIONNEL
Part. vend Lande France 1300, gris métal. Volvans neuve, gain turbo. Volvans 75 000 F, vendus 80 000 F. Tél. : 47-83-85-81.

FORD ESCORT Evrasion, blanche, mod. 88, 28 000 km. 1^{er} main, 85. rem. 85a. Tél. après 18 h : 84-38-28-82.

deux-roues

A VENDRE
MOTO CROSS HONDA
CR 125, modèle 88, très bon état.
16 000 F
Tél. : 84-94-22-17.

DEMANDES D'EMPLOIS

J.F. 24 a., bonne présenta- tion, licence droit internatio- nal, maîtrise droit européen, ODEA, droit marché com- mun, connaissance angl., rech. poste stable. Tél. : 47-27-08-84.

DIRECTEUR D'USINE 47 a. - Marié, 3 enfants. INGÉNIEUR : mines de Douai - C.E.S.I. d'Arme - IAE d'Orléans. 30 années de ser- vices de l'industrie dont 8 années nucléaires EPIC. R. DANIELEWSKI. Tél. : (16-1) 88-57-57-55.

INGÉNIEUR CHAUFF. diplômé instit. de gest. ANGLAIS. technico- commercial, bilingue d'expé- rience ingénieur, cherche poste responsable. PARIS. S. Feyer, 43-70-82-72.

L'AGENDA

Bijoux

BIJOUX ANCIENS
et romantiques
- 20 % POLY. INCL. ACHAT OR
GILLET, 19, rue d'Arcole
75004 Paris. 42-54-00-83.
FAITES PLAISIR

Enseignement

ENSEIGNANTS
Vous êtes concernés par l'ignorance de nos enfants ? Vous souhaitez aider les classes défavorisées de l'éducation nationale, c'est possible ! Créer vos propres sociétés scolaires. Je peux vous aider en vous fournissant mon livre « Comment créer un centre de soutien scolaire de A à Z » 70 F avec Assistance télé- phonique permanente ou M. Chacornet, BP 41 53, 86044 Parpanay.

Vacances

Tourisme

Loisirs

SKI DE FOND HAUT JURA
3 h de Paris par TGV. Yves et Liliane vous accueillent (14 pers. max) dans ferme du 17^e a., conf., réfr., chaudière avec a. de bois, w.c., table d'hôte, cuisine, mijoteuse et four, pain maison, café feu de bois, Ambiance sympas et service très comp., pers. compl. + vin, miel et menthol de sé. Tél. : (16) 81-38-12-81 ou tél. : Le Club d'Agencement 25880 MONTRENOU.

MAISON
Pétrole zone nordique, sur plate de fond. Studios à louer, st. cft. pour 4 personnes, sans GK, possibilité repas, location modérée sur place. (16) 81-48-00-72.

NICE, Marina Sale des Alpes, à louer, st. cft. part. du 19-01-88 au 28-02-89, période estivale ou per. quinz. (1) 47-30-53-84.

maisons de campagne

PARIS
Collaborateur journal rech. 3 pièces, proche banlieue. Max : 3 500 F toutes charges comprises. 45-55-81-82, poste 4148. Après 20 h, 48-48-37-38.

appartements ventes

2^e arrdt

OPÉRA
15, PLACE GAILLON
Imm. caract. 3 app. 11 ch. STUDIO, Duplex 2 p., 4 ch. 5/6 p. mar.-jeu. de 12 h 30 à 17 h.

14^e arrdt

PARC MONTSOURIS
Imm. ab. de L. 4 pers. 67 m², double séjour, 2 ch., cuisine, ETAT NEUF. PRIX : 1 450 000 F. Tél. : 48-87-14-34 ou 43-22-86-43.

appartements achats

Recherche 2 à 4 p. PARIS, préférence RIVE GAUCHE, avec ou sans travaux. PAIE CPT chez nous. (1) 49-73-48-07 même soir.

locations non meublées demandes

Paris
Collaborateur journal rech. 3 pièces, proche banlieue. Max : 3 500 F toutes charges comprises. 45-55-81-82, poste 4148. Après 20 h, 48-48-37-38.

bureaux

Locations
VOTRE SIÈGE SOCIAL DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de Sociétés. Démarches et tous services. Permanence téléphonique. 43-55-17-50.

DOMICILIATION depuis 80 F
St-Hippolyte ou bd des Invalides ou Paris 8^e, 12^e et 15^e. INTER DOM, 43-40-68-60.

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, taxes
CONSTITUTION STÉS
Prix compét. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +

DOMICILIATION 8^e
Bureaux, taxes, téléphone
AGECO, 42-94-95-28.

OPÉRA
15, PLACE GAILLON
Bât. imm. sur face 110 m² env./50 m² env. 8/10. MERCEDES, JEUON 12 H 90 A 17 H.

propriétés

SUPERBE AFFAIRE
Pai de com. sud Sarthe, site cl. 3 ch., a. de sé., sal. chern. rez-de-haut. Sur- terr. 600 m² env. ruis. et lavoir. st. cft. 850 000 F.
M. et M^{me} Royoux, coiff., 45, av. Abel-Thériet, 72250 Parigné-l'Évêque. (16) 43-75-81-84.

viagers

F. CROZ - 42-66-19-80
B. R. LA BOÉTIE, PARIS-8^e. Garantie fin. 3 000 000 F. 48 ans exp. Estimation grat. Rente indexée. Avanc. Social.

كذا من الأصل

كذا من الأصل

Economie

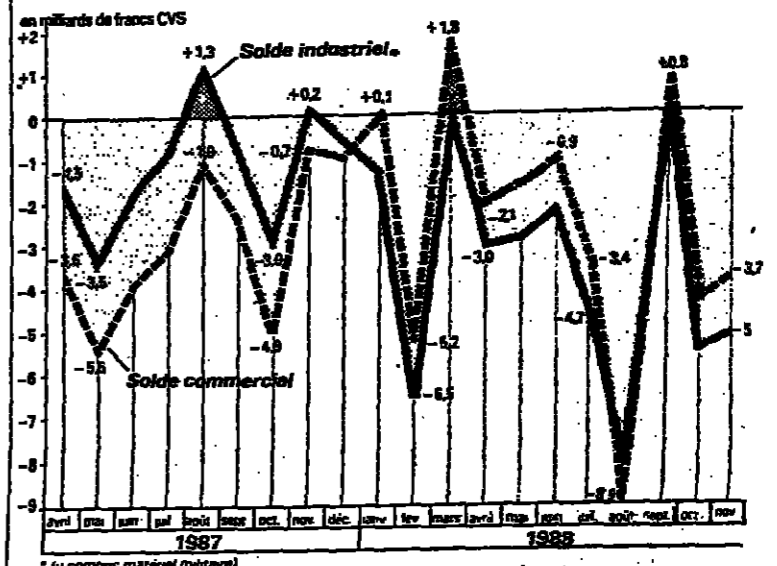
SOMMAIRE

■ Le commerce extérieur de la France a été à nouveau déficitaire de 3,7 milliards de francs en novembre. Le solde industriel s'est encore creusé de 5 milliards de francs. (Lire

ci-contre). ■ Dans un entretien accordé au Monde, M. Edmond Alphandéry (UDC) demande une réforme de la Caisse des dépôts et consi-

gnations. (Lire ci-dessous). ■ Instaurée en faveur des chômeurs, l'allocation de formation-reclassement provoque de sérieux déconve-

Le déficit du commerce extérieur entretenu par les investissements



M. Edmond Alphandéry (UDC) préconise une réforme de la Caisse des dépôts

« Vous êtes membre de la commission de surveillance de la Caisse des dépôts et consignations représentant la commission des finances de l'Assemblée nationale. Approuvez-vous le rôle que joue la Caisse dans l'affaire de la Société générale ? »

« La Caisse des dépôts a apporté un concours financier décisif à l'opération conduite par Marceau Investissements. Son directeur général a estimé disposer des éléments nécessaires pour assumer cette responsabilité. C'était son intime conviction. Le motif invoqué est connu : face à l'actionnariat de la Société générale, considéré comme trop écarté et soumis à des risques d'entrée de « mauvais intrus », la Caisse a jugé de son devoir d'aider Marceau Investissements à renforcer la stabilité du capital. Contre-argument : dans les pays industrialisés, le capital des banques de dépôt est généralement réparti entre une multiplicité d'actionnaires. Plusieurs pays s'opposent même à des concentrations pouvant orienter les activités d'une banque au profit de tel ou tel groupe industriel. »

« Autre contre-argument : certaines activités de la Caisse des dépôts sont concurrentes de celles de la Société générale. Est-il sain de voir la première détenir, directement ou indirectement, la part la plus élevée du capital de la seconde ? »

« Votre libéralisme économique ne devrait-il pas vous amener à privilégier le respect du principe de non-intervention de la puissance publique, ou de ses relais, dans une affaire d'ordre privé ? »

« Je ne pense pas qu'il soit de la vocation de la Caisse de participer à des opérations de restructuration du capital des entreprises. Je comprendrais cependant qu'elle puisse jouer le rôle du « chevalier blanc » en cas de « rachat » conduit par une entreprise étrangère à la Communauté économique européenne. Mais de telles interventions doivent rester l'exception. »

« Dans cette affaire, on a vu les pouvoirs publics intervenir au plus haut niveau. Le ministre des finances a-t-il pris les décisions qui conviennent ? »

« M. Bérégovoy a clairement pris parti en faveur de Marceau Investissements. Il a ainsi cautionné la thèse de la vulnérabilité du capital de la Société générale. Mais alors, pourquoi annoncer aujourd'hui son intention de rendre leur liberté aux participants des nouveaux fonds de placement ? Cette contradiction entame le crédit de notre ministre des finances. J'ajoute que cette dernière initiative politise

encore un peu plus l'affaire. Elle donne l'impression que la Rue de Rivoli tente de vouloir faire réussir par « le dedans », ce qui a pour l'instant échoué par « le dehors ». C'est regrettable. Le débat sur l'avenir des nouveaux fonds devrait rester technique et ne pas être déformé par des considérations politiques. »



encore un peu plus l'affaire. Elle donne l'impression que la Rue de Rivoli tente de vouloir faire réussir par « le dedans », ce qui a pour l'instant échoué par « le dehors ». C'est regrettable. Le débat sur l'avenir des nouveaux fonds devrait rester technique et ne pas être déformé par des considérations politiques. »

« Votre jugement sur l'intervention de la Caisse des dépôts aux côtés de M. Pébereau ne tient-il pas au fait que celui-ci est allié à des financiers proches de M. Raymond Barre, dont vous êtes vous-même un des conseillers, et qu'il s'agit de prendre d'assaut ce qui est considéré comme une place forte du RPR ? »

« D'abord mes propos n'engagent pas M. Barre. Ensuite, au vu de la composition du conseil d'administration de la Société générale, je ne suis pas convaincu de la mainmise du RPR. Enfin, laissons de côté, s'il vous plaît, les opinions politiques des camps en présence. Il est vrai que les « barbares » ont contesté la méthode d'attribution des nouveaux fonds par M. Balladur. Nous l'aurions voulu d'une objectivité

incontestable, par exemple, par l'emploi de procédure d'adjudication. Il faut combattre, à mon sens, toute volonté d'immixtion du pouvoir politique dans les affaires d'ordre privé. Au nom de ce principe de non-ingérence, je critique tout autant les modalités d'attribution des nouveaux fonds d'aujourd'hui. Notre environnement financier a avant tout besoin d'être enfin oublié par le personnel politique. »

« Les sénateurs RPR ont demandé la création d'une commission d'enquête parlementaire. Est-ce selon vous une bonne idée ? »

« Non. Les sénateurs centristes ont bien fait d'en repousser l'idée. Certes, il importe que toute la lumière soit faite, et cela dans l'intérêt même de la Caisse. C'est pourquoi la création d'une commission de contrôle est la bienvenue. Mais il ne fallait pas jeter la suspicion sur les activités de l'établissement, car si l'opération de la Société générale peut donner lieu à débat, il ne faut pas oublier le travail accompli depuis plusieurs années, en particulier sous l'impulsion de l'actuel directeur général. On ne peut ainsi que se féliciter de la création du Crédit local de France, établissement autonome de prêts aux collectivités locales. De même, le nouveau statut d'établissement public à caractère industriel et commercial de la Caisse nationale de prévoyance constitue un grand progrès. La rationalisation des interventions économiques de la Caisse par le biais de la holding de droit privé C 3D va aussi dans la bonne direction. »

« Cette affaire a mis au grand jour la toute-puissance du directeur général de la Caisse des dépôts qui n'est pas soumis aux ordres du gouvernement alors que les pouvoirs de la commission de surveillance restent limités. N'est-il pas temps de revoir un statut qui remonte à 1816 ? »

« Au fil des décennies, la Caisse est devenue un véritable mastodonte encore géré selon la loi de 1816. Tout le monde est conscient de la nécessité de réfléchir à de nouvelles structures de

décision. D'autant que la Caisse doit, elle aussi, se préparer au choc européen de 1992. Si l'affaire de la Société générale pouvait servir de révélateur sur ce point, elle n'aurait pas été en définitive inutile. J'observe avec intérêt la réflexion engagée par le président de la commission de surveillance, M. Christian Pierrat. Pour ma part, la Caisse des dépôts devrait disposer de véritables contre-pouvoirs en son sein et être soumise à un contrôle comptable et financier mieux adapté. Quand on gère plus de 1 400 milliards de francs, le seul contrôle « a posteriori » de la Cour des comptes est insuffisant. »

« Quel rôle doit jouer la Caisse ? Doit-elle, comme la tendance s'en fait jour, accentuer ses prises de participation dans les sociétés privées ? »

« La Caisse gère deux catégories de fonds : d'une part, les fonds d'épargne drainés par les caisses d'épargne qui, bénéficiant de la garantie de l'Etat, remontent à la Caisse des dépôts ; d'autre part, ses ressources propres. Pour ce qui est de l'emploi des fonds d'épargne, un vieux débat oppose les « jacobins », partisans d'une gestion centralisée aux « girondins ». Pour la petite histoire, le père d'Edmond Rostand, président, il y a cent ans, de la Caisse d'épargne de Marseille, plaideait déjà pour un emploi sur place des ressources collectées par les caisses d'épargne. Je ne vous étonnerai pas si je partage ce point de vue. »

« Et ses ressources propres ? »

« Je ne souhaite pas qu'on prenne le chemin d'une banque nationale d'investissement. Le débat, d'ailleurs, ne date pas d'aujourd'hui. Il a connu un précédent en 1932 lorsque, pour préserver les intérêts français, la Caisse des dépôts a pris une part importante dans le capital de la Compagnie internationale des wagons-lits. Je pense, pour ma part, que les ressources propres de la Caisse doivent être réservées à des missions d'intérêt public, comme le logement social ou pourquoi pas la formation. »

« Mais qui alors doit définir ces missions et à qui la Caisse doit-elle en rendre compte ? »

« Nous retombons là sur le problème de la définition du statut. Les pouvoirs publics ne peuvent pas être absents des structures de décision et de contrôle. D'une façon ou d'une autre, il doit subsister des liens entre la Caisse et les pouvoirs publics, et tout particulièrement le Parlement, mais ces liens doivent être clairement établis. »

PROPOS RECUEILLIS PAR THIERRY BRÉNIER

CONJONCTURE

Deux études de l'INSEE

Les Français toujours optimistes sur leur situation financière personnelle

Malgré la poursuite d'une croissance économique rapide en France (le Monde du 22 décembre), les ménages jugent négativement la situation économique d'ensemble, mais ils restent optimistes sur leur propre sort. C'est du moins ce qui ressort de l'enquête de conjoncture réalisée par l'INSEE en octobre et novembre derniers auprès de 6 759 ménages représentatifs de la population française.

Les ménages évaluent positivement leur situation financière personnelle, ce qui les pousse à déclarer davantage d'intentions d'achats, et à reconnaître des opportunités d'épargne élevées. Plus de 50 % des personnes interrogées considèrent que leur niveau de vie s'est détérioré au cours des six derniers mois, pourcentage nettement inférieur à celui d'il y a un an. Mais l'évolution est inverse pour les anticipations du niveau de vie futur, qui sont redevenues majoritairement négatives.

L'inflation contenue

Plus de 60 % des Français pensent que l'inflation a été contenue au cours des derniers mois, mais, là encore, les anticipations s'inversent par rapport au début de 1988 : 47 %

des ménages s'attendent à une détérioration de la situation des prix, contre 37 % seulement en janvier dernier.

Quant à l'emploi, les espoirs de voir le niveau du chômage diminuer se sont amoindris, même s'ils restent plus importants qu'au cours de l'année 1987 : 83,5 % des personnes interrogées estiment que le nombre des chômeurs sera stationnaire ou en augmentation au cours des prochains mois. La situation s'est néanmoins considérablement modifiée depuis quelques années, puisque, en 1984, plus de 80 % des Français anticipaient une dégradation de l'emploi. Ils n'étaient plus que 45 % le mois dernier.

Malgré cette vision relativement négative de la conjoncture, une plus forte confiance des ménages dans leur situation financière personnelle est observée. L'enquête de l'INSEE indique qu'un tiers des personnes se déclarent prêtes à mettre de l'argent de côté, alors que, dans le même temps, les dépenses quotidiennes augmentent. Ce qui explique que le taux d'épargne n'ait pas commencé à redresser sa longue pente descendante. Enfin, augurant de la poursuite de la bonne performance de l'industrie automobile, le nombre d'intentions fermes d'achat de véhicules est en forte augmentation en novembre, et atteint près de 150 000 véhicules.

L'équipement des ménages approche de la saturation

L'équipement des ménages en biens d'équipement approche de la saturation. Les Français ont à la fois réfrigérateur, lave-linge, téléviseur, téléphone, automobile, et cela toutes catégories socio-professionnelles confondues. Seuls les ménages récents, les personnes seules ou à très faibles revenus sont moins équipés que les autres.

« Dans une moindre mesure, écrivent les experts de l'INSEE qui présentent ces statistiques, on observe aussi un certain sous-équipement chez les plus de soixante-dix ans et chez les Parisiens. » La moindre activité des grands vieillards, leur habitude plus tardive des éléments du modernisme, et l'exiguïté de bien des logements parisiens expliquent sans doute en partie ces deux phénomènes.

Le téléviseur couleur connaît un « boom » analogue à celui enregistré pour le réfrigérateur dans les années 60 : près de quatre foyers sur cinq en possèdent un, contre un foyer sur dix en 1974. Cependant, chez les ruraux et dans les ménages à revenus moyens, le téléviseur couleur semble tarder à remplacer le noir et blanc.

Le lave-vaisselle et le congélateur progressent peu et les disparités sont grandes entre catégories socio-professionnelles. En moyenne, 38 % des ménages ont un congélateur, mais la proportion monte à près de 83 % chez les exploitants agricoles. Le congélateur, qui demande à la

fois de l'espace pour son installation et des sources régulières d'approvisionnement, qu'il s'agisse de volailles, gibier, fruits ou légumes, est fortement concurrencé par le combiné réfrigérateur-congélateur, dont le taux de possession croît avec le revenu : à plus de 180 000 F de revenu annuel, la moitié des ménages sont équipés.

Le lave-vaisselle, lui, reste considéré comme un bien de luxe et il équipe « surtout les ménages dont la position sociale et les ressources sont élevées ». De plus, sa forte capacité le rend plus adapté à des familles relativement nombreuses : le taux d'équipement, de 25 % en moyenne, passe à 47 % pour les familles de quatre personnes.

Enfin, la plupart de ces biens d'équipement sont achetés neufs et le plus souvent payés au comptant. Le crédit est un tout petit peu plus fréquent pour l'achat de téléviseurs et de réfrigérateurs combinés. Notons le passage de 8 à 9 % des réfrigérateurs et des téléviseurs ont été offerts en cadeau. L'automobile en revanche est beaucoup plus souvent achetée d'occasion et à crédit : près de 53 % d'occasion (contre 6 % pour le lave-linge) et une sur trois à crédit (contre un sur cinq pour les téléviseurs).

Pour leur équipement, les ménages semblent désorientés à des acquisitions de remplacement. On peut imaginer que peu à peu, ainsi, les réfrigérateurs combinés remplaceront les réfrigérateurs, et les téléviseurs couleur les téléviseurs noir et blanc.

Bernard Ménager
LES NAPOLEON DU PEUPLE

En 1848 un homme presque inconnu accédait à la magistrature suprême du pays grâce à un nom illustre. La fidélité des masses populaires au souvenir napoléonien assurait le succès à Louis-Napoléon Bonaparte. Le bonapartisme populaire se trouvait dès lors confronté à l'épreuve du pouvoir.

Philippe Dollinger
LA HANSE XII^e - XVII^e siècles

Groupement de près de 200 villes marchandes, la Hanse se forma pour favoriser l'expansion du commerce. Cette association traversa un demi-millénaire grâce à la volonté de ses membres d'assurer à tout prix des échanges commerciaux au-delà de l'Europe.

Aubier

Économie

SOCIAL

Dispositif de stage créé en faveur des chômeurs Le système de formation-reclassement provoque déconvenues et mécontentement

Effective depuis septembre, la mise en place d'un nouveau dispositif de stage pour les chômeurs, l'allocation de formation-reclassement (AFR) connaît des ratés ou en tout cas provoque de sérieuses déconvenues.

Alors que 30 000 personnes bénéficient aujourd'hui de cette mesure, appelée à réformer profondément les relations entre le régime d'assurance-chômage et le système de formation professionnelle, désormais solidaires (Le Monde du 18 novembre), des milliers d'autres stagiaires sont victimes des règles édictées à cette occasion, tant par les partenaires sociaux, signataires de la convention UNEDIC, que par les pouvoirs publics. Financièrement, ceux qui n'ont pas droit à l'AFR, ou qui perçoivent l'allocation à son taux minimum, sont pénalisés par rapport à la situation antérieure. Ils seraient plus de 25 000 dans l'un ou l'autre des cas.

Du coup on assiste à des mouvements de grève des stagiaires, particulièrement dans les centres AFPA (Association pour la formation professionnelle des adultes), ainsi qu'à des manifestations, comme à Rennes le 14 décembre. Depuis Toulouse, une coordination nationale tente d'orchestrer le mécontentement, semaine après semaine.

L'affaire, qui préoccupe les organismes de formation et les formateurs, inquiète le CNPF, les organisations syndicales et le ministère du travail, très attentifs au dossier, mais qui ne savent pas trop comment le régler. Ces difficultés risquent de compromettre l'avenir de l'allocation de formation-

reclassement et, partant, de ruiner les chances d'un retour à l'équilibre financier pour l'UNEDIC qui reposait en grande partie sur son succès. De fait, on commence à mesurer l'étendue des dégâts, dus à des dispositions trop restrictives. Avant le lancement de l'AFR, un stagiaire de la formation professionnelle était rémunéré soit par l'Etat soit par les régions, au minimum à 4 200 francs par mois, auxquels s'ajoutaient 10 % supplémentaires dus au titre des congés payés, et au maximum à 70 % de son salaire brut antérieur, toujours avec les congés payés en plus.

Une perte de 1 000 francs

Aujourd'hui, un bénéficiaire de l'AFR reçoit une indemnité qui correspond, au mieux, à ce qu'il aurait obtenu de l'UNEDIC en allocation de base (4771 francs par jour, plus 42 % du salaire antérieur) et au pire 3 520 francs par mois. Mais encore faut-il, pour y avoir droit, pouvoir justifier d'une référence suffisante de travail, c'est-à-dire de six mois au cours des douze derniers mois.

Trois types de publics font les frais d'une telle définition. D'abord, les chômeurs dont le revenu de travail était faible et qui, plutôt que de toucher 4 200 francs, reçoivent maintenant 3 520 francs. Ils seraient 40 % dans ce cas, parmi les 30 000 allocataires de l'AFR et ce sont bien entendu ceux-là qui protestent le plus violemment. Perdant 1 000 F de revenu, quand ils étaient des sommes, pose tout de suite d'insurmontables problèmes dans la vie quotidienne. Surtout quand il

fait prendre à sa charge les frais d'inscription à un stage qui peuvent parfois atteindre 5 000 F, voire 8 000 F, et qu'il faut encore supporter les frais d'hébergement et de transport.

Sont également touchés, avec les mêmes conséquences, les chômeurs qui n'ont pas eu une période d'activité assez longue. Pris en charge par l'Etat, ils sont rémunérés au seul taux de 3 520 F (les congés payés en plus), contre 4 200 F auparavant, l'allocation ayant été diminuée pour compenser les efforts consentis par l'Etat. Les jeunes à la recherche d'un premier emploi, les femmes qui reviennent sur le marché du travail ou les chômeurs de longue durée et les travailleurs intermittents, habitués des emplois précaires en plein développement, font partie de cette catégorie dont on ne connaît pas encore le nombre avec précision.

Fausses démissions

Enfin, l'apparition de l'AFR a révélé l'existence d'une autre pratique discutable dans certains cas, à savoir celle des stagiaires de la formation professionnelle, démissionnaires de leur ancien emploi et, parfois, faussement démissionnaires. Ceux-là seraient 15 000, selon une estimation du ministère du travail, qui pourraient jusqu'à présent prétendre à 70 % de leur salaire antérieur et se retrouver avec 3 520 F par mois.

Du point de vue réglementaire, la logique est irréfutable. N'étant pas licenciés de leur entreprise et n'ayant, par conséquent, pas droit à l'UNEDIC, ces stagiaires ne peuvent bénéficier de l'AFR, sauf dans le cas où ils auraient entrepris une formation de plus d'un an où l'équivalent leur serait assuré par l'Etat. Humainement, le piège est intolérable. Ces personnes ont, de leur plein gré, parfois, choisi de poursuivre une formation en vue d'un projet professionnel. Leur objectif n'a pas été intégré dans le plan de formation de l'entreprise, où ils n'ont pas obtenu le bénéfice d'un congé individuel de formation, qui leur aurait permis de bénéficier de leur salaire antérieur, qui leur aurait garanti leur niveau de salaire, supporté par les fonds publics.

Mais il y aurait des situations plus catastrophiques encore. Pour faire financer des formations relativement longues par l'Etat, des employeurs consentent la démission à leur collaborateur et lui promet-

tent la réembauche en fin de stage. « Ceux-là se retrouvent aujourd'hui le bec dans l'eau », note-on rue de Grenelle, où l'on vient de découvrir ces méthodes d'une régularité douteuse et aux effets ravageurs.

Au total, ce sont donc 25 000 stagiaires, au bas mot, qui ont à subir le contrepoint imprévu d'une mesure dont on attendait beaucoup. Et tous les acteurs — ministère, patronat, syndicats cherchent le moyen de remédier à ces inconvénients, tout en essayant, au passage, soit de ne pas trop alourdir l'engagement de l'Etat. Les jeunes à la recherche d'un premier emploi, les femmes qui reviennent sur le marché du travail ou les chômeurs de longue durée et les travailleurs intermittents, habitués des emplois précaires en plein développement, font partie de cette catégorie dont on ne connaît pas encore le nombre avec précision.

Diverses solutions sont envisagées. Par exemple, on pourrait aligner le taux minimum de 3 520 francs sur celui pratiqué pour les chômeurs de longue durée quand ils sont accueillis dans un stage de réinsertion en alternance, c'est-à-dire 3 915 francs. Pour les démissionnaires, il faudrait élargir le champ du congé individuel de formation à des stages ciblés, mais cela suppose de revoir le mode de financement, par l'Etat, comme par les employeurs. On envisage aussi des mesures pour les frais d'inscription, dont la gratuité.

Du côté du ministère, on imagine aussi de traiter « d'abord » la question des frais d'hébergement et de transport et on se propose de révaloriser de 3 % l'allocation des stagiaires sans AFR, comme on vient de le faire pour l'allocation spécifique de solidarité. Mais on voudrait également obliger les partenaires sociaux à bouger car on considère que ceux-ci ont été bien inconnus dans cette affaire. On ne serait pas fâché de voir s'écrouler même si la CFTC et la CFEI rejoignent maintenant dans leurs critiques la CGF qui n'a pas été signataire de l'accord à l'origine de tout.

ALAIN LEBEAUCHE.

ETRANGER

En relevant ses taux

La Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest veut freiner la fuite des capitaux

Le nouveau gouvernement de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), l'ivoirien Alassane Ouattara, entame son mandat sur une note ferme. Il a annoncé lundi 26 décembre le relèvement des taux d'intérêt pratiqués par l'institut d'émission. Le taux de l'escompte passe, avec effet rétroactif au 23 décembre, de 8,50 % à 9 %, tandis que le taux d'escompte préférentiel, destiné au financement de projets prioritaires, est fixé à 7,50 %, contre 6 % précédemment.

Affirmant dans une interview accordée au quotidien ivoirien *Fraternité* que ces taux « seront supérieurs aux taux pratiqués en France », M. Ouattara a indiqué que cette mesure était indispensable pour freiner la fuite des capitaux des Etats membres de la BCEAO (Bénin, Burkina-Faso, Côte-d'Ivoire, Mali, Niger, Sénégal, Togo). Selon lui, elle permet en effet d'envoyer « un signal clair » aux populations, aux opérateurs et à la communauté financière internationale, sur la détermination de la BCEAO à appliquer toutes les politiques nécessaires pour aider les pays membres à sortir de leurs difficultés économiques. Ces politiques impliquent impérativement, a expliqué M. Ouattara, en poste depuis le 20 décembre seulement, un soutien accru de la France. Celle-ci garantit en effet, par le biais d'un compte spécial au Trésor, la convertibilité du franc CFA.

M. Ouattara a également déclaré que la BCEAO elle-même en mal de liquidités doit utiliser totalement « l'arrangement monétaire » dont elle dispose avec la France.

Elargie à l'ensemble de la zone franc, qui comprend, outre la BCEAO, la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC), cette déclaration peut être interprétée

comme un appel de M. Ouattara en vue d'un assouplissement des conditions de fonctionnement de la zone franc. Etablie à une époque où les pays aux comptes extérieurs bénéficiaires combattaient les déficits des autres, la zone franc en son état actuel est remise en question depuis que l'ensemble de ses membres sont déficitaires. Ils doivent faire appel, en échange de garanties de politique économique et monétaire, à leur compte spécial ouvert auprès du Trésor français. M. Ouattara paraît ainsi demander le relèvement des plafonds qui, de fait, limitent les transferts dont les pays africains — qu'il qualifie de « mutilés » — bénéficient de la part du Trésor français.

Les Soviétiques autorisés à acheter leur appartement

Les Soviétiques viennent d'être autorisés à acheter les appartements d'Etat selon un décret datant du 2 décembre et connu, le 25 décembre, par un bref compte rendu du bureau politique du Parti. Il sera ainsi possible d'acquiescer son propre appartement ou un logement inoccupé parce que vétuste contre le financement des travaux nécessaires. Tous les appartements sous la propriété de l'Etat ou de coopératives en URSS, seules les maisons individuelles (40 % des logements, surtout dans les campagnes et certaines villes du Sud) étant la propriété de leurs occupants qui peuvent les louer à leurs héritiers. L'introduction des appartements d'Etat sur le marché sera insuffisante pour régler la crise de l'habitat.

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

PRÉFECTURE DE POLICE

Direction de la prévention et de la protection civile
Sous-direction de la prévention
Installations classées
pour la protection de l'environnement

La compagnie de raffinage et de distribution TOTAL FRANCE, siège social 84, rue de Villiers, 92588 - Levallois-Perret, bureau : direction régionale Nord-Ile-de-France 34, quai de la Loire à 75019 Paris a déposé une demande en vue d'être autorisée à modifier la station-service située à Paris 13^e, avenue de la Porte-d'Italie, côté ouest - Poste principal.

La station-service actuelle comporte 4 réservoirs simple enveloppe en fosse de liquides inflammables de la 1^{re} catégorie contenant respectivement : 30 m³, 20 m³, 15 m³, 15 m³ et 1 réservoir enloui double paroi de 30 m³. Elle assure la distribution de : supercarburant, essence sans plomb, essence ordinaire et mélange 2 temps (débit horaire : 26,9 m³) à l'aide de 10 distributeurs simples. Le dépôt de liquides inflammables de la 2^e catégorie est constitué de deux réservoirs simple enveloppe en fosse contenant respectivement 30 m³ de gazole (débit horaire : 7,4 m³) et 10 m³ de gazole (débit horaire : 2,4 m³) et un distributeur de gazole de débit horaire de 0,5 m³ et total pour les liquides inflammables de la 2^e catégorie : 29,3 m³/heure et total pour les liquides inflammables de la 1^{re} catégorie : 33,8 m³/heure.

Ces installations, exploitées en libre-service avec surveillance, seront classées sous les rubriques suivantes de la nomenclature : 261 bis B : installations de distribution de liquides inflammables de la 1^{re} catégorie, le débit maximum étant supérieur à 20 m³/heure (29,3 m³) ; 261 bis C : installations de distribution de liquides inflammables de la 2^e catégorie, le débit maximum étant supérieur à 3 m³/heure mais inférieur ou égal à 60 m³/heure (33,8 m³) ; 253 B : Dépôt de liquides inflammables de la 1^{re} catégorie, en réservoirs enterrés, double enveloppe, représentant une capacité nominale totale supérieure à 50 m³ mais inférieure ou égale à 500 m³ (240 m³).

Installations soumises au régime de l'autorisation
Conformément aux dispositions de la loi n° 76-663 du 19 juillet 1976 relative aux installations classées pour la protection de l'environnement, modifiée par la loi n° 83-630 du 12 juillet 1983 relative à la démocratisation, le projet sera soumis à enquête publique du 12 janvier 1989 au 11 février 1989 inclus.

Le dossier sera déposé au commissariat de police judiciaire et administrative du 13^e arrondissement, 144, boulevard de l'Hôpital et tenu à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures.

Monsieur Marcel Fagard, commissaire-enquêteur désigné par monsieur le président du tribunal administratif de Paris, recevra les déclarations des personnes intéressées au commissariat précité, aux jours et heures suivants :

Jeu 12-1-1989
Jeu 19-1-1989
Sam 28-1-1989
Jeu 2-2-1989
Jeu 9-2-1989

de 9 à 12 heures

Pour le préfet de police et par délégation
Le directeur de la prévention et de la protection civile
MARCEL BURLLOT

Progression de la coalition FO-CGC-CFTC au comité d'entreprise de Peugeot-Sochaux

Aux élections au comité d'établissement de Sochaux, premier centre du groupe automobile PSA, ont eu lieu, le 22 décembre 1988, des élections fortes qu'en 1986, la coalition FO-CGC-CFTC, qui dirige le CE depuis cette date a gagné des voix dans tous les collèges : notamment chez les ouvriers (+ 3,5 points) et les cadres (+ 4 points). Ce gain se fait au détriment de la CGT, qui perd près de 900 voix et 1,5 point sur l'ensemble des collèges, mais a maintenu chez les ouvriers, et de la CFTD, qui perd 1,2 point dans le

premier-collège (ouvriers) et en gagne 3,3 dans le deuxième (employés, techniciens et maîtres). La CSI, très minoritaire, progresse aussi. Mais la répartition des sièges est inchangée : 7 pour l'alliance FO-CGC-CFTC, 5 pour la CGT, 2 pour la CFTD, 1 pour la CSI.

[Sur 22 225 inscrits (contre 24 124 en 1986) et 18 847 exprimés (94,2 %) ont obtenu : FO-CGC-CFTC, 35,6 % (31,6 % en 1986), CGT, 27,3 % (28,8 %), CFTD, 15,3 % (15,6 %) et CSI, 6,6 % (5,7 %).]

REPÈRES

Agriculture

Encore plus de céréales américaines pour l'URSS

Les Etats-Unis ont proposé, le 23 décembre, à l'Union soviétique de lui vendre 2 millions de tonnes de blé à un prix subventionné, dans le cadre du programme américain de soutien aux exportations agricoles. Ces derniers ont en outre porté de 12 millions à 16 millions de tonnes le volume de céréales américaines que l'URSS pourra acheter à Washington.

Depuis trois mois, l'URSS a acheté 9 millions de tonnes de maïs aux Etats-Unis, ainsi que 500 000 tonnes de grains de soja, 530 000 tonnes de tourteaux de soja et 500 000 tonnes de sorgho. Mais, depuis mars, les Soviétiques n'ont pas acheté de blé américain, en raison de son prix jugé élevé et de l'absence, jusqu'à présent, de subvention gouvernementale.

Japon

Hausse de la production industrielle...

La production industrielle japonaise a augmenté de 2,5 % en novembre par rapport au mois précédent et de 8,5 % par rapport à novembre 1987, annonce le ministère de l'Industrie et du Commerce international (MITI). Ainsi se trouve effacé le recul de 1 % enregistré en octobre.

...et de la balance des paiements courants

L'excédent japonais des paiements courants a atteint 6,76 milliards de dollars en novembre contre 5,93 milliards en septembre. En données corrigées des variations sé-

sonnières, ce surplus s'inscrit à 7,37 milliards de dollars contre 6,38 milliards en octobre et 6,80 milliards en novembre 1987. Ces chiffres recouvrent une balance commerciale excédentaire de 8,16 milliards de dollars contre 7,56 milliards en novembre 1987, des échanges d'invisibles (frat, assurance, tourisme) déficitaires de 560 millions contre un superavit de 118 millions en octobre et de 118 millions en novembre, soit 10 % de la production britannique, qui est en déficit de 9,86 milliards de dollars contre 14,12 milliards en septembre.

Machines-outils

Forte hausse des commandes aux Etats-Unis en novembre

Les commandes de machines-outils ont à nouveau fortement augmenté aux Etats-Unis en novembre, selon l'Association américaine des fabricants de machines-outils. Les commandes de machines ont en effet crû de 8,4 % en novembre par rapport à octobre. Pour les onze premiers mois de l'année, les commandes ont augmenté de 74,4 % par rapport à la période correspondante de 1987. Les commandes destinées au marché américain ont progressé de 73,8 %, alors que celles à l'exportation ont enregistré une hausse de 79,9 %, grâce notamment au recul du dollar. — (AFP).

Pétrole

Baisse accidentelle de 10 % de la production britannique

La production britannique de pétrole brut, déjà amputée de 10 % depuis juillet après l'explosion de la plate-forme Piper-Alpha, va être de

nouvellement réduite de 10 % à 12 % pendant plusieurs semaines, voire plusieurs mois, à la suite de l'incident intervenu le jour de Noël sur le champ de Fulmar. Un pétrolier géant, qui servait de réservoir flottant et était relié par pipeline aux trois champs voisins (Fulmar, Clatteron, Auk), a rompu ses amarres, chavirant aussitôt. L'arrêt momentané de la production a entraîné un ensemble de 200 000 barils/jour, soit 10 % de la production britannique, qui doit être arrêtée. Il n'y a maintenant pas aucun moyen de transporter le pétrole jusqu'à terre, a expliqué la Shell. Cette perte devrait entraîner un manque à gagner d'environ 1,75 million de livres (10 millions de francs) par jour à la balance courante britannique, et pousser le cours du brut à la hausse.

Régions

L'inégalité s'accroît

Les comptes régionaux, publiés pour 1988 par l'INSEE, font apparaître que la richesse nationale demeure mal répartie et que cette situation va plutôt s'accroître. L'Ile-de-France arrive, évidemment, en tête du classement établi selon le produit intérieur brut divisé par le nombre d'habitants et par an. Elle est suivie de la Haute-Normandie avec 98 998 F, de Normandie avec 93 890 F et de Rhône-Alpes avec 90 793 F. Les régions les plus pauvres sont le Languedoc-Roussillon avec 68 534 F et le Limousin avec 70 239 F.

Les régions plus pauvres de l'axe nord-est-ouest??? sont aussi celles qui ont connu la croissance la plus faible entre 1982 et 1988. Ainsi Champagne-Ardenne (+ 6,9 %), Limousin (+ 6,8 %) et Auvergne (+ 6,7 %) sont irrémédiablement classés dans la Basse-Normandie (+ 9,1 %), l'Alsace (+ 9,1 %) et Rhône-Alpes (+ 8,2 %).

Dans tous les cas, c'est le secteur tertiaire qui a tiré la croissance

(+ 9,2 % de progression annuelle) devant l'industrie (+ 6,7 %) et l'agriculture (+ 8,2 %).

Salaires

L'individualisation totale a reculé en 1987

La pratique du salaire totalement individualisé a sensiblement diminué en 1987 dans les entreprises de plus de 50 salariés, selon une enquête du ministère du travail.

Le pourcentage d'entreprises de plus de 50 salariés ayant choisi l'individualisation totale des rémunérations est passé de 20 % en 1986 à 9 % en 1987. A l'inverse, note le ministère, les mêmes entreprises ont développé les formules mixtes associant augmentations générales et augmentations personnalisées.

En 1987, la proportion des entreprises utilisant l'individualisation, qu'elle soit partielle ou totale, a « très modérément progressé » (23 % en 1987 contre 22 % en 1986). Mais, dans les entreprises de 200 à 999 salariés, le pourcentage de celles qui pratiquent à la fois des augmentations générales et des augmentations individualisées est passé de 36 % en 1986 à 50 % en 1987.

Quant à la proportion de salariés concernés par l'individualisation, elle est restée, comme en 1986, à 45 %. Autre observation de l'enquête : « Pour l'ensemble des salariés, l'augmentation globale se répartit en augmentations individualisées et généralisées dans les mêmes proportions qu'en 1986 : la hausse annuelle de 2,8 % se partage en 2 % distribués en augmentations générales et 0,8 % distribués selon des critères d'appréciation du mérite individuel. » Les salaires revalorisés de manière totalement personnalisée ont augmenté autant que les salaires individualisés partiellement.



هكذا من الأصل

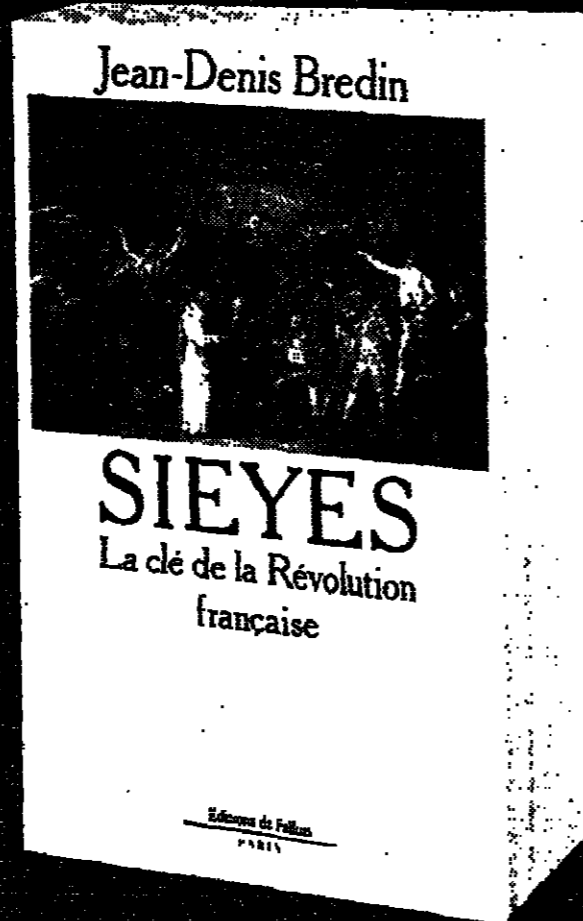
Marchés financiers

Jean-Denis BREDIN



"Le mérite de Bredin est de n'omettre aucune des phases de la Révolution, même quand Sieyès n'y apparaît pas. Le lycéen qui ignorerait la période la trouverait tout entière racontée et éclairée ici"

Bertrand Poirot-Delpech de l'Académie française, "Le Monde"



"La scrupuleuse et subtile étude de Bredin rend Sieyès à la lumière, qui est celle d'un esprit en actes"

Laurent Theis, "Le Point"

Les investisseurs japonais redécouvrent l'Australie

L'Australie et le Japon surveillent d'un commun accord les pratiques commerciales de leurs partenaires. Mais la solidarité régionale n'aboutira pas à la formation d'un pacte du Pacifique destiné à contrer le protectionnisme des Etats-Unis...

SYDNEY correspondance

A l'ambassade japonaise à Canberra, on est très clair : « Bien que la tension soit grande et que les liens interrégionaux entre les pays d'Asie et du Pacifique soient appelés à se resserrer, il est inconcevable, pour des raisons historiques, que le Japon puisse promouvoir une association de type pansasiatique ».

Les capitaux commencent pourtant à prendre le chemin de l'Australie. Bien que les terrains privilégiés des investisseurs japonais demeurent les Etats-Unis et l'Asie du Sud-Est, les propositions des Australiens qui tentent de les attirer ont été favorablement accueillies...

Les investissements nippons en Australie ont ainsi augmenté de 38,7% en 1987-1988 représentant un total de 1,2 milliard de dollars. Il ne s'agit encore que de 3,7% du total des investissements du Japon à l'étranger...

L'immobilier et les différents services liés à l'industrie touristique ont été les grands gagnants de cette diversification. Cela n'a rien d'étonnant puisque l'Australie est particulièrement populaire chez les jeunes mariés japonais...

ristes nippons a augmenté de 64% en douze mois et représente 13% des arrivées estivales en Australie. Aussi les investissements vont-ils naturellement se placer sur la « Côte d'Azur » australienne, la Gold Coast, au grand dam de la population locale, peu habituée à voir autant de Japonais à la fois...

Une ville futuriste

Les échanges commerciaux entre le pays du Soleil-Levant et le Pays du Dessous (Down Under) sont très déséquilibrés avec une balance commerciale excédentaire de 2,8 milliards de dollars en faveur de l'Australie en 1987...

La nature même de ces exportations, principalement le bœuf et le charbon, rend les échanges commerciaux vulnérables aux fluctuations du prix des matières premières. C'est la raison pour laquelle la diversification des investissements japonais en Australie est nécessaire et bienvenue...

Il y a quelques mois, les Japonais ont proposé la construction, en Australie, d'une « Technopolis », une ville futuriste et multifonctionnelle qui serait financée par des capitaux nippons dans le but d'accroître le développement industriel et économique australien...

Selon Garry van Wyngen, un des directeurs d'Elders Finance and Investments Co, la volonté commune de collaborer serait illustrée par le fait que « certains groupes industriels japonais importent cherchent à établir des contacts durables qui lieraient les filiales et les compagnies associées à un réseau Asie-Pacifique intégrant les entreprises australiennes à un système d'échange bilatéral ».

Un barrage discret à l'accroissement éventuel du protectionnisme des marchés américains et européens à l'approche de 1993 dont l'ensemble de la région devrait profiter.

JOËLLE ANDRÉOLU-DIETRICH

NEW-YORK, 26 décembre

Fermé

Wall Street était fermé, lundi 26 décembre, en raison des fêtes de Noël.

MILAN

Un nouveau président des agents de change

Le nouveau président des agents de change de la Bourse de Milan, M. Arnaldo Ventura, a succédé, vendredi 23 décembre, à M. Ettore Fumagalli, démissionnaire depuis le 5 décembre, un changement qui devrait assurer la continuité au sein du Comité des agents de change...

PARIS, 26 décembre

Clos

Le palais Boursier était fermé, lundi 26 décembre, au lendemain du Noël.

INDONÉSIE

Dérégulation

des marchés financiers

L'Indonésie a annoncé la dérégulation de sa Bourse des valeurs et de ses secteurs financiers et des assurances dans un effort de modernisation des capitaux publics pour ses programmes de développement. Cet ensemble de mesures, le troisième annoncé cette année, permettra au secteur privé d'organiser sa propre Bourse des valeurs, ainsi que des marchés financiers en dehors de Djakarta...

LONDRES, 26 décembre

Vacances

La City était fermée, lundi 26 et mardi 27, en raison des fêtes de Noël.

BRUXELLES

Informatisation progressive de la Bourse

Les premières cotations assistées par ordinateur, appelées à remplacer progressivement le marché à la cote des actions, commenceront le 24 janvier à la Bourse de Bruxelles. Durant une période transitoire, trois titres de sociétés seulement seront cotés sur ce marché organisé à l'image de la Bourse de Toronto: GB-INDO-BM (distribution), Solvay (chimie) et Tracolbel (ingénierie énergétique)...

TOKYO, 27 décembre

Au-dessus des 30 000 yens

Pour la seconde fois depuis le début du mois de décembre, l'indice Nikkei à la Bourse de Tokyo est passé, mardi, au-dessus de la barre des 30 000 yens. L'indice a gagné 182,92 yens, soit 0,61% à 30 050,93, dans un marché assez actif, où les petits investisseurs anticipaient une hausse au début de l'année prochaine...

Le dollar semble se maintenir au niveau des 124-125,50 yens, alors que, traditionnellement, il baisse en l'année prochaine. Les valeurs des actions de la construction navale, du papier et des instruments de précision étaient en hausse.

En revanche, on notait la baisse des titres Ségur et du secteur financier.

Table with columns: VALEURS, Cours de 26 déc., Cours de 27 déc. Rows include: Ind. Nikkei, Ind. TOPIX, Ind. TOBEX, Ind. TOBEX, Ind. TOBEX, Ind. TOBEX.

INDICES

CHANGES

Dollar : 6,06 F =

Mardi 27 décembre, le dollar évolue lentement sur l'ensemble des places internationales, tombé dans l'après-midi en cette fin d'année. A Tokyo, la devise américaine cédrait à 124,80 yens, contre 124,72 yens la veille...

FRANCOFORT 26 déc. 27 déc. Dollar (en DM) ... 1,770 1,770

TOKYO 26 déc. 27 déc. Dollar (en yens) ... 124,72 124,80

MARCHÉ MONÉTAIRE (offres privées) Paris (27 déc.) ... 87/843/164 New-York (26 déc.) ... 87/843/164

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100: 31-12-87)

23 déc. 26 déc. Valeurs françaises ... 141,3 Cto Valeurs étrangères ... 118,4 Cto (Sbf, base 100: 31-12-81) Indice général CAC ... 407,3 Cto (Sbf, base 1000: 31-12-87) Indice CAC 40 ... 1.539,99 Cto (OMF, base 100: 31-12-81) Indice OMF 50 ... 425,87 Cto

NEW-YORK (indice Dow Jones)

Industrielles ... 2.148,93 Cto LONDRES (indice Financial Times)

Industrielles ... 1.436,1 Cto Mines d'or ... 163,3 Cto Fonds d'Etat ... 87,46 Cto

TOKYO 26 déc. 27 déc. Nikkei Dos. bas ... 29.988,16 30.050,93 Indice général ... 2.346,28 2.358,41

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

Table with columns: COUS DU JOUR, UN MOIS, DEUX MOIS, SIX MOIS. Rows include: SE-IL, DM, Yen (100), DM, FB (100), ES, L (1 000), C. change.

TAUX DES EUROMONNAIES

Table with columns: SE-IL, DM, Yen (100), FR, L (1 000), C. change. Rows include: SE-IL, DM, Yen (100), FR, L (1 000), C. change.

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises sont indiqués en fin de notation par une grande banque de la place.

FAITS ET RÉSULTATS

Participations croisées entre l'Italie, l'Espagne et l'Allemagne. La banque italienne Cariplo (Cassa di Risparmio delle Provincie Lombarde) et le Banco Santander d'Espagne ont conclu un accord pour échanger des participations dans deux filiales, dans la perspective du marché unique européen de 1993...

Le groupe américain Lockheed (aérospatial, défense) succède des convictions. Lockheed, l'un des principaux fournisseurs américains du Pentagone (avions militaires, missiles, satellites), a annoncé, le 23 décembre, que son conseil d'administration avait adopté un nouveau plan de défiance de son capital (le précédent datait de 1966)...

Honeywell: perte prévue de 400 millions de dollars. Le groupe électronique américain Honeywell Inc. prévoit une perte nette de plus de 400 millions de dollars pour 1988 (2,4 milliards de francs), en raison notamment de provisions exceptionnelles. Honeywell avait réalisé l'an dernier un bénéfice net de 254 millions de dollars (1,5 milliard de francs) pour un chiffre d'affaires de 6,7 milliards de dollars (40 milliards de francs)...

Les ferrailles de la division Solid State Electronics. Les ventes de la Compagnie française des ferrailles (CFE) ont augmenté de 84% en cours du dernier exercice clos en septembre, pour atteindre 3,4 milliards de francs. Le groupe devrait réaliser un bénéfice consolidé 1987-1988 en nette augmentation par rapport à celui de l'exercice précédent, qui s'était élevé à 2,2 milliards de francs. La CFE va construire deux nouvelles unités de broyage à Toulouse et à Monneron (Seine-et-Marne), chacune représentant un investissement de 35 millions de francs.

OFFRE EXCEPTIONNELLEMENT VALABLE JUSQU'AU 15 JANVIER 1989

Le Monde
N°0
 MENSUEL
 JANVIER
 1989
CLF 89

de la Révolution française

CRITIQUES, CHRONIQUES, DÉBATS, AGENDA...
TOUT & RIEN
 sur le Bicentenaire de la Révolution française
 1989

OFFRE SPECIALE DE SOUSCRIPTION
 250 F seulement au lieu de 360 F, prix de vente des 12 numéros
 de 1989

MON DESPOTE!



EXTRAITS DU TITRE
 CE QUE LE TITRE EST
 LA REVOLUTION A COMMENCE A RENNES
 LA JOURNEE DES TULLES A-T-ELLE EU LIEU?
 UNE FRANCE RIJCEP, MAIS...

En 1789, on ne comptait pas de républicains à Paris, surtout des Cordeliers dynamiques. Et c'est un fait : même de se lever contre le roi, la Révolution fut un mouvement de masse. Les Jacobins ont fait avec lui, contre le privilège. Lorsque Diderot lance ses réponses choc à la question : « Qu'est-ce que le Tiers Etat ? », Louis XVI vient d'ordonner le doublement de Tiers sans Etats généraux. La Noblesse a perdu, et tout est déjà joué.

le vrai journal de 1789
 Une collection prestigieuse de 12 numéros en couleurs largement illustrés à paraître chaque mois de janvier à décembre 1989

LE GRAND REPORTAGE DE LA RÉVOLUTION

pour revivre l'esprit du temps à travers les principaux événements de l'année 1789. Pour découvrir ses vrais personnages, connus ou inconnus, leurs portraits, leurs discours, leurs actions. Avec de nombreux documents authentiques : pamphlets, édits royaux, affiches, journaux, correspondances.

LA TRIBUNE DES IDÉES

une approche à la fois historique et contemporaine des grands débats révolutionnaires pour mieux comprendre les grands débats d'aujourd'hui.

L'AGENDA DU BICENTENAIRE

pour réussir votre année du Bicentenaire. Toutes les manifestations régionales, nationales, internationales. Les informations pratiques, les critiques des livres, disques, films, pièces de théâtre, émissions de télévision...

LE MONDE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE
les dossiers des historiens, le ton d'un grand journal

Une coédition
Le Monde CLF 89

LE MONDE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE
 Souscrivez dès aujourd'hui au Monde de la Révolution française pour recevoir chaque mois en 1989 cette collection prestigieuse de 12 numéros en couleurs largement illustrés.

TARIF DE LA SOUSCRIPTION :
 FRANCE : 250 F au lieu de 360 F prix de vente des 12 numéros

	VOIE NORMALE	VOIE AÉRIENNE
EUROPE	310 F	330 F
DOM-TOM	310 F	385 F
USA-AMÉRIQUE LATINE	310 F	440 F
AFRIQUE-ÉMIRATS	310 F	385 F

Attention : cette offre est valable jusqu'au 15/12/1988. Le Monde de la Révolution française fait l'objet d'un tirage limité. Dépêchez-vous de renvoyer ce bon de commande avec votre règlement par chèque ou par Carte Visa.

A RETOURNER A : **Le Monde** SERVICE DES ABONNEMENTS
 B.P. 50 709 CEDEX
 75422 PARIS CEDEX 09 - FRANCE

NOM _____
 PRÉNOM _____
 ADRESSE _____
 CODE POSTAL _____
 LOCALITÉ _____
 PAYS _____
 CARTE VISA N° _____
 DATE D'EXPIRATION _____
 Signature (obligatoire) : _____

تكملة من الأصل

هكذا من الأصل

Le Monde

ÉTRANGER	POLITIQUE	SOCIÉTÉ	CULTURE	ÉCONOMIE	SERVICES	TÉLÉMATIQUE
3 L'attente sans fin des Arméniens.	7 Le gouvernement face au malaise des salariés.	8 Les journées d'études « Sport en paix ».	11 Exposition à La Villette : la métamorphose d'un quartier.	16 Deux études de l'INSEE sur la situation économique des ménages.	Abonnements 2	● Automobile : assurance
4 Grogne et revendications aux Pays-Bas.	- M. Leroy réaffirme le « soutien total » du PCF à la perestroïka.	2 « France-Japon : une chance à saisir », par Jean-Pierre Brunet ; « Catholiques : le cœur et la peur », par Jean-François Six.	- Thomas Huber au Centre Pompidou : la comédie de la peinture.	17 Les découvertes du système de formation-recyclage.	Annances classées 15	● Chaque matin : l'actualité vue par le Monde JOUR
5 L'Égypte et la Syrie se rapprochent à petits pas.	- La révolte des « servantes » à la Martinique.		12 Jasz : l'art discret d'Alain Jean-Marie.	18 Marchés financiers.	Carnet 15	● Arménie : où adresser vos dons ? INT
6 Japon : M. Takeshita a ramené son gouvernement.			- « Digressions », par Bernard Frank.		Journal officiel 15	● Abonnez-vous au Monde ABO

Après sa condamnation en Espagne à six ans de prison Jean-Philippe Casabonne se pourvoit en cassation

MADRID de notre correspondant

Après la condamnation à six ans de prison, par l'Audience nationale, de Jean-Philippe Casabonne, le jeune Français accusé de collaboration avec l'ETA (le Monde du 23 décembre), ses deux avocats ont exposé, lundi 26 décembre dans la capitale espagnole, les raisons de leur opposition à la sentence. M^{rs} Jean-François Blanco du barreau de Pau, et José Miguel Gorostiza ont annoncé qu'ils allaient se pourvoir en cassation devant le Tribunal suprême, et qu'ils envisageaient, si nécessaire, de porter ensuite l'affaire devant le Tribunal constitutionnel, puis devant la Commission européenne des droits de l'homme à Strasbourg.

M^{rs} Blanco a exprimé sa « stupéfaction » devant « le décalage entre l'importance de la peine et la motivation retenue par le tribunal pour la justifier ». Il s'est aussi étonné que, durant l'année et demie de détention préventive de Jean-Philippe Casabonne, aucun acte d'instruction n'ait été réalisé. Les deux avocats ont estimé que la sentence ne se fondait en fait que sur le procès-verbal de la police, « un document qui aurait dû être corroboré durant le procès par d'autres preuves, mais qui ne l'a pas été », a ajouté M^{rs} Gorostiza.

A Orléans Polémique à propos de l'installation d'un entrepôt de Sandoz

Le groupe pharmaceutique Sandoz sera-t-il autorisé à installer un entrepôt de produits à risque en plein centre d'Orléans ? M. Eric Lalonde, secrétaire d'Etat à l'environnement, vient de charger un expert, M. Francis Combes, l'un des auteurs du rapport qui a mis en cause l'administration dans l'affaire de la pollution de la Loire par la Protex, de faire une enquête exceptionnelle sur cette affaire.

Le collectif des associations souligne la présence, à côté du site, d'un ensemble HLM et d'un groupe scolaire. Il fait remarquer également que ce stockage de produits dangereux se situe en zone inondable, ce qui est, selon lui, contraire aux dispositions du Plan d'occupation des sols (POS). Enfin, il reproche à Sandoz d'avoir commencé certains travaux afin de mettre l'administration préfectorale « devant le fait accompli ».

Malgré un avis favorable, assorti de quelques réserves, formulé par le commissaire-enquêteur, aucune autorisation d'exploiter n'a encore été accordée à la firme pharmaceutique. Le secrétaire d'Etat à l'environnement, de son côté, attend le rapport de M. Combes.

RÉGIS GUYOTAT.

Chèque aux porteuses

On croyait tout connaître des mille et une manières permettant de ne pas avoir d'enfant. C'était compter sans celle, imaginée et développée depuis 1985 dans l'Etat du Colorado, qui consiste à rémunérer des adolescentes ayant déjà eu un enfant contre leur promesse de tout faire pour ne pas être à nouveau enceinte avant l'âge de dix-huit ans.

Le montant du contrat a été fixé à 1 dollar par jour. En pratique, les adolescentes doivent se présenter au planning local une fois par semaine. La plupart vient régulièrement. D'autres, en revanche, ne viennent qu'occasionnellement pour prendre leurs 7 dollars hebdomadaires.

Les défenseurs de cette méthode, parmi lesquels on trouve M. Roy Romey, gouverneur du Colorado (démocrate), font valoir qu'il s'agit d'un procédé très efficace pour réduire le taux de « récidives » chez les mères de moins de dix-huit ans. Ils ont aussi calculé que ce moyen était beaucoup moins coûteux que les subventions de maternité versées aux mineures.

L'unanimité n'a toutefois pu être obtenue. Selon l'Associated Press, ce programme « suscite les critiques de nombreux défenseurs du planning familial qui considèrent cette méthode coercitive et paternaliste ».

Quoi qu'il en soit, l'efficacité avancée par les promoteurs de cette initiative ne semble nullement, en l'état actuel des données, supérieure à celles des méthodes contraceptives habituelles. Parmi les dix-huit méthodes actuelles à ce programme, trois sont, à nouveau, devenues mères.

Trois mois de crèche pour Noël

Que va devenir Noël, ce nouveau-né de 3,5 kilos, chaudement emmitouflé dans une couverture, découvert, vendredi 23 décembre vers 21 heures, dans l'enceinte de l'hôpital de Bourg-en-Bresse ? Au service de pédiatrie, où les infirmières prennent soin de lui, les standardistes ont dû filtrer les appels. « Si vous savez comment de gens, de toute la France, veulent adopter ce bébé, c'est incroyable ! » La réponse, elle, est chaque fois la même : adresser une demande à l'Aide sociale à l'enfance.

Car la procédure d'adoption, nuit de Noël ou non, n'est pas si simple. Ainsi que le précise la direction parisienne de l'Aide sociale à l'enfance, les textes concernant une « naissance non reconnue par les parents » prévoient un délai de trois mois avant que l'adoption soit effective. Trois mois au cours desquels les parents peuvent revenir sur leur décision et se faire connaître des enquêteurs, tandis que les services sociaux de leur côté, vont rechercher une famille disposée à adopter l'enfant à l'issue de ce délai. Constitué par la Direction départementale de l'action sanitaire et sociale (DDASS), un « conseil de famille » est ensuite réuni dans les dix jours par le préfet. La direction de l'Aide sociale à l'enfance lui présente une liste de trois familles d'adoption, parmi lesquelles sont enfin choisis les heureux élus. Confié aux services de l'Aide sociale à l'enfance, Noël devra donc attendre encore plusieurs semaines avant de connaître son sort.

Le satellite de télévision directe britannique M. Bond renforce son contrôle sur BSB

Le satellite privé de télévision directe britannique BSB (British Satellite Broadcasting) est de plus en plus... australien. Le financier australien Alan Bond vient en effet de porter sa part à 33,7 % dans la société BSB, en rachetant les 11,24 % jusque-là détenus par le groupe Virgin.

Ce dernier, dirigé par M. Richard Branson, et qui inclut aussi bien maison de disques que compagnie aérienne, faisait partie des « fondateurs » de BSB, en 1986, avec la télévision privée Anglia, le groupe de loisirs Granada et l'éditeur Pearson (propriétaire du Financial Times notamment).

Participent aussi à l'opération le groupe français Chargeurs de M. Jérôme Seydoux (pour environ 10 % du total) et les sociétés Invest International, LMS, Next et Reed International.

Bénéficiaire d'une concession de quinze ans du gouvernement britannique, BSB prévoit de lancer deux satellites de forte puissance, dont le premier dès l'été 1989. Construits par l'américain Hughes, ces satellites lui coûteront près de 2 milliards de francs, soit un tiers à peine du budget total de l'aventure, plus de 6 milliards de francs. Car BSB prépare en même temps le lancement de trois nouvelles chaînes (dont une payante) destinées au public britannique. Et pour s'assurer que ce public pourra les recevoir, BSB supervise aussi la construction de matériels de réception peu coûteux, des antennes plates et carrées de 25 centimètres de côté vendues moins de 3 000 francs. Cette logique privée et intégrée (programmes, satellite, commercialisation des antennes) contraste avec le financie-

Les otages du groupe Abou Nidal Promesses et faux espoirs

BEYROUTH de notre correspondant

« Je crois qu'on s'est servi de nous dans un but de propagande. C'est sur ces mots amers que M. André Métral, beau-frère de Mme Jacqueline Valente - dont les ravisseurs n'ont cessé de faire alterner, depuis quelques jours, promesses non tenues et obscures explications du retard mis à la libération de ses deux filles, Marie-Laure et Virginie, - a quitté Beyrouth, lundi 26 décembre.

Mais attente et faux espoir ne devaient pas s'achever avec son séjour dans la capitale libanaise, où il venait de passer Noël en compagnie de la mère et de l'ex-mari de Mme Valente (le Monde du 27 décembre). « Les deux enfants sont libérés et seront à Paris dans les heures qui viennent. C'est en effet par ce nouveau communiqué sibyllin du groupe Abou Nidal qu'il est accueilli à leur arrivée en France. Mais, plus de deux heures plus tard, les deux petites filles,

Après le « Procès de Louis XVI » Les têtes tombent

M. Jean-Edern Hallier aura fait une brève carrière dans la magistrature télévisée. Après sa prestation dans le Procès de Louis XVI, TF 1 a décidé de se passer de ses services pour la suite des émissions. La chaîne, déçue par les critiques et d'ailleurs irrité ses ambitions originales : le procès de Robespierre est annulé et Yves Mourou redevient celui de Denton dans « un esprit de plus grande rigueur », dit-on à TF 1. Léon Zitronne, qui présidait le « tribunal » de Louis XVI, ne devrait pas, lui non plus, retrouver son poste. S'estimant victime d'une rupture de contrat, l'écrivain Jean-Edern Hallier songe à attaquer la chaîne et à lui réclamer quelque 150 000 francs de dommages et intérêts.

A Paris Un journaliste syrien blessé à coups de couteau

Un ressortissant syrien, proche de Rifaat El Assad, frère du chef de l'Etat syrien, a été blessé, lundi matin 26 décembre, de trois coups de couteau par un homme portant une cagoule.

La victime, M. Mohamed Al Hammoud, âgé de trente ans, a été hospitalisé à l'hôpital Boucicaut où son état était considéré comme grave. Il s'agit d'un journaliste travaillant pour le journal Al Faysar et la Radio tiers-monde, dont le siège social est situé à Paris, et qui sont proches de Rifaat El Assad. Ce dernier, tout en gardant le titre de vice-président de la République, vit depuis trois ans en exil en Europe, notamment en France, en Suisse et en Espagne.

M. Mohamed Al Hammoud devait être entendu, mardi matin par les policiers de la brigade criminelle. Il a été blessé dans le dos, vers 9 heures du matin, dans le parking souterrain de son domicile, quai André-Citroën (13^e). Selon les premiers éléments de l'enquête, rien ne lui a été dérobé et les raisons de l'agression n'étaient pas connues.

A Etampes Un pharmacien inculpé d'extorsion de fonds

Pascal Moreau, le pharmacien d'Etampes (Essonne) qui avait augmenté ses tarifs de 100 F pendant le week-end, a été inculpé d'extorsion de fonds et placé sous contrôle judiciaire, vendredi 23 décembre, par un juge d'instruction d'Evry.

« Chaque client qui se présentait dans son officine, la Pharmacie centrale, place Notre-Dame, à Etampes, a été contraint de verser un montant en main : « Cela vous coûtera 100 F en plus ou je ne vous sers pas », ont indiqué plusieurs clients, dont dix-sept ont déposé plainte.

Le pharmacien a justifié son action en expliquant que sa profession était « fortement attaquée en ce moment ». Toutefois, les syndicats des pharmaciens de l'Essonne et l'Ordre des pharmaciens s'étaient fermement opposés à cette action.

Le numéro du « Monde » daté 27 décembre 1988 a été tiré à 501 478 exemplaires

ADELIE
Informatique Conseil

Notre contrat moral : « la haute qualité des prestations que nous fournissons à nos clients ».

La CSII qui s'engage.

15 rue de Rome, 75008 PARIS
Tél. : (1) 43.87.12.10

A B C D E F G

OFFREZ-VOUS UN BEAU VÊTEMENT avec la garantie d'un grand maître tailleur

COSTUMES MESURE à partir de 2 150 F
PANTALONS 890 F VESTONS 1 400 F
3 000 tissus

Luxeuses draperies anglaises

Fabrication traditionnelle
TAILLEURS, JUPES, MANTEAUX
PARDESSUS sur MESURE
UNIFORMES ET INSIGNES MILITAIRES

LEGRAND Tailleur
27, rue de la République, Paris - Opéra
Téléphone : 47-42-70-81.
Du lundi au samedi de 10 h à 18 h

MICHEL SWISS
PARFUMS, ACCESSOIRES
PRODUITS DE BEAUTÉ
TOUTES LES GRANDES MARQUES

16, rue de la Paix (Paris 75002) 2^e étage asc.
TEL : 42.61.61.11

TRECA
matelas, sommiers, assise, conçus pour votre plus grand confort (toutes dimensions)

CAPELOU
37, AV. DE LA RÉPUBLIQUE 75012 PARIS TEL. 233.04.35 - MÉTRO PASTEUR

URSS « La presse doit obéir aux lois générales » estime M. Medvedev responsable de l'idéologie

Le nouveau responsable de l'idéologie au sein du bureau politique soviétique, M. Vadim Medvedev, a critiqué le goût du sensationnalisme et le manque de rigueur de certaines publications soviétiques.

Dans un discours prononcé devant des responsables politiques à Kazan et publié lundi 26 décembre par la Pravda, M. Medvedev a affirmé que « la presse doit obéir aux lois générales, se développer dans le cadre des lois du gouvernement socialiste ».

Depuis qu'il a pris en charge le secteur de l'idéologie, M. Medvedev a fait comprendre que, pour lui, la « glasnost » avait ses limites. Ainsi, il s'est dit hostile à la publication des œuvres de Soljénitsyne, parce qu'elles « saperient les fondements de la société soviétique ». — (A.P.)